

POLITIQUE

Corrèze commune dévoile ses deux binômes candidats aux élections sénatoriales

page 4



ET POURQUOI ?

Un passage du sanglier à l'entrée de la rue Toulzac à Brive

p 28

La Vie Corrézienne

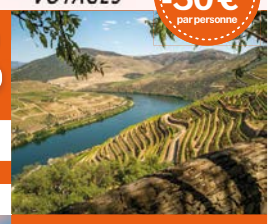
R 29426 - 4256 - euros 2,00 €

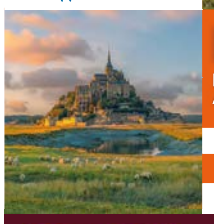
Vendredi 21 août 2026
n° 4256 - 82e année | 2 €
laviecorrezienne.fr

FITOUR VOYAGES

Offre lecteur Vie Corrézienne -50 €* par personne

CROISIÈRE AU FIL DU Douro
DU 30 OCTOBRE AU 06 NOVEMBRE 2026
TOULOUSE





Normandie
DE LA CITÉ CORSAIRE AUX PLAGES DE LA LIBERTÉ
DU 07 AU 12 SEPTEMBRE 2026
VOTRE RÉGION

CLUB FITOUR
VENEZ DÉCOUVRIR NOS VOYAGES 2027
MARDI 08 SEPTEMBRE 2026
À PARTIR DE 79 € PAR PERS.*
CHÂTEAU DE BIRON

AGENCE BRIVE 05 55 24 57 59
AGENCE TULLE 05 55 20 20 28
AGENCE USSEL 05 55 72 60 34

*Voir conditions en agences. Crédits photos : Adobe Stock. IM046100001 -© FITOUR



Photo DR

ROSIERS D'ÉGLETONS

Le berceau des papes corréziens

Lire en pages 2 et 3

UN NOUVEL ÉCRIN POUR LES TRÉSORS DE TINTIGNAC



Depuis quelques mois la Maison du patrimoine, à Naves, accueille dans un nouvel écrin ses trésors gaulois où figurent en bonne place le cheval de bronze, le carnyx, casques, épées et autres boucliers...

page 8

Votre JOURNAL EST FIER de son LABEL
Origine CORRÈZE



La Compagnie Créole
50 ans Le bal continue !

Chamberet
14 Octobre 2026 20 h
CONCERT
Réservez en ligne
www.chamberet-festival-accordeon.net
Possibilité de réservation sur place, en fonction des places disponibles

Avec le chœur d'hommes de Lubersac
"Chœur de Loups"
En première partie





Un village - La seule bourgade au monde à avoir engendré deux papes

ROSIERS-D'ÉGLETONS - Comme un puzzle posé à mi chemin entre Tulle et Ussel, assemblage de hameaux disséminés, Rosiers-d'Égletons détient une particularité assez exceptionnelle : elle est la seule commune au monde à avoir donné deux papes à la chrétienté. Deux descendants d'une même famille, baptisés dans l'église Saint-Julien à un siècle d'intervalle, et dont le patronyme pourrait bien être à l'origine du nom de la commune...

Ce qui jaillit de Rosiers d'Égletons marque le temps et l'Histoire : outre le Doustre, dont la source chuchote au creux des bois avant de devenir rivière et d'aller épouser la Dordogne, ces terres-là ont laissé leur empreinte jusque dans l'histoire de la papauté, et par ricochet, celle qui unit tous les chrétiens du monde. Car des trois papes que la Corrèze engendra, deux ont vu le jour et furent portés sur les fonts baptismaux de l'église Saint-Julien de Rosiers-d'Égletons. Le premier des deux, qui vit le jour en 1291 sous le nom de Pierre-Roger de Beaufort, fut intronisé le 19 mai 1342 sous le nom de Clément VI. Installé en Avignon, celui-ci a laissé le souvenir d'un souverain pontife amoureux des ors et des fastes, ce qui lui avait valu le surnom de Clément VI le Magnifique. Il était aussi de ces hommes que l'amour de leur terre natale et de ses sonorités ne quitte jamais, ainsi qu'en atteste ces décisions étonnantes qu'il imposa à la cour pontificale, la soumettant à sa chère langue limousine tandis que nul autre que son médecin particulier, originaire de Tulle, n'était autorisé à lui prodiguer des soins.



La mairie est installée dans l'ancien presbytère : la bâtisse, « la plus belle du village » selon le maire, donne le sentiment d'approcher d'une maison tout droit sortie d'un conte - © CK

Dix ans plus tard, en 1352, un autre Corrézien prit sa succession, cette fois un enfant de Beyssac : il s'agissait d'Étienne Aubert, que la postérité retint sous le nom d'Innocent VI et qui mourut après dix ans de règne.

Grégoire XI, choisi pour être pape alors qu'il n'était pas même prêtre !

En 1370, à la mort d'Urbain V (successeur de Clément VI), les regards des évêques se posèrent une nouvelle fois sur la Corrèze, plus précisément sur la pieuse Rosiers d'Égletons. Et mieux encore, sur l'un des neveux de Clément VI le Magnifique, dont le destin -capricieux- avait voulu que ses parents le baptisent du même prénom que son illustre oncle. C'est donc un nouveau Pierre-Roger de Beaufort que les cardinaux choisissent à l'unanimité, le 29 décembre 1370, alors même qu'à 18 ans, il est cardinal diacre, mais pas prêtre ! Un détail dont on s'accommodera : il sera ordonné prêtre et sacré évêque le même jour, soit le 4 janvier 1371, juste avant d'être couronné pape sous le nom de Grégoire XI. Le 201e pape de la chrétienté, mais aussi le dernier pape français jusqu'à ce jour, ne partageait décidément avec son souverain pontife d'oncle qu'un patronyme. De fait, point de magnificence le concernant, mais une décision forte et déterminante, celle de ramener la papauté d'Avignon à Rome. Et c'est précisément là qu'il s'éteindra, le 27 mars 1378, à l'âge de 48 ans. Et avec lui, commença une période d'instabilité qui conduire l'Église à un déchirement entre Avignon et Rome, plus connu sous le nom de schisme.



Le porche de l'église, enrichi de colonnades au XIVe siècle - © CK

> *« Et si les papes avaient transmis leur nom de famille à la commune ?*

De ces illustres Rosiérois, l'église Saint-Julien, bâtie au XIIe siècle, garde précieusement le souvenir, dans les reliefs d'une pierre taillée à la forme d'un gisant, « une copie de l'ébauche de celui réalisé pour l'un des deux papes » indique le maire de la commune, Gérard Brette, sans être à même de donner davantage de précisions. Ce dont il atteste, par contre, c'est que « la colonne surmontée d'un vitrail circulaire, installée à l'entrée de l'église, et qui rappelle le lien de Clément VI et Grégoire XI avec Rosiers-d'Égletons, était déjà là dans les années 60, quand je venais au catéchisme ». De même, Gérard Brette fait partie de ceux que séduit la légende selon laquelle le nom de famille séculière de ces deux papes aurait, par glissement, donné son nom à la commune. « Rogier, Rosiers, ça se ressemble. Et le blason de la commune, qui comporte six roses rouges, était celui de la famille Rogier » argumente-t-il. À quoi il convient d'ajouter que le 8 octobre 1333, Bernard de Ventadour scellait, par un acte de vente dûment signé, la cession à Guillaume Rogier, chevalier, frère et père des deux papes du cru, « du lieu, de la ville, de la terre et de tout le terroir de Rosiers » moyennant 2 000 livres payées comptant.

> *« Un jour d'élections municipales, la foudre s'est abattue sur le clocher qu'il a fallu redresser*

Mais revenons sur nos pas, juste devant le sanctuaire roman Saint-Julien, érigé sur une église mérovingienne à nef centrale. Il fallait bien que ces murs saints tirent eux aussi gloire d'avoir été le cadre du baptême de deux papes. Ainsi, au siècle de leur gloire, le porche occidental de l'église fut-il sculpté d'élégantes colonnettes. Il convient à ce stade de rappeler que si Rosiers d'Égletons compte aujourd'hui un millier d'habitants, elle supplantait au premier millénaire de notre ère sa voisine, Égletons : plusieurs documents attestent en effet qu'en



Gérard Brette, le maire de Rosiers-d'Égletons est heureux : dans quelques jours sa commune sera la première « Ambassadrice du don d'organes » en partenariat avec France Adot 19 - © C.K.

937, Rosiers était le chef-lieu d'une vicairie civile, et que du XIIIe au XVe siècle, l'église d'Égletons était son annexe. Une vicairie bien peu ostentatoire, toutefois, puisqu'il faudra attendre 1641 pour que le clocher à jour qui surmontait le porche ne soit remplacé par une flèche couverte. Un clocher dont l'évocation amène un sourire sur les lèvres du maire, par ailleurs fervent défenseur de la laïcité : « Ce clocher, il a fallu le redresser et stabiliser les cloches, il y une vingtaine d'années, après que la foudre l'a frappé. C'était un jour d'élections municipales, ça ne s'invente pas ! »

Une école de filles fondée en 1892

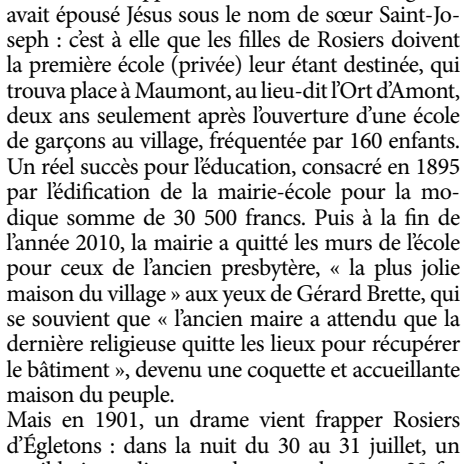
La foi, dit-on, peut déplacer des montagnes : à Rosiers d'Égletons, qui avait déjà engendré celui qui remit les papes au milieu de Rome -et de ce fait, l'église au milieu du village-, c'est une femme qui allait donner à entendre la voix des anges. C'était en 1892, elle s'appelait Marie-Antoinette Vergne et avait épousé Jésus sous le nom de sœur Saint-Joseph : c'est à elle que les filles de Rosiers doivent la première école (privée) leur étant destinée, qui trouva place à Maumont, au lieu-dit l'Ort d'Amont, deux ans seulement après l'ouverture d'une école de garçons au village, fréquentée par 160 enfants. Un réel succès pour l'éducation, consacré en 1895 par l'édification de la mairie-école pour la modique somme de 30 500 francs. Puis à la fin de l'année 2010, la mairie a quitté les murs de l'école pour ceux de l'ancien presbytère, « la plus jolie maison du village » aux yeux de Gérard Brette, qui se souvient que « l'ancien maire a attendu que la dernière religieuse quitte les lieux pour récupérer le bâtiment », devenu une coquette et accueillante maison du peuple.

Mais en 1901, un drame vient frapper Rosiers d'Égletons : dans la nuit du 30 au 31 juillet, un terrible incendie ravage le centre bourg et 29 familles sont sinistrées, dont 18 perdent l'intégralité de leurs biens. La reconstruction sera lente, mais peu à peu les stigmates du brasier sont gommés du paysage. Survient alors la Première Guerre mondiale, qui fait perdre un centaine de ses enfants à la commune : de 1 366 habitants en 1911, elle passe à 1 243 en 1920. Autant dire qu'en août 1922, le village se serait bien passé d'un nouvel incident fâcheux, aujourd'hui rapporté par la seule mémoire des anciens : cet été-là, une épidémie mortelle fut provoquée par l'eau des puits. Manquait une troisième tache à l'histoire de la commune pour que se vérifie l'adage populaire. Elle surviendra en 1941, lorsque le camp disciplinaire n° 101 sera implanté par le régime de Vichy dans le hameau d'Auchères.

> *« J'ai passé à Rosiers une jeunesse extraordinaire, celle que je souhaite aux enfants d'aujourd'hui*

Un passé peu glorieux, sur lequel Gérard Brette refuse de jeter un voile, préférant une salutaire vérité : « De juin 1941 à octobre 1942 plus de 820 travailleurs étrangers asservis aux travaux forcés, principalement des Républicains espagnols mais aussi des personnes de confession juive, des Belges et des Polonais, sont passés ici. En août 1942, Auchères devient un camp de transit vers les camps de la mort pour les prisonniers de confession juive : 59 d'entre eux ont été enfermés ici avant d'être déportés par les nazis vers Auschwitz Birkenau. La plupart d'entre eux y ont été assassinés… » Une modeste stèle a été apposée sur ce site de triste mémoire, dont subsistent aujourd'hui deux bâtiments gris, au milieu d'un lotissement moderne.

Inconcevable, quand on met ses pas dans les vestiges de la profonde charrière gauloise encore visible dans la rue éponyme, qu'une villa gallo-romaine de la fin du 1er siècle affleure à Pranchères, que l'on écoute les anciens du village chuchoter qu'autrefois l'on trouvait des vestiges de la présence de protestants des royaumes de France et de Navarre au lieu-dit Les Huguenots. Ou quand on se remémore que le village de Charve tire son nom du chanvre qu'on y faisait pousser



Clément VI et Grégoire XI, les deux papes que Rosiers d'Égletons à donné à la chrétienté - © C.K.



La mairie-école, devenue école au gré du déménagement de l'administration municipale en

Pour Gérard Brette, hors de question d'amputer son village d'un pan de ce qu'il fut, de ce qu'il est. Car à ses yeux, Rosiers d'Égletons, « c'est avant tout un village où tout le monde s'apprécie, où on s'entend tous. J'ai passé ici une jeunesse extraordinaire, c'est celle que je souhaite aux enfants d'aujourd'hui! »

Céline KOMPA

PROMENADE MÉLANCOLIQUE AU CIMETIÈRE

Si vos pas vous conduisent à Rosiers d'Égletons, prenez le temps de visiter son ancien cimetière, créé en 1909 après cession d'un terrain par un sieur Pécresse, et qui recèle de fort jolis monuments, très abîmés par le temps pour certains, dans un exceptionnel état de conservation pour d'autres. On y lit la foi des Rosiérois, l'amour qui les liait, la peine de dire adieu, ce sens de l'honneur qui faisait que même pauvre, l'on garantissait aux siens un gîte éternel en acquérant des concessions à perpétuité. On y caresse des yeux l'art funéraire d'un temps révolu, entres pièces de porcelaine délicate, poèmes gravés sur des plaques de pierre polie et croix de fer forgé aux complexes circonvolutions. Tout un monde à découvrir sans attendre : 85 de ces tombes ont été recensées comme étant en état d'abandon, et concessions perpétuelles ou pas, disparaîtront bientôt du paysage et de la mémoire des vivants.



L'ancien cimetière de la commune regorge d'œuvres d'art funéraire remarquables - © C.K.

Un visage - Chloé Sisti, doigts d'or et douceur cousue main

ROSIERS-D'ÉGLETONS - Opticienne de formation, Chloé Sisti a ouvert en 2018 son atelier de créations d'objets cousus, l'installant au cœur du village, dans l'ancien hôtel de sa grand-mère, qu'elle a racheté avec son époux, Ludo. Entre ses mains d'or, c'est tout un univers de douceur qui a vu le jour, jusqu'à décrocher le label Origine Corrèze.

À chacun de voir la vie sous l'angle qui lui plaît : Chloé Sisti, elle, avait commencé par l'appréhender à travers des lunettes. Celles avec lesquelles son métier d'opticienne la faisait jongler. Un choix de vie que la jeune femme, native de Rosiers d'Égletons, n'avait pas prévu de remettre en question. Du moins jusqu'à ce que son mari, Ludovic, ne soit muté en Bourgogne : « Là, j'ai engagé une formation de décoratrice d'intérieur ». Un premier pas dans l'aventure de la reconversion professionnelle, qui se heurte accidentellement à un grain de sable : « Un jour, j'ai eu envie de réaliser une trousse en tissu… et j'ai mis cinq heures pour arriver à un résultat pas terrible. »Elle qui détestait la couture déballe bientôt un cadeau inattendu : une machine à coudre.

Des créations éthiques et personnalisées

Un outil mystérieux quand on n'en a jamais utilisé, qui lui donne au début un peu de fil à retordre mais qu'elle finit par apprivoiser « en regardant des tutos sur YouTube ». Et la magie opère, quasi frénétique : « Je faisais, je refaisais, j'ai commencé à coudre des objets pour tout mon entourage. Et des grosses pièces, tant qu'à faire ! » Piquant, repiquant, bercée par la chanson douce de sa machine, Chloé enchaîne les vanitys, les sacs de voyage, et il faudra que son mari se penche sur ce loisir de plus en plus encombrant pour le transformer en métier. « C'est Ludo qui m'a poussée à me lancer : c'est vrai qu'il s'est pris au jeu, qu'il m'aide à trouver des tissus. »



Chloé Sisti n'a remisé ni ses patrons, ni ses aiguilles : ses créations et le ronron de sa machine à coudre accompagneront son nouveau-né, comme elles l'ont fait pour sa fille aînée - © CK

En 2018, la décision est prise : si Chloé assure encore quelques remplacements pour des opticiens, elle dépose officiellement les statuts de *Chloé Sisti Créations*. L'atelier de création trouve place au-rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de sa grand-mère, que Chloé et Ludo ont racheté à leur retour en Corrèze. Derrière les grandes fenêtres donnant sur la place de l'Église, les étoffes bigarrées, aux imprimés naïfs et colorés, donnent vie à des étuis à couverts, chouchous, trousses à langer, couvre-plats et autres accessoires zéro déchets, lingettes ou pochettes de carnet de santé, tapis à langer, sorties de bain, bavoirs et sacs pour la crèche, porte doudou, paniers de rangement, tabliers, fanions décoratifs, coussins de lecture… En coton, simili cuir, toile de jute, lin, toujours avec un réel souci éthique. Et une spécialité : la personnalisation de tous les articles, « ce qui plaît le plus aux clients ».

Un prénom brodé, et voilà un cadeau de naissance qui prend une dimension toute différente. Car l'engouement pour ses productions, estampillées du label Origine Corrèze, ne se dément pas. « L'essentiel de mes vente passe par mes réseaux sociaux (sur Facebook et Instagram, @Chloé Sisti Créations), mais aussi par les marchés auxquels je prends part » relate-t-elle, même si « en ce moment, enceinte de sept mois et demi, forcément, je tourne un peu au ralenti ». Mais le ralenti n'est pas dans le tempérament de cette future maman, dont l'imaginaire est peuplé de douillettes étoffes aux motifs comme des comptines. Elle incarnerait davantage un certain art de vivre, une tendre fidélité au village de son enfance qu'elle ne quitterait pour rien au monde : « On m'a dit que je serais plus visible dans une plus grande ville, mais fonctionner à mon échelle me convient bien… » Entreprendre et s'épanouir dans son rôle de maman, au pied du clocher qui l'a vue grandir : la recette du bonheur selon Chloé, et sans doute la plus jolie de ses créations.

Céline KOMPA

Élections sénatoriales - Corrèze commune dévoile ses deux binômes

TULLE - L'affiche pour les prochaines élections sénatoriales se précise avec deux nouveaux binômes conduits par Olga Boudin, maire de Lacelle, et d'Amandine Dewaele, conseillère régionale écologiste.

Le 27 septembre, les grands électeurs corréziens devront élire les sénateurs qui représenteront la Corrèze au palais du Luxembourg. Après les annonces des candidatures de Valéry Élophe, Emma Blondel, de Pascal Coste, Julien Bounie, Rémi Runfola et Thomas Jacquelin, l'association Corrèze commune a dévoilé, lundi, la composition de ses binômes qui seront conduits par deux femmes. Le premier est composé par Olga Boudin, maire sans étiquette de Lacelle, artiste-autrice, et de Nicolas Marlin, conseiller municipal communiste à Tulle et travailleur social. Le second réunit Amandine Dewaele, conseillère régionale écologiste, guide nature et patrimoine, et Florent Moussour, maire sans étiquette du Chastang et cultivateur.

« Ce sont deux binômes complémentaires, ancrés dans nos territoires et dans la vie locale, qui souhaitent porter au Sénat une voix nouvelle pour la Corrèze. Les candidates et leurs suppléants sont des élus de terrain qui partagent une conviction forte : celle de construire un projet collectif au-delà des clivages partisans, à partir des réalités vécues dans nos communes. Mais aussi celle de porter des initiatives parlementaires utiles à notre territoire, pour des lois protectrices des collectivités et de leurs habitants », lancent à l'unisson les candidats.

> *« Porter une voix nouvelle au sénat*

Très concrètement, Olga Boudin et Amandine Dewaele souhaitent agir pour renforcer l'autonomie des communes et obtenir une hausse des dotations, afin de donner aux collectivités les moyens d'agir ; garantir la sécurité sanitaire avec un meilleur accès aux soins, un accès durable à une eau potable de qualité, la protection de nos ressources, notamment par la sortie des pesticides ; renforcer la sécurité civile avec un véritable plan de protection face aux incendies et aux évènements climatiques extrêmes ; défendre les services publics de proximité, notamment les transports scolaires. Au cœur de leurs préoccupations, la question du changement climatique mobilise les candidats. « En Corrèze, le changement climatique est déjà une réalité. Il touche l'agriculture, la gestion et le partage de l'eau, les forêts, la biodiversité, notre santé… Nous voulons une agriculture capable de s'adapter au changement climatique, de préserver nos ressources naturelles. Il faut défendre une agriculture résiliente face au changement climatique. Nous devons adapter nos bâtiments publics au changement climatique grâce à un plan d'aménagement et de rénovation des écoles et autres équipements publics afin de mieux protéger les populations lors des épisodes de canicule », lancent les candidats.



Nicolas Marlin et Olga Boudin candidats aux sénatoriales.



Florent et Amandine Dewaele sont candidats aux sénatoriales.

Un quatuor qui compte bien insuffler un esprit de résistance . « En Corrèze, la Résistance appartient à notre histoire. Le Conseil national de la Résistance a montré qu'après une période de crise profonde, il était possible de reconstruire un modèle fondé sur la solidarité. Alors que les inégalités progressent, nous voulons garder ce esprit de résistance », pointent les élus. Concernant la méthode, les candidats souhaitent agréger toutes les volontés politiques et citoyennes qui souhaitent contribuer à un avenir heureux pour le département.

« Une Corrèze où l'on peut s'installer, travailler, se soigner, se déplacer, se nourrir correctement et vieillir dignement », développent Olga Boudin et Amandine Dewaele. Et de rappeler: « L'élection sénatoriale est d'abord une élection de proximité. Elle doit permettre de faire entendre au Sénat la voix des communes et de celles qui la font vivre ».

Thibaut FAUVERGUE

Libération de Tulle - Le PCF soutient Michel Tresallet, Valéry Elophe saisit les autorités

TULLE - Lundi 17 août, lors de la cérémonie de commémoration de la Libération de Tulle, Michel Trésallet, président du comité tulliste de l'Anacr, a pris à partie des élus du RN. Très rapidement, il a reçu le soutien du PCF. De son côté, Valéry Elophe a saisi le préfet et le maire de Tulle.

Alors que Tulle commémorait, lundi 17 août, le 82e anniversaire de sa Libération, Michel Trésallet, président du comité tulliste de l'*Anacr*, critiquait publiquement la présence d'élus du RN. Une réaction qui n'a pas manqué de faire réagir. Très vite, il a reçu le soutien de la section tulliste du Parti communiste français.

« Cette position n'a rien d'excessif. Elle relève au contraire d'une exigence de respect de la mémoire, de la Résistance et des valeurs de la République. Michel Trésallet est le fils d'un déporté mort dans les camps nazis. Il porte donc, avec l'*Anacr*, une mémoire qui ne peut être réduite à une simple querelle politique. Le comité *Anacr* de Tulle œuvre depuis des années à transmettre l'histoire de la Résistance et à honorer celles et ceux qui ont payé de leur vie leur engagement pour la liberté. À Tulle, ville martyre de la barbarie nazie, la mémoire n'est pas une décoration que l'on sort lors des cérémonies officielles. Elle est un devoir. Nous condamnons également avec la plus grande fermeté les propos insultants, haineux et abjects diffusés sur les réseaux sociaux à l'encontre de Michel Trésallet par des personnes prenant la défense des élus du RN concernés. On peut contester une décision. On peut débattre politiquement. Mais on ne salit pas la mémoire d'un fils de déporté et on ne s'en prend pas avec haine à celui qui fait vivre la mémoire de la Résistance. La liberté d'expression ne saurait servir de prétexte aux insultes, aux menaces ou aux attaques personnelles. Le PCF de Tulle rappelle que la Résistance s'est construite autour de valeurs essentielles : la liberté, la démocratie, la fraternité, la solidarité et le refus du fascisme, du racisme et de la haine. Ces valeurs restent plus que jamais nécessaires aujourd'hui. Nous appelons donc toutes celles et tous ceux qui sont attachés à l'histoire de Tulle, à la mémoire de ses martyrs et aux valeurs de la République à faire preuve de responsabilité et à ne jamais banaliser les discours et les comportements qui cherchent à réhabiliter ou à banaliser les idéologies qui ont conduit aux heures les plus sombres de notre histoire », expliquent les représentants de la section du PCF dans un communiqué.

Valéry Élophe saisit le préfet et le maire

Réaction également de Valéry Élophe qui, en tant que conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, était aux côtés de Thierry Greck, conseiller municipal de Tulle, pour commémorer cet anniversaire. Dans un courrier adressé au maire de Tulle, Laurent Melin, l'élu dénonce avoir été pris à partie publiquement en raison de son appartenance politique dans des conditions qui ont selon lui porté atteinte à la solennité de ce moment de mémoire et de recueillement. « Indépendamment des opinions et engagements politiques de chacun, une cérémonie officielle ne saurait devenir le théâtre d'affrontements, d'invectives ou d'interpellations partisanes. Ces moments appartiennent à tous. La dignité, le respect de chacun et le recueillement doivent impérativement y prévaloir. À l'issue de la cérémonie, Thierry Greck et moi-même avons d'ailleurs immédiatement fait part de notre protestation à Monsieur le Maire de Tulle et lui avons indiqué notre souhait que toutes les dispositions nécessaires soient prises afin qu'une telle situation ne puisse plus se reproduire. Je vous demande de bien vouloir examiner les circonstances précises de cet incident et les suites qui peuvent lui être données, et de veiller à ce que toutes les mesures appropriées soient prises lors des prochaines cérémonies officielles afin que de tels agissements ne puissent se renouveler », plaide dans un communiqué l'élu du Rassemblement national.



Les faits se sont déroulés lundi, lors de la commémoration de la Libération de la Ville de Tulle.

Communauté de communes - Chaumeil en route vers Vézère Monédières Millesources ?

CHAUMEIL - Actuellement membre de la communauté de communes Ventadour Egletons Monédières, la commune de Chaumeil pourrait bien rejoindre celle de Vézère Monédières Millesources. Un choix défendu par la nouvelle municipalité qui a lancé une étude d'impact. L'annonce a suscité l'émoi de certains habitants, réunis en collectif, inquiets des conséquences financières d'un tel transfert.

Après avoir ouvert la porte à Bugeat en 2023, la communauté de communes de Vézère Monédières Millesources (CCV2M) pourrait bien gagner quelques kilomètres carrés supplémentaires en intégrant le petit village de Chaumeil. Actuellement membre de la communauté de communes Ventadour Egletons Monédières, la commune rendue célèbre par Jean Ségurel frappe aujourd'hui à la porte de CCV2M. « Dès notre élection, nous nous sommes posé la question de l'appartenance de Chaumeil à la communauté de communes Ventadour Monédières. Déjà en 2015, au moment du vote le sujet avait divisé le conseil municipal de l'époque qui avait finalement validé ce choix de justesse », retrace Etienne Roger, élu maire de Chaumeil en mars 2026. Quelques mois après avoir enfilé l'écharpe l'édile a mis le sujet à l'ordre du conseil municipal de juin.

Un transfert au nom de la cohérence territoriale

« Cette appartenance est selon nous incohérente du point de vue géographique. Nous sommes à l'extrémité de cette com'com. Ce territoire



La question du transfert de Chaumeil vers CCV2M fait débat.
© Thibaut FAUVERGUE

ne correspond pas à notre bassin de vie, nous sommes plus tournés vers Treignac que vers Lapleau, située à 45 minutes de Chaumeil. Tout comme Treignac, Grandsaignes, Veix, Lestards… nous faisons partie des Monédières. Avec Saint-Augustin, nous sommes les deux seules communes à être isolées dans une autre communauté de communes », argumente l'édile. Un isolement géographique qui a entraîné, selon lui, la fermeture de la Maison des Monédières, un entité touristique qui faisait la part belle aux produits et au patrimoine local. « Lors des mandats précédents, les dirigeants locaux et communautaires ont préféré valoriser le viaduc des Rochers Noirs et le château de Ventadour que notre structure. Faute de soutien, elle a été fermée », déplore le maire qui a rapidement alerté Jean-Louis Bachellerie, le nouveau président de la com'com Ventadour Egletons Monédières. « Mes arguments ont été entendus et partagés », rassure l'édile. De son côté, Philippe Genty, le président de CCV2M, voit d'un bon œil cette adhésion qui permettrait d'assurer une cohésion territoriale et de faire revivre la Maison des Monédières.

Les inquiétudes du collectif « Chaumeil notre avenir »

Datée du 4 juin, une délibération du conseil municipal a été votée à l'unanimité du conseil municipal pour lancer une étude d'impact permettant d'analyser les conséquences d'un tel transfert. Une annonce qui a rapidement suscité l'émoi d'habitants, réunis au sein du collectif « Chaumeil notre avenir ». Regroupant aujourd'hui une quarantaine de Chaumeillois, dont des élus démissionnaires, le collectif déplore « un étonnant choix » qui ne figurait pas dans la profession de foi de l'équipe municipale, mais surtout, s'inquiète des augmentations financières possibles engendrées par un tel transfert. « Les services en place, actuellement assurés par la communauté de communes, seront-ils maintenus ? », s'interroge le collectif qui demande l'organisation d'un référendum local pour trancher ce projet, majeur pour la commune.

Une question tranchée par le préfet

« Après l'étude qui s'achèvera fin août, nous organiserons une réunion publique pour présenter les conclusions et débattre avec les habitants. Le conseil municipal prendra ensuite ses responsabilités », annonce le maire.
La décision finale sera prise par le préfet, à qui revient le choix de valider ou non le transfert qui pourrait intervenir au 1er janvier 2027.

Thibaut FAUVERGUE

Politique - Xavier Bertrand en visite en Corrèze



Proche de Pascal Coste, Xavier Bertrand a fait le déplacement en Corrèze.

À l'invitation de Pascal Coste, Xavier Bertrand, président de la région des Hauts-de-France, s'est rendu le mardi 18 août à Égletons. Dans le cadre du château Robert, l'ex-ministre a échangé à bâtons rompus avec des maires et des élus corréziens. Au cœur des discussions, les difficultés rencontrées par les maires avec les échelons supérieurs. Pour lui, « la France ne peut plus être gérée de loin par quelques-uns. Dans la République des territoires qui va naître, l'emploi ou l'écologie se décideront au plus près et par ceux qui y vivent. Les Français ont trop souffert de décideurs qui ignorent la réalité, parce qu'au fond, l'immigration, l'insécurité, la question du pouvoir d'achat ne les concernaient pas. L'union nous donnera la force indestructible de reconstruire ce beau pays que nous léguerons à nos enfants ».

Transports scolaires - Le PCF mobilisé contre la suppression de dix-huit lignes

Dans un communiqué adressé à la presse, la fédération de la Corrèze du Parti communiste français apporte son soutien aux élus et aux familles mobilisés contre la suppression annoncée par la Région Nouvelle-Aquitaine de 18 lignes de transport scolaire dès la rentrée 2026 (voir notre édition du 14 août).
Selon elle, cette décision a été prise sans aucune concertation avec les élus locaux concernés. Pour de nombreuses familles rurales, ces lignes sont indispensables pour permettre aux enfants de rejoindre leur école.
Leur suppression risque également de fragiliser les petites écoles et l'attractivité des communes rurales. Et de rappeler, « le transport scolaire est un service public essentiel. Il ne doit pas être sacrifié au nom d'économies budgétaires ».
Le PCF Corrèze demande au président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, d'annuler cette décision et de maintenir les 18 lignes concernées. Et appelle parents, élus, enseignants et citoyens corréziens à se mobiliser pour défendre le transport scolaire et l'avenir des écoles rurales en signant la pétition en ligne sur change.org.change.org/p/pour-le-maintien-de-toutes-les-lignes-de-transport-scolaire-en-corrèze.

Retrouvez la pétition en ligne sur change.org/p/pour-le-maintien-de-toutes-les-lignes-de-transport-scolaire-en-corrèze

Solidarité - 250 personnes mobilisées contre l'expulsion de la famille Shtika



Répondant à l'appel du collectif « Corrèze solidarité » et de RESF, 250 personnes se sont retrouvées devant la préfecture.

Ce mercredi 19 août, 250 personnes se sont rassemblées devant la préfecture pour s'opposer à une mesure d'expulsion à l'encontre d'une famille d'origine albanaise.
Les parents et leurs deux enfants scolarisés de neuf et trois ans, vivant à Tulle et intégrés grâce à leur travail dans plusieurs associations locales, sont en effet menacés d'être renvoyés en Albanie. Après un premier séjour à Tulle, et face aux difficultés et aux persécutions dans leur pays d'origine, la famille Shtika est revenue en Corrèze en 2023.

À l'appel du Collectif Corrèze Solidarité et de RESF*, ce rassemblement a permis aux responsables des associations de rencontrer le directeur de cabinet du préfet pour lui exposer les raisons de leur opposition à cette décision, jugée inhumaine et incohérente sur le plan économique et social. C'est « le bon droit face à l'administration », a souligné Dominique Grador au nom du Collectif en rappelant que « le préfet dispose d'un pouvoir discrétionnaire ».

** RESF : Réseau Éducation Sans Frontières*

Mobilisation - Les pompiers corréziens aussi réclament plus de professionnels

CORRÈZE - La mobilisation nationale des sapeurs-pompiers, le 13 août dernier, n'a pas eu l'écho attendu : ce jeudi-là, une série de feux dans le département a pris le dessus. Et quand on est soldat du feu, c'est toujours l'urgence qui prime. Ce qui ne change rien à l'inquiétude de l'intersyndicale quant au manque criant de professionnels dans le département. Les 26 et 29 septembre, un nouveau mouvement sera engagé.

Jusqu'en Corrèze, la mobilisation des sapeurs-pompiers ne souffre plus de délai. L'enjeu de la sécurité civile, ici comme ailleurs, est trop important. Frédéric Coulie, à la tête du syndicat autonome SPP-PATS, rappelle en préambule qu'il s'agit « d'un mouvement intersyndical, rejoint par les trois syndicats (FO, Avenir et SPP-PATS, ndlr) et d'envergure nationale ».

La sécurité civile à bout de souffle

Au cœur de ce mouvement social, « des sollicitations de plus en plus nombreuses, et des besoins d'effectifs professionnels en hausse ». De fait, la Corrèze compte autour de 1200 pompiers, parmi lesquels 150 seulement sont professionnels. « Or les volontaires sont évidemment nécessaires, mais ils ne sont pas disponibles en permanence car ils travaillent en parallèle ». Ce qui entraîne le fonctionnement dans un cercle vicieux : « Jusque là, le département était épargné par les feux en pleine saison. Mais nous n'intervenons pas qu'en Corrèze : nous sommes partis en Gironde, dans les Landes, dans le Var… Le jeudi 13 août, notamment, trois de nos véhicules ont pris la route des Landes où un feu est reparti ». Les effectifs professionnels corréziens s'en trouvent chaque fois amputés, « alors même que les besoins dans le département, eux, ne diminuent pas. Il faut se rappeler que 70% de nos interventions concernent des secours à personnes ».

> *« On doit pouvoir recruter des sapeurs-pompiers professionnels, tout comme il y a urgence à se pencher sur les moyens aériens, à bout de souffle*

Là où le bât blesse, c'est côté budget : « Quand nous siégeons dans les différentes instances, c'est chaque fois le même constat. Le budget n'y est pas pour procéder à davantage d'embauches ». Alors ce qu'attendent les sapeurs-pompiers, c'est « un engagement financier durable de l'État envers la sécurité civile, en grande souffrance. On doit pouvoir recruter des sapeurs-pompiers professionnels, tout comme il y a urgence à se pencher sur les moyens aériens, à bout de souffle ». Au total, pour tout le pays, les syndicats estiment les besoins à hauteur de 21 000 créations de postes.
Preuve de la tension à laquelle sont soumis ces hommes et ces femmes qui risquent quotidiennement leur vie pour sauver la nôtre, « on n'a plus le temps de récupérer. Les professionnels sont souvent aussi pompiers volontaires, ils finissent par travailler en continu. C'est épuisant, on commence à le ressentir ». Et Frédéric Coulie d'ajouter : « Deux pompiers sont morts en Gironde cet été, alors quand on entend la préfète de Région dire qu'il n'y a pas eu de morts, forcément, ça nous impacte… »



En Corrèze comme partout, le nombre de professionnels n'est pas suffisant - © Sdis Corrèze

Nouvelle mobilisation les 26 et 19 septembre

C'est donc bien vers le sommet de l'État que se tournent les soldats du feu, « vraiment pas contre notre hiérarchie ». Alors n'avoir pas pu se faire entendre en Corrèze, le 13 août, les a un peu peinés : « Nos pancartes, nos slogans étaient prêts. Mais plusieurs départs de feu ce jour-là nous ont mobilisés », remisant la grogne au second plan. Leur récompense, « la réaction des gens dont nous avons préservé les maisons, à Brive notamment, qui sont eux tout à fait conscients des enjeux ».
Des citoyens qui ne perdront rien de ces slogans et pancartes, soigneusement stockés en vue de la mobilisation nationale des pompiers, le 26 septembre prochain, puis de celle de l'ensemble des fonctionnaires, trois jours plus tard.
« On est d'autant plus décidés que la rencontre avec notre ministre, ce 13 août, n'a pas donné grand-chose. »

Céline KOMPA

Faits divers - Une inquiétante flambée du nombre d'incendies

CORRÈZE - Les conséquences de la sécheresse se font durement sentir en Corrèze, avec des réserves d'eau au plus bas. Une situation facilitant la propagation des feux de végétation. La semaine passée aura malheureusement été marquée par une série d'incendies préoccupante.

Mercredi 12 août, un feu de forêt s'est déclaré sur la commune de Sainte-Féréole, aux abords du village de Berchat, parcourant 1,5 hectares. Le sinistre a heureusement été rapidement fixé, grâce à l'intervention rapide des soldats du feu des centres de secours de Donzenac, Beynat, Brive, Seilhac et Objat, mais aussi grâce à l'appui efficace des agriculteurs de la localité et des communes voisines.



à Sainte-Fortunade, 1,5 hectares de prairies ont été détruits.

Ce même 12 août, en soirée, un incendie vorace ravageait deux chalets à Malemort (secteur des Bourriottes), dégageant une forte et inquiétante odeur de plastique. Mais là encore, les sapeurs-pompiers sont intervenus avec célérité, évitant la propagation des flammes aux bâtiments voisins.
Le lendemain, jeudi 13 août aux alentours de 16h, c'est dans le secteur de Planchetorte, route de Puyblanc à Brive, non loin de la commune de Noailles, que des flammes se sont élevées, se propageant très rapidement à la végétation.
Une situation qui a nécessité l'évacuation de huit maisons que les quarante-deux sapeurs-pompiers (et quatorze engins) engagés ont défendues contre l'incendie, une fois leurs habitants évacués. En tout, 12 hectares ont été réduits en cendre.
Le 13 août après-midi encore, un nouveau feu de végétation était signalé, cette fois route de l'Église-aux-Bois, au niveau de l'ancienne déchetterie de Treignac.
À l'origine du sinistre, selon la municipalité, un camion de livraison en manœuvre qui aurait pris feu. Des centres de secours de Treignac, Bugeat, Tulle, Chamberet et Le Lonzac, trente-cinq sapeurs-pompiers ont aussi pu compter sur le soutien des agriculteurs pour éteindre le brasier qui a totalement détruit le véhicule avant de se propager à 1,5 hectare de végétation.
Toujours le 13 août, cette fois entre les massifs des Monédières et des Millevaches, c'est le territoire de la commune de Bonnefond qui a été touché par un départ de feu dont la propagation a ravagé cinq hectares.
En fin de matinée mercredi 19 août au lieu dit Charel, sur la commune de Sainte-Fortunade, un incendie d'origine accidentelle s'est déclaré. Au total un hectare et demi de prairie et de haies ont été détruits. Cet incendie a nécessité l'intervention de six engins venant de Tulle, Beynat et Seilhac.



À Treignac, le feu est parti d'un camion. © Nicole Fureix, Manzanne.

Faits divers - Le bureau de Poste du Chastang cambriolé

Dans la nuit de jeudi à vendredi 14 août, le bureau de poste du Chastang a été cambriolé. Au matin, c'est l'employée qui a découvert les conséquences de cette visite nocturne. « Ceux qui ont fait ça sont passés par la fenêtre de la salle des fêtes (le bureau de poste en partage l'espace, ndlr). Ils ont trouvé la clé du coffre, mais celui-ci s'ouvre conjointement avec un code » indique Florent Moussour, maire de la commune.
Le ou les cambrioleurs sont ensuite partis avec la clé, ce qui pose un double problème : « Les services de la Poste n'ont pas été en mesure d'ouvrir le coffre pour le moment, du coup on ne sait toujours pas ce qui a été volé ». Ce que l'on sait en revanche, c'est que le coffre contenait des liquidités, autour de 5000€ selon le premier magistrat, ainsi que les timbres destinés à la vente. « Et avant de quitter les lieux, ils ont tout aspergé avec le contenu de l'extincteur, qu'ils ont emporté. »
Conséquence immédiate, la fermeture du bureau de poste et le placement en chômage technique de son employée, mais surtout, pour les 350 habitants du village, l'impossibilité d'accéder au service postal. « Les gendarmes de Tulle étaient sur place dès vendredi 14 au matin, et la municipalité a porté plainte lundi matin. »

Sécheresse - Extension de l'alerte renforcée à deux nouvelles zones

CORRÈZE - Face à l'accentuation de la sécheresse, de nouvelles mesures ont été prises par le Préfet de la Corrèze le vendredi 14 août.

Il suffi de jeter un œil à la nature pour constater les effets de la sécheresse qui dure : en dépit de quelques précipitations au début du mois d'août l'amélioration de certains indicateurs utilisés pour le suivi de la sécheresse n'a été que temporaire. Un déficit pluviométrique chronique, installé depuis mars, mais aussi des vagues de chaleur caniculaire successives, expliquent la dégradation des indicateurs qui atteignent aujourd'hui, selon la préfecture de la Corrèze, « des niveaux inquiétants » . Ainsi, « les sols demeurent extrêmement secs, les débits sont particulièrement faibles dans les cours d'eau, avec des cas d'assecs sur certains secteurs, et les ressources souterraines sont au plus bas. La situation de l'alimentation en eau potable continue elle aussi de se tendre. Plus d'une vingtaine de collectivités ont signalé des difficultés pour assurer l'alimentation en eau de leurs abonnés. Sur le plateau de Bort, la situation reste sous tension malgré une autorisation temporaire accordée d'exploiter un forage supplémentaire dans le Cantal ». Afin de préserver les ressources en eau, Vincent Berton, préfet de la Corrèze a placé deux nouvelles zones en alerte renforcée : les zones « Vézère cristalline aval rive gauche » et « Couze ». Les dix zones d'alerte « Dordogne des grands barrages amont », « Dordogne des grands barrages aval rive gauche », « Dordogne karstique » , « Auvézère », « Vézère cristalline amont », « Logne », « Elle », « Corrèze amont », « Corrèze aval » et « Vienne Amont » demeurent à l'état de crise. La zone « Vézère cristalline aval rive droite » est maintenue en alerte renforcée, et la zone « Rivière Vézère » est maintenue en alerte.



Depuis mars, les précipitations font défaut en Corrèze, entraînant une sécheresse aiguë qui impose des mesures drastiques.
© Frédérique Colombéron

Lavage de voitures interdit

Il est également rappelé que dans ce contexte, dans les zones en crise, le lavage de véhicules même dans des installations professionnelles est strictement interdit hors impératif sanitaire. Pour les particuliers des zones en crise et en alerte renforcée, seul l'arrosage des jardins potagers reste autorisé à partir de 20 h et jusqu'à 8 h, ainsi que 2 nuits par semaine aux mêmes horaires l'arrosage des arbres et arbustes de moins de 3 ans (l'arrosage des pelouses et massifs est interdit). Le remplissage des piscines familiales est totalement interdit en crise ; en alerte renforcée, les remises à niveau ou premiers remplissages pour des piscines dont les travaux d'implantation ont débuté avant les premières restrictions restent autorisés. Le nettoyage des façades, toitures (…) est totalement interdit en crise ; en alerte renforcée, il n'est possible que s'il est rendu nécessaire par des travaux.

Dérogations pour usages agricoles

Les prélèvements nécessaires à l'abreuvement des animaux ne sont pas concernés par les restrictions, ni les prélèvements pour l'irrigation effectués dans des retenues de stockage déconnectées du milieu hydrographique naturel. Certains usages agricoles (cultures hors sols sous serre, cultures maraîchères et légumière par exemple) peuvent également bénéficier de dérogation. Les irrigants sont invités à se rapprocher de la chambre d'agriculture de la Corrèze.
Un suivi quotidien des indicateurs est mis en place par les services de l'État, et des mesures supplémentaires pourront être mises en œuvre afin de préserver la ressource en eau pour les enjeux prioritaires du département.

L'ensemble des mesures de restriction à respecter dans chacune des zones sont détaillées sur le site national https://vigieau.gouv.fr/, en saisissant une adresse postale ou en autorisant sa géolocalisation.

The Race - Un raid grandeur nature dans la vallée de la Vézère



Du packraft est notamment au programme.

CHASTEAUX - Pour sa 7ème édition, le grand raid nature corrézien The Race (Raid Aventure Corrèze Expérience) se déroulera finalement dans la basse vallée de la Vézère, les 29 et 30 août, après un report lié à la canicule.

Si la version « découverte » (une journée ouverte à tous, même débutants), devait se dérouler autour du plan d'eau du Causse, les organisateurs du Comité Corrèze de Course d'orientation ont dû bâtir en catastrophe un plan B pour la version experts (deux jours et plus de 100 km) du grand raid nature corrézien, the Race. En effet, « le site d'accueil originel (Bugeat et le plateau de Millevaches) et la date prévue (fin juin 2026) ont été confrontés à la première canicule et à une vigilance rouge interdisant toute épreuve », résument les organisateurs qui se réjouissent finalement : « La vallée de la Vézère et le plan d'eau du Causse ont répondu favorablement à la demande du CDCO 19 d'accueillir les 2 épreuves sur le même site, fin août ». Fidèle au principe qui a prévalu à sa création, The Race version experts se propose de faire découvrir, durant deux jours d'efforts intenses, les coins les plus méconnus (et souvent les plus sauvages et beaux) de la Corrèze. Une découverte qui se fera en orientation permanente, au fil des cartes remises aux concurrents chaque matin, mais aussi avec des moyens de locomotion variés : à pied bien sûr, mais aussi en VTT ou en packraft (kayak biplace gonflable) et même en nage aventure ! Les deux étapes se dérouleront donc en boucle, avec un grand repas festif à Lissac le samedi soir pour récupérer des efforts initiaux.

Des parcours en boucle

Côté version découverte, le raid se déroulera en boucle au départ de la base nautique de Chasteaux, à 10h le dimanche.
« Les inscrits seront dispensés de nage aventure, mais pas des autres épreuves, le tout en orientation permanente également, mais déclinée de manière beaucoup plus légère et ludique avec 30 km de plaisirs », poursuit l'équipe organisatrice. Comme chaque année, le raid ne se vit qu'en équipe (de 2 ou 4 personnes sur le raid « expert », et de 2 personnes sur le raid « découverte »), avec possibilité de ne faire qu'une des deux journées dites « experts ». Autre nouveauté de cette 7ème édition, dans toutes ses versions, The Race se déroulera en boucles, permettant ainsi de se dispenser d'assistance (qui demeure cependant autorisée). « On attend une centaine de personnes en tout sur les différents formats, venues de toute la France », termine l'organisation.

Jérémy TRUANT (CLP)

Pratique : Les inscriptions sont toujours possibles et renseignements sur www.tourismecorreze.com/fr/race_raid_aventure_correze_experience.html ou par téléphone au 0760165323

7 jours en bref

Une nouvelle façon de voyager sur les traces du Tacot des Rochers Noirs

Découvrir la Corrèze autrement, en prenant le temps : c'est la promesse renouvelée de Twizygzaguez en Corrèze, dont la sixième saison est ouverte. Depuis son lancement, cette offre touristique originale invite habitants et visiteurs à explorer les trésors du territoire à bord de petits véhicules électriques deux places, silencieux et respectueux de l'environnement. Au fil des années, l'initiative s'est imposée comme une expérience de slow tourisme mêlant patrimoine, nature, innovation et mobilité durable. Chaque itinéraire raconte une histoire, révèle des lieux parfois méconnus et propose une immersion originale grâce à des commentaires audio et des contenus interactifs. Au départ du Domaine des Monédières, les participants pourront découvrir des histoires de Corréziens : la Dame bleue de Freysselines, Dossard 36 l'ange des Monédières, le Tour des Présidents, sur les traces des Ailes Gaillardes. Cette nouvelle saison est marquée par la création d'un parcours inédit consacré au Tacot des Rochers Noirs. Au départ de Marcillac Sport Nature, cette balade transporte les participants au début du XXe siècle, lorsque le petit train départemental serpentait dans les paysages corréziens. Anecdotes, témoignages et patrimoine ferroviaire jalonnent cette découverte qui conduit jusqu'au site emblématique des Rochers Noirs. Réservation via la plateforme Elloha.

De septembre à décembre, formez-vous à la gestion associative

Vous êtes bénévole, membre d'un bureau associatif ou vous souhaitez vous investir davantage dans une association ? Le Certif'Asso (Certificat de Formation à la Gestion Associative) vous permet d'acquérir les compétences essentielles pour prendre des responsabilités et contribuer au développement de votre association. Au cours de cette formation, vous apprendrez à maîtriser les fondamentaux de la gestion administrative, financière et humaine d'une association, comprendre son fonctionnement démocratique et sa gouvernance, développer un projet associatif et mobiliser des partenaires, piloter votre association avec davantage de confiance et d'efficacité. Que vous soyez déjà dirigeant ou envisagiez de le devenir, cette formation vous apportera des outils concrets pour agir au quotidien. Le Certif'Asso est gratuit et ouvert à toutes et tous, et se compose de trente heures de formation théorique et de quinze jours de stage pratique. Il est organisé de septembre à décembre 2026, avec des modules en soirée, en présentiel et en visioconférence, afin de faciliter la participation du plus grand nombre. À l'issue du parcours, vous pourrez obtenir le Certificat de Formation à la Gestion Associative (Cfga), délivré par la Drajes Nouvelle-Aquitaine (Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative). Cette formation est portée par les acteurs du réseau Guid'Asso 19 : le Sdjes Corrèze, *Familles Rurales Corrèze*, le Dla, *Profession Sport Limousin*, *la Ligue de l'enseignement – Fal Corrèze* et *Airelle*.

France Alzheimer

L'association *France Alzheimer Corrèze* proposera, le jeudi 24 septembre de 10h30 à 12h, une conférence au Conseil départemental de la Corrèze, intitulée « Arts, culture et Alzheimer (et maladies apparentées), un enjeu pour nos communes ». Elle sera suivie d'un apéritif déjeunatoire.

Les élections municipales de Tarnac se précisent

Suite à l'annulation par le tribunal administratif de Limoges des opérations électorales du 15 mars dernier, la commune de Tarnac doit organiser des élections municipales partielles intégrales. Les électeurs sont ainsi convoqués le dimanche 13 septembre pour élire onze conseillers municipaux. Le scrutin se tiendra à la mairie de 8h à 18h. En cas de second tour, le vote aura lieu le dimanche 20 septembre aux mêmes horaires.

Une balade à la découverte du plan d'eau du Coiroux

Corrèze-environnement et l'Association de sauvegarde de la vallée du coiroux vous invitent le vendredi 28 août 2026 à 17h au centre touristique du Coiroux, pour échanger sur la situation du plan d'eau et rechercher ensemble des solutions pour son avenir.
William Mazerm, aquaculteur et président de Sauvegarde de la Vallée du Coiroux, accompagné de Guillaume Chateau, adjoint au Maire d'Aubazine animeront cette sortie. Contact et inscription au 06.13.88.27.31.

Maison du patrimoine - Naves fait de la place à son trésor gaulois

NAVES - Depuis quelques mois, la Maison du patrimoine accueille dans un nouvel écrin ses trésors gaulois où figurent en bonne place le cheval de bronze, le carnyx, casques, épées, boucliers,...

À Naves, la Maison du Patrimoine vient de s'agrandir pour accueillir dans de meilleures conditions une partie du trésor découvert sur le site voisin de Tintignac : casques, épées, boucliers et carnyx gaulois, vieux de plus de deux mille ans. Sans oublier une pièce majeure : le cheval en bronze. Nouvelles vitrines climatisées, capteurs de température et d'hygrométrie reliés directement au laboratoire toulousain chargé de la conservation : la collection, unique au monde, est aujourd'hui traitée avec les mêmes précautions qu'une œuvre de musée national.

Un bénévole passionné, gardien du récit

C'est Jacques Céron, retraité bénévole et passionné d'archéologie et de géologie, qui commente les pièces exposées pour les visiteurs. Son récit ne se limite pas aux objets : il raconte aussi les coulisses de leur découverte, en septembre 2004, et la bataille qui a suivi pour que ce trésor reste en Corrèze plutôt que de repartir vers le musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. « On a réussi à tout conserver ici », résume-t-il, non sans fierté.

Le cheval, star de la collection

La pièce qui retient le plus l'attention est un cheval en bronze, entièrement reconstitué par les restaurateurs toulousains à partir de fragments longtemps pris pour de simples plaques métalliques. « Pour les Gaulois, le cheval était l'insigne de la fertilité : c'est lui qui amenait l'âme des vivants sur terre, et qui conduisait celle des morts dans l'au-delà », explique le guide. Il aime raconter l'histoire de ce visiteur venu spécifiquement pour voir « le trésor de Tintignac » et resté assis des heures durant devant la vitrine de l'équidé, sans dire un mot. Interrogé en fin de journée, l'homme s'est révélé être un spécialiste belge de l'archéologie, venu tout exprès pour vérifier de ses propres yeux qu'il ne s'agissait pas d'une copie.

Un rituel gravé dans le métal

Un casque à tête d'oiseau, resté quasi intact au fond de la fosse où il avait été enterré, constitue lui aussi une pièce marquante. Vu d'un côté, il paraît parfait ; de l'autre, on distingue nettement les traces de coups de lame qui l'ont volontairement rendu inutilisable. Un rituel que l'on retrouve sur l'ensemble des objets du dépôt : casques, épées et carnyx ont tous été démontés ou mutilés avant d'être enfouis, pour ôter leur valeur marchande tout en conservant leur dimension spirituelle : une offrande aux dieux, mise ainsi à l'abri du pillage.

Anneaux et prestige

Non loin de là, un casque à anneaux intrigue les visiteurs par sa forme inhabituelle : chaque anneau mesure une trentaine de centimètres de diamètre, pour un poids total d'un à deux kilos. Sans doute un casque de cérémonie, bien plus que de combat. À côté, un chaudron en bronze, l'un des rares objets du dépôt à ne pas avoir été volontairement abîmé, rappelle que ces pièces ont aussi fait le tour des grandes expositions nationales, comme à la Villette, à Paris, avant de revenir s'installer définitivement à Naves.

Le serpent qui donnait de la voix

Le carnyx à tête de serpent, unique en son genre parmi les instruments retrouvés sur le site, occupe une place à part dans les vitrines. Des essais acoustiques menés sur des répliques, à l'université du Mans, ont montré que la forme si particulière de son embouchure droite (et non courbe, comme on l'imaginait avant la découverte de Tintignac) double presque la portée du son. Assez pour impressionner n'importe quel ennemi avant la bataille.
Le guide bénévole aime enfin rappeler la visite d'un grand professeur de Paris, qui a livré son diagnostic en une phrase restée
célèbre parmi l'équipe : au vu de la richesse des objets exposés, il pense que Jules César est venu en Gaule, non pas pour « éduquer » les Gaulois, comme on le raconte souvent, mais bien pour piller un savoir-faire et un artisanat qui n'avaient rien à envier à ceux des Grecs et des Romains.
Chaque année, en septembre, le musée accueille en outre une session de formation pour des professeurs du Louvre, venus tout apprendre sur ces pièces devenues une référence pour quiconque étudie la civilisation gauloise. Une manière de mesurer, dans le musée d'un village corrézien, l'importance que revêt aujourd'hui cette collection à l'échelle internationale.

Juliette JOUVE-SOLER (CLP)



Dans ce nouvel écrin, les pièces sont savamment mises en lumière.



Le cheval en bronze, la star de la collection.



L'incontournable Carnyx.

Sédières - « The Mimozas » pour clôturer la saison des apéro-concerts



Lundi 24 août, The Mimozas animera l'apéro-concert.

Jusqu'au 30 septembre, le château de Sédières invite le public à vivre une saison estivale placée sous le signe de la nature, de la culture et des émotions partagées. Dans cet écrin préservé où se mêlent forêts, étangs et patrimoine Renaissance, la nature devient le véritable fil conducteur de la programmation. Source d'inspiration artistique, terrain d'aventure et espace de découverte, elle s'invite au cœur de la plupart des expériences proposées cet été.
Une exposition proposée à la fois en intérieur et en extérieur marque cette saison. Intitulée « Nature », elle propose une immersion artistique et sensorielle autour du vivant dans le château avec les artistes Kendra Haste et Pierre-Luc Poujol. Dans le parc, la faune corrézienne est mise à l'honneur à travers les regards de photographes naturalistes.
Tout au long de l'été, le Domaine vibre également au rythme d'apéro-concerts, spectacles jeune public, animations, balades nature et activités de pleine nature : randonnée, VTT, Terra Aventura, tyrolienne, tir à l'arc… sans oublier les pauses gourmandes et les moments de détente dans un cadre exceptionnel. Pensée pour tous les publics, cette programmation invite chacun à ralentir, explorer et se reconnecter à l'essentiel, le temps d'un été à Sédières. Lundi 24 août à 19h le dernier apéro-concert de la saison sera animé par The Mimozas, groupe de variété disco-rock et pop.
Avec leur énergie communicative et leur univers résolument festif, les quatre musiciens du groupe The Mimozas revisitent les grands succès de la variété, du disco et du rock dans des versions originales et pleines de fraîcheur. Leur particularité ?
Chacun des musiciens prête sa voix au répertoire, apportant des couleurs et des ambiances variées qui rythment le concert. De Joe Dassin à Téléphone, en passant par Michael Jackson, les Bee Gees, Boney M, les Rolling Stones ou encore U2, le groupe puise dans plusieurs décennies de tubes incontournables pour faire chanter et danser le public.

Renseignements : 05.44.41.90.70 - www.correze.fr/domaine_sedieres

Les Amis de la Baronne - Transformer le cercle vicieux de la solitude en une farandole

LE-CHASTANG - À 79 ans, le cœur d'Évelyne Sellier bat au rythme des danses dans lesquelles elle entraîne, trois fois l'an, une soixantaine de fidèles sur le parquet de la salle des fêtes du Chastang. Son association, Les Amis de la Baronne, y organise des soirées dansantes dans la plus pure tradition : on se fait beau, on vient seul ou en couple et l'on savoure le plaisir de tournoyer sur la piste en chassant l'ennui d'un quotidien pas toujours animé lorsqu'on est senior et qu'on vit à la campagne.



Évelyne Sellier, plus connue comme la Baronne, a créé des rendez-vous dansans très courus au Chastang. - © CK

Elle a toujours aimé danser, Évelyne. D'aussi loin qu'elle se souvienne. Même si, jeune fille sage élevée dans la très stricte institution briviste Notre-Dame, elle reconnaît avoir longtemps été « un peu sur la retenue », sa vie professionnelle tourangelle a fini par la conduire sur ce parquet qui aujourd'hui encore, à 79 printemps, l'attire irrésistiblement. « J'ai commencé à sortir un peu avec une de mes collègues, plus dégourdie que moi », se souvient-elle en souriant. C'est à cette époque aussi qu'elle croise le chemin de celui avec lequel elle partagera 41 ans de sa vie et bâtira une famille.

> *« Les bals de Denis Salesse ont joué le rôle de déclic*

Une sarabande de bonheur au gré de laquelle elle ne perd pas de vue sa chère Corrèze : « J'y revenais toujours! » Alors avant que ne sonne l'âge de la retraite, Évelyne et son mari font bâtir une maisonnette au Chastang, où le couple passe ses vacances. Et puis, la vie… « Mon mari est décédé il y a sept ans. Tout à coup, je me suis retrouvée seule. C'est à cette époque que j'ai décidé d'agrandir la maison et de venir m'installer au Chastang pour de bon » retrace Évelyne. Un atterrissage pas si doux que ça, puisqu'il lui fait vite prendre conscience que bien que native du département, elle s'y retrouve esseulée : « J'avais perdu ma mère, ma sœur était malade… Et au Chastang, je ne connaissais personne ». Sauf Denis Salesse, incarnation parfaite de ce qu'Évelyne aime tant : les bals populaires, l'accordéon, les couples tournoyant jusqu'à en perdre la tête… « J'allais à ses bals, ça m'a permis de rencontrer des gens. En les écoutant, je me suis aperçue qu'ils se retrouvaient aux Mélodies de Nacre, au Bal d'Antan. Qu'il y avait quelque chose à faire au Chastang ! »

Le repas des anciens de la commune jouera le rôle du déclic : « J'ai commencé par louer la salle à mon nom, en rassemblant mes amis, ma famille. Et puis j'ai voulu donner à tout ça une forme plus réglementaire. Le maire, Florent Moussour, a proposé de m'aider à créer les statuts associatifs ». Ainsi sont nés Les Amis de la Baronne, nom étonnant s'il en est, puisant son origine dans la jeunesse d'Évelyne : « Un jour où je devais un peu trop soigner un détail à son goût, ma sœur m'a traitée de baronne, et ça m'est resté ! » Au point de baptiser son chalet chastandou du joli nom de Baronnie…

Trois rendez-vous par an

Et c'est ainsi que la Baronne du Chastang donne trois bals par an, « trois parce que la municipalité met la salle des fêtes à disposition de chaque association gratuitement trois fois par an… et parce que c'est tout de même un gros travail de préparation! » Car à ces rendez-vous, la Baronne du Chastang donne un lustre tout particulier : « Au départ, il s'agissait chaque fois de repas dansants. Mais aujourd'hui, si on a parfois jusqu'à 80 convives, j'avoue que je serais heureuse de voir arriver des nouveaux venus ». Car dans les rangs de l'association, « les gens sont tous d'un âge voisin du mien. On fatigue un peu ». Pourtant l'envie de danser, elle, est toujours bien présente. Évelyne égrène joyeusement le nom de ces musiciens dont elle aime tant les mélopées, Denis Salesse bien entendu, mais aussi l'orchestre Momo « qui plaît beaucoup », celui d'Alfred Kutina et Florent Lapeyre, ou encore Gaetan Briat et son Bal d'Antan (qui tous les 15 jours, donne vie à l'ancienne épicerie du Chastang). « Ce qui compte, c'est qu'on continue à faire vivre le village et que les gens seuls aient toujours un lieu où se retrouver; partager des moments simples mais conviviaux. C'est modestement ce que j'essaie de faire… »

Céline KOMPA

La prochaine soirée dansante des Amis de la Baronne est fixée dimanche 22 novembre, à la salle des fêtes du Chastang, et sera animée par Gaetan Briat (Le Bal d'Antan). Renseignements : Évelyne Sellier (06.78.69.68.69).

Isolement des aînés - Après le succès de son livre, le combat de Fiona continue

BORT-LES-ORGUES - Fiona Lauriol et ses parents Thierry et Fosca Lauriol étaient au camping des Aubazines à Bort-les-Orgues du 11 au 14 août. Avec leurs véhicules, ils sont allés à la rencontre des habitants et des vacanciers pour parler d'un sujet qui leur tient à cœur : que fait-on pour nos aînés ?

« Après avoir vécu une histoire hors du commun avec mes parents et ma grand-mère, j'ai parcouru la France et l'étranger pour plus de 1400 conférences (EHPAD, établissements scolaires, collectivités…) pour alerter sur l'isolement des personnes âgées, ce qui m'a mené jusqu'à l'Assemblée nationale, au Sénat et au ministère de la Santé, avec une lettre d'encouragement de la première dame », souligne Fiona Lauriol, 44 ans. Cette année, elle continue de sillonner l'hexagone afin de montrer le côté humain de la société dans de petits reportages « suivis par des dizaines de milliers de personnes sur différents réseaux. Certains posts totalisent entre 500 000 et 1 500 000 vues. » Son livre, Mémé part en Vadrouille (Blacklephant Éditions) a connu le succès avec plus de 50 000 exemplaires vendus. Il a été traduit à l'international, est sorti en livre de poche et devrait prochainement être adapté à l'écran. En août 2017, alors que sa grand-mère centenaire dépérit dans un EHPAD et que les médecins ne lui prédisent plus qu'une semaine à vivre en raison d'un syndrome de glissement, Fiona décide de lui faire découvrir le sud de l'Europe en camping-car. En parcourant la France, l'Espagne et le Portugal, petite-fille et grand-mère s'apprivoisent. « Mon livre explique comment une vieille dame à qui on annonce qu'il lui reste une semaine à vivre enchaîne trois années de folie ». Mais Fiona ne cache pas qu'accueillir chez soi une personne âgée dépendante n'est pas de tout repos…

> *« La surprotection tue les vieux et je veux défendre nos arthrolescents*

L'aventure commence un jour où, observant sa grand-mère le regard fixé sur le mur blanc, elle ose lui faire une proposition qui va changer leur vie : « Ça ne te dirait pas de partir sur les routes avec moi dans le vieux camping-car ? ». La grand-mère donne son accord et le duo prend la route le 1er octobre 2018. Fiona Lauriol conduit son aïeule, accompagnée par ses parents. La vie quotidienne s'organise. La grand-mère évoque peu à peu de nombreux souvenirs enfouis. Au fil des kilomètres, des visites, des visages, elle prend goût au voyage. Avec un nouveau camping-car, Fiona propose un troisième voyage a sa grand-mère, sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. « Du moment que je reste avec toi et que tu t'occupes de moi, ça me va », glisse la centenaire qui fête ses 103 ans en Espagne, le 8 mars 2020. Quelques jours plus tard, la famille est confinée avec interdiction de sortir du camping-car. Le 29 juin 2020, la grand-mère de Fiona Lauriol s'éteint dans son sommeil. Elle a vécu avec sa petite-fille 3 ans, 3 mois et 3 semaines sur les routes. Depuis la publication du livre, Fiona lutte contre la mort sociale des ainés. « La surprotection tue les vieux et je veux défendre nos arthrolescents » lance la jeune femme. « On peut vivre pleinement jusqu'au bout. La vieillesse est un sujet tabou qui appelle une évidence souvent oubliée : l'âge ne doit pas être une mise à l'écart. Il peut être, au contraire, le début d'une autre aventure ». Et de conclure : « Comment, lorsque ce sera mon tour, je voudrais qu'on s'occupe de moi ? Si tout le monde se pose la question, on trouverait vite la solution ».



De gauche à droite : Thierry, Fosca et Fiona Lauriol lors de leur étape au camping des Aubazines à Bort-les-Orgues. - Photo DR

Jean-François MIALLET (CLP)

L'arthrolescence désigne l'état des personnes âgées qui, malgré les douleurs de l'âge et l'arthrose, gardent une énergie de vivre semblable à celle de l'adolescence et refusent de se laisser enfermer ou isoler.

NAISSANCES

BEYNAT

14 AOÛT
› Ciro Lavrilleux Frau de Théo Lavrilleux et Jodie Frau.

BRIVE-LA-GAILLARDE

13 AOÛT
› Marceau Semblat, de Quentin Semblat et de Manon Berthoumeyrie.

14 AOÛT
› Noah Gire de Kevin Gire et Emma Dufaure.
› Aubin, Georges Delmas, de Emeric Delmas et de Cécilia Mas.

17 AOÛT
› Aymila Mutlu, de Okkes Mutlu et de Ceren Akkanat.

CHAMBERET

17 AOÛT
› Marie Chastanet, veuve d'André Sénéjoux, 98 ans.

CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE

13 AOÛT
› Paul Hermabessiere de Cédric Hermabessiere et Amélie Bassaler.

DONZENAC

17 AOÛT
› Gabriel Veyssiere, de Hugo Veyssiere et de Aurélie Lapouge.

HAUTEFAGE

17 AOÛT
› Marius Leyge Farges de Franck Leyge et Camille Farges.

LE PESCHER

18 AOÛT
› Mya, Christine, Yolaine Charrier, de David Charrier et de Caroline Thuillier.

MALEMORT

16 AOÛT
› Naïa Girard, de Damien Bouquet et de Pauline Girard.

NÉOU (23)

15 AOÛT
› Pierre Lecour, divorcé de Françoise Oskar, 77 ans.

ORGNAC-SUR-VÉZÈRE

11 AOÛT
› Charlotte, Faustine Duviallard Le Gall, de Clément Duviallard et de Emilie Le Gall.

PAZAYAC

12 AOÛT
› Milo Caffy Da Silva, de Thomas Caffy et de Marie Da Silva.

SAINT-RÉMY

14 AOÛT
› Camélia Moeuf de Tibo Moeuf et de Justine Lascoux.

SAINTE-FÉRÉOLE

12 AOÛT
› Chloé, Iris Regner, de Pierre Regner et de Maryline Emery.

TULLE

18 AOÛT
› Dario Veyssiere de Baptiste Veyssiere et Gwendoline Mansuy.

USSAC

14 AOÛT
› Kyara, Nathalie, Marie, Madeleine Meriguet, de Cédric Meriguet et de Aurore Castiglioni.

USSEL

18 AOÛT
› Jeanne Lumet de Romain Lumet et de Shun Rollin.

UZERCHE

13 AOÛT
› Jean Nicaise, 78 ans.

MARIAGES

USSEL

14 AOÛT
› - Stéphane Besse et Cilia Miodet

DÉCÈS

ALBUSSAC

14 AOÛT
› Jean, Louis Saule, veuf Odile Phialip, 83 ans.

ALLASSAC

17 AOÛT
› Patrick Picart, 65 ans.

ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

14 AOÛT
› Jean-Claude, Justin Antony, veuf d'Éliane Simonet, 76 ans.

15 AOÛT
› Marie Gasquet, veuve d'Yves Palide, 98 ans.

BRIVE-LA-GAILLARDE

11 AOÛT
› Bernard, Armand Albouy époux Monique Combelles, 74 ans.

14 AOÛT
› Marc Louis Puydebois époux Danièle Lafond, 89 ans.

16 AOÛT
› Philippe, Richard Barboutie, 65 ans.

17 AOÛT
› Simone Henriette Louradour veuve Jean Champeval, 98 ans.

CHAMBOULIVE

15 AOÛT
› Jean Maury, 86 ans.

CORRÈZE

15 AOÛT
› Amélie Chabrerie, veuve de Maurice Genestine, 102 ans.

DONZENAC

› 16 août
› François Fernandes, 70 ans.

ÉGLETONS

13 AOÛT
› Didier, Robert Chichignoud époux Valéry Lebis, 64 ans.

ESPAGNAC

13 AOÛT
› Hugues, Charles Jordan- Sainville, époux de Nadège Bordeau, 67 ans.

LACHAPELLE-AUZAC

14 AOÛT
› Manuel Poquet époux Hillegonda Veenstra, 76 ans.

MALEMORT

16 AOÛT
› Michel Denis époux Monique Chassaing, 90 ans.

MARCILLAC-LA-CROISILLE

14 AOÛT
› Odile Vareille, 81 ans.

19 AOÛT
› Jean Lhermet, époux d'Annie Tintignac, 81 ans.

PEYRELEVADE

13 AOÛT
› Jean-Pierre Charbonnel, 68 ans.

ST-AGNANT-PRES-CROCQ (23)

15 AOÛT
› Martine Lecour veuve Daubisse, 71 ans.

SAINT-CLÉMENT

15 AOÛT
› Georgette Vergne, veuve de Marcel Lacour, 87 ans.

SAINT-SOLVE

16 AOÛT
› Philippe Marie Pierre Rauber époux Bernadette Lajugie, 66 ans.

TREIGNAC

15 AOÛT
› Gérard Deleyrolle, 89 ans.

TULLE

14 AOÛT
› Madeline Fornoni, épouse de Claude Meneyrol, 89 ans.

17 AOÛT
› Marguerite Lachaud, épouse d'André Sirieix, 92 ans.

USSEL

15 AOÛT
› Jean-Pierre Dubois, 88 ans.

Pour vos avis ou remerciements *

Contactez Béatrice
au **06 85 30 41 63**
b.dupaquier@laviecorrezienne.com

* Jusqu'au mercredi 12 h



RÉDACTION

Thibaut FAUVERGUE
15, rue Fernand-Alibert- 19100 Brive
t.fauvergue@laviecorrezienne.com
06 74 00 27 50 - 05 55 24 61 49

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Centre hospitalier général : 05 55 29 79 00
Pompiers : 18
Samu : 15
Pharmacie : composer le 32 37
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Et pourquoi ?

L'office de tourisme de Tulle a-t-il changé de nom

TULLE - Depuis le 31 mars, l'office de tourisme de Tulle en Corrèze a été rebaptisé « Les contrées vertes ». Basile Leymond, directeur de la structure, revient sur ce changement.

Après avoir porté le nom d'Office de tourisme de Tulle Cœur de Corrèze puis d'Office de tourisme de Tulle en Corrèze, la structure a été rebaptisée fin mars, Office de tourisme des contrées vertes. « Historiquement, le nom de l'office avait été déterminé par les responsables politiques qui souhaitaient faire apparaître la référence à la ville centre, située au cœur de la Corrèze. Aujourd'hui, nous rayonnons bien au-delà de la préfecture corrézienne. Cette identité, devenue redondante, ne correspondait plus à l'offre proposée », explique le directeur.
Une offre touristique qui fait finalement la part belle aux randonnées tracées au cœur de forêts verdoyantes, à la découverte de villages dominant une vallée, aux rencontres d'artisans, aux expériences authentiques, à l'imaginaire. « C'est en puisant dans notre offre qu'est né ce nouveau nom et pas l'inverse. Nous avons travaillé sur le contenu avant le contenant », retrace le directeur. Une nouvelle identité validée par un collège de personnes regroupant des professionnels du tourisme, des citoyens, des élus qui ont fait émerger la nouvelle identité lors d'ateliers participatifs animés par une agence de communication. Si l'identité de lieu a disparu dans le nouveau nom, ce dernier fait la part belle à l'imaginaire et à l'authenticité. « Le terme « contrées » sonne comme une invitation au voyage, à la découverte des différentes communes, parfois difficiles d'accès, que compose le territoire. De son côté, le vert renvoie à la forêt corrézienne, au pays vert. Ici, le vert n'est pas une promesse marketing, c'est une réalité quotidienne. », explique le directeur.

Une destination sans strass ni paillettes

Un nom de baptême assorti du slogan « ici rien d'exceptionnel, vous allez adorer ». « Nous ne voulons pas vendre du rêve, des spots « instagrammables », mais une destination bien réelle. Nous assumons de ne pas être le territoire le plus touristique. Mais si l'envie vous prend, non loin de nous se trouvent des grands sites touristiques qui sont aussi assez loin pour garder ce que beaucoup viennent chercher ici : le calme, la tranquillité et un certain goût pour la discrétion, l'imaginaire », confie Basile Leymond. Une nouvelle identité reçue cinq sur cinq par les touristes et les locaux, comme en témoigne l'affluence enregistrée lors de la journée de lancement organisée au printemps. Et toute l'année, l'Office de tourisme des Contrées vertes assure la promotion du territoire sans stras ni paillettes en invitant même les touristes à se perdre. « C'est à partir de ce moment-là que l'aventure commence », rassure le directeur Basile Leymond. Et pour les moins téméraires, le directeur invite les touristes à se plonger dans le guide touristique où pas moins d'une centaine de rendez-vous sont balisés.

Thibaut FAUVERGUE



Depuis le mois de mars, le logo des Contrées vertes orne la façade de l'office de tourisme.

En bref

Deux sculpteurs burkinabés à l'honneur
En parallèle de la XIIIe biennale internationale de sculpture de Marc-la-Tour, l'association *Fragments* organise une exposition d'œuvres des sculpteurs burkinabés Sylvain Yerbanga et Faustin Tougma à la médiathèque de Tulle. Elle est visible gratuitement jusqu'au 15 septembre. Renseignements auprès de *Fragments* au 06.45.36.42.05, jacques.tramont@wanadoo.fr, marclatourvillagesculpte.blogspot.com.

Programme d'observation des cours d'eau
Tulle agglo invite à participer à *En quête d'eau*, un programme participatif porté par l'Office français de la biodiversité (OFB). Il permet à chacun de contribuer à l'observation de l'état des écoulements des cours d'eau : en vous rendant sur un point d'observation près de chez vous, vous indiquez si l'eau s'écoule normalement, faiblement ou si le cours d'eau est à sec. Ces observations, réalisées partout en France tout au long de l'année, complètent les suivis scientifiques et aident à mieux comprendre l'impact des sécheresses sur les rivières. Rendez-vous sur : https://enquetedeau.eaufrance.fr/programme. Renseignements : 05.55.20.89.90 ou olivier.lefeuvre@tulleagglo.fr.

Perturbations de circulation dans le quartier de Souilhac : jusqu'au 29 août
Par mesure de sécurité, le Conseil départemental doit procéder à des travaux d'aménagement dans le quartier de Souilhac, afin de réglementer le stationnement et la circulation des véhicules avenue Alsace-Lorraine et rue du 4-Septembre. Jusqu'au 29 août, le stationnement des véhicules sera interdit sur la zone des travaux, entre le rond-point de Souilhac et le rond-point de la Poste. Jusqu'au 28 août (24h/24), la circulation des véhicules est interdite du rond-point de Souilhac à l'intersection de la rue du Docteur-Faugeron. Du 24 août au 28 août de 19h à 6h, la circulation des véhicules est interdite sur la rue du 4-Septembre. Lors de ces travaux, des déviations seront mises en place : pour tous les véhicules légers circulant en direction du centre-ville : rue Pauphile, rue de l'Estabournie, rue Henry-Dunant. Pour tous les véhicules poids lourds, prendre l'itinéraire conseillé vers Tulle Sud.

En paroisse

Vendredi 21 août. Saint Christophe, Saint Pie X. 17h30, messe à Saint-Jean-Baptiste (et adoration) et Notre-Dame du Pont du Salut (Corrèze). 18h, chapelet à Laguenne.

Samedi 22. Sainte Marie Reine, saint Fabrice. 11h, confessions à Saint-Jean-Baptiste. 18h30, messe à Albignac, Saint-Clément, Saint-Germain-les-Vergnes et Sainte-Fortunade (pour Yvette Queyrel, Dominique Salesse, Christine Feix, René Bourgès, Bernard Chambon, Jeannette Marthon). Mariages : Jérôme Lallement et Clotilde Laval à Sainte-Fortunade ; Julien Trébié et Séverine Vauzour à Lanteuil ; Sullivan Tannier et Manon Itier à Saint-Joseph ; Xavier et Aude Chevallereau à Chamboulive ; Louis-Victor Salesse et Véronica Géramita à Lagarde-Enval. Baptêmes : Élya Occipanti à Corrèze ; Arthur Montelet à Albignac ; Léa et Agathe Chevallereau à Chamboulive.

Dimanche 23. Sainte Rose de Lima. 9h30, messe à Saint-Jean-Baptiste. 11h, messe à Saint-Jean-Baptiste (pour Jean-Pierre Bordas), Beynat, Corrèze et Seilhac.

Lundi 24. St Barthélémy, apôtre. 18h30, messe à St Jean-Baptiste.

Mardi 25. St Louis de France. 18h30, messe à St Jean-Baptiste.

Mercredi 26. Notre-Dame de Czestochowa, Ste Natacha. 18h30, messe à St Jean-Baptiste.

Jeudi 27. Ste Monique. 18h30, messe à St Jean-Baptiste.

La Vie Corrézienne
15 rue Fernand et Jean Alibert,
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Les Éditions Corréziennes : EURL 99 ans - Cap. 682.000 € - 15 rue Fernand et Jean Alibert, CS 10157 - 19104 BRIVE-LA-GAILLARDE - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BRIVE 675 620 025.
RÉDACTION · sr19@laviecorrezienne.com - 05 55 24 11 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Thibaut Fauvergue - **Rédacteurs départementaux :** Céline Kompa & Jules Roman.
PUBLICITÉ · b.dupaquier@laviecorrezienne.com - 06 85 30 41 63 - 05 55 24 61 53
Chargé des ventes : Béatrice Dupaquier.
ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 78 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE · GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.
CPPAP : 0126 C 81113 - **ISSN :** 0751-5154 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal BAC DE TRI

Saint-Germain-les-Vergnes - Un concours de pêche très technique



Les pêcheurs ont eu du fil à retordre avec un niveau d'eau particulièrement bas

L'Étang de la Chambre, sur la commune de St-Germain-les-Vergnes, a accueilli un concours de pêche le 15 août. Il était organisé par l'association *Pêche 19*.
Malgré un niveau d'eau particulièrement bas qui a donné du fil à retordre aux spécialistes, l'ambiance et la bonne humeur étaient bel et bien au rendez-vous. Si la pêche s'est révélée technique, certains ont su ruser pour tirer leur épingle du jeu !
Au total, ce sont plus de 30 kg de poissons qui ont été sortis de l'eau. Une grande majorité de poissons-chats et de perches-soleil, certes, mais aussi une magnifique surprise : une super prise d'un esturgeon au poste 22 !
L'ensemble des participants peuvent être félicité pour leur persévérance et leur fair-play.
Les organisateurs ont tenu à remercier : les partenaires Thib Carpe et Pacific Pêche pour leur soutien et la qualité de leurs lots, la municipalité de Saint-Germain-les-Vergnes, ainsi que les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

St-Germain-les-Vergnes - Une mystérieuse enquête au cœur de la nuit

24 janvier 1790. Grande stupeur à l'étang de Lachamp, à Saint-Germain-les-Vergnes : au petit matin, le site est méconnaissable. Durant la nuit, l'étang a été entièrement vidé et la digue éventrée. Face à ce mystérieux sabotage, une enquête est immédiatement ouverte.
Cinq suspects ont rapidement été identifiés : Hippolyte Lacarpe, Jeanne Lacarpe, Armand Vieillegarde, Marcel Sanfourche et l'abbé Pie Raymond. Mais qui se cache derrière cette étrange affaire ? Charles Hoquolmes et les enquêteurs du jour ont dû démêler les indices et faire toute la lumière sur ce mystère.
Pour ce dernier Cluedo© géant de la saison, les participants étaient nombreux à se prêter au jeu et à mener l'enquête à Saint-Germain-les-Vergnes. Malgré une organisation quelque peu perturbée cette année par les épisodes de canicule, la bonne humeur et la mobilisation de tous ont permis de venir à bout de cette affaire… et de découvrir finalement la vérité !



Les enquêteurs ont eu affaire à cinq suspects pour trouver le coupable.

L'office de tourisme Vézère Ardoise, Tuberculture et l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle animation peuvent être remerciés. Au final, ce dernier Cluedo© a été une enquête rondement menée pour clôturer la saison en beauté !

Saint-Hilaire-Peyroux - L'improvisation théâtrale pour toute la famille

À Saint-Hilaire-Peyroux, le mardi 11 août, une étape de l'*Impro Tour 2026* a été proposée par L'Improviste, café-théâtre de Brive. Deux spectacles étaient programmés au cours de la journée, permettant au public de découvrir l'improvisation théâtrale en famille puis entre adultes.
L'après-midi, *Les missions de monsieur G* a réuni enfants et adultes. Dans ce spectacle interactif, les enfants ont été invités à participer aux différentes aventures du capitaine et à l'aider à réparer sa navette. Mission après mission, ils se sont pleinement pris au jeu et ont participé avec enthousiasme .
La soirée s'est poursuivie avec *Point G*, un spectacle d'improvisation destiné aux adultes, qui a réuni une trentaine de personnes. À l'occasion de sa crémaillère, Guney a dû faire face à des voisins pour le moins hauts en couleur, tout en étant accompagné par ses invités et par un public largement mis à contribution.
Sketches improvisés, rires, danse et même une grande « queue leu leu » ont rythmé la soirée,



Sur scène, les enfants ont participé activement aux différentes missions de Monsieur G.

dans une ambiance particulièrement conviviale.
Le public s'est volontiers prêté au jeu et a contribué à faire de ce moment un succès chaleureux et participatif.
Cette journée était également placée sous le signe de la convivialité grâce à la présence de la Forêt Clochette, qui proposait cookies, paninis, wraps et autres gourmandises.

Cornil - Les élus à la découverte du territoire avec l'Agglo Tour



Les élus ont notamment visité le centre de collecte des déchets à Naves.

À l'initiative de son président, Jean-François Labbat, l'association Tulle Agglo a organisé son Agglo Tour, un temps destiné aux élus des communes membres de l'intercommunalité.
Les élus de Cornil ont participé nombreux à cet événement.
Cette initiative a réuni près d'une centaine d'élus, venus de différentes communes, avec pour objectif de mieux connaître les équipements, les services et les projets qui contribuent au développement du territoire.
Les participants ont ainsi pu découvrir la médiathèque, le centre aquatique, le centre de collecte des déchets à travers des visites permettant de mieux appréhender les compétences exercées par l'intercommunalité et les actions menées au quotidien au service des habitants.
Au-delà des visites, cet Agglo Tour a également constitué un moment privilégié d'échanges et de convivialité entre les élus du territoire. Il a permis de renforcer les liens entre les communes et Tulle Agglo, tout en favorisant une meilleure connaissance des réalisations et des enjeux de l'agglomération.
Une journée particulièrement appréciée, qui illustre l'importance de faire connaître l'action de l'intercommunalité et de rapprocher les élus des projets conduits sur le territoire.

Cornil - La mémoire de Poumeyrol nous a quittés

Le 9 août dernier, Gilbert Barret décédait à l'âge de 93 ans. Cornil perdait avec lui une personnalité de sa commune.
Né le 29 juillet 1933 à Poumeyrol-de-Cornil, Gilbert Barret se marie le 29 juin 1957 avec Yvette Crémoux, née à La Bonde de Saint-Hilaire-Peyroux. Deux enfants, Agnès et Pierre, viendront compléter la famille.

Une vie professionnelle en Normandie

Gilbert quitte sa commune en janvier 1954 lors de sa 1re affectation en tant que maître d'internat (surveillant) au lycée professionnel de Thiers (Puy-de-Dôme), puis part en Normandie (Seine-Maritime) en septembre 1958.
Il sera instituteur puis directeur d'école et secrétaire de mairie dans quatre communes : Contremoulin (un an), Vinnemerville (deux ans), Maniquerville (sept ans) et Grainville-la-Teinturière (vingt-deux ans).
Durant cette période, toujours préoccupé par la jeunesse, Gilbert organise des voyages scolaires de huit jours afin de permettre aux élèves de découvrir la France. Il a été membre du comité des fêtes de Grainville-la-Teinturière.

Retour en Corrèze

Après avoir passé sa vie professionnelle en Normandie, il revient en Corrèze en 1989 dans la maison familiale de Poumeyrol. Gilbert s'investit aussitôt dans la vie du village et dans celle de sa commune. Il a été élu au conseil municipal de 1995 à 2001 et élu adjoint au maire de 2001 à 2008.
Passionné de chasse avec son épagneul breton, il l'est aussi d'arbres fruitiers et cultive son verger et son jardin.
Parallèlement, il crée *l'Amicale de Poumeyrol* en 1990 et devient membre du bureau en tant



Gilbert Barret avait 93 ans.

que secrétaire jusqu'en 2021. Gilbert organise notamment le passage du père Noël dans le village, la Passion (coutume traditionnelle de la campagne).
Il sera correspondant du journal *La Montagne* où il relate tous les événements de Poumeyrol et de Cornil. Gilbert est également très actif auprès du *Foyer des jeunes* et du *comité des fêtes*.
Acteur infatigable du rapprochement des personnes, il laissera une empreinte forte dans son entourage et dans la commune de Cornil.

Gimel-les-Cascades

Mariage. De Joffrey Dal Pos, maçon, avec Alexandra Bertry, responsable de secteur, domiciliés au Breuil de Gimel. Sincères félicitations et vœux de bonheur.

Sainte-Fortunade - Mulatet est-il tulliste, chameyracois ou fortunadais?

CARREFOUR - À Mulatet, la présence de trois communes sur les panneaux intrigue : Chameyrat, Tulle et Sainte-Fortunade se partagent ce carrefour depuis le XIXe siècle.

Avec l'aménagement du carrefour à Mulatet, de nouveaux panneaux sont apparus portant le nom de Mulatet sous lequel figurent les noms de trois communes : Chameyrat, Tulle et Sainte-Fortunade. D'où vient cette énigme et à quelle entité appartient-il ?

L'ancien « grand chemin ferré »

Qui dit carrefour dit route. Comment allait-on de Brive à Tulle historiquement ? Avec la fondation de l'École des Ponts et Chaussées vers 1750, nous pouvons trouver quelques éléments de réponse. La principale route au départ de Brive passait par la Pigeonnie, puis obliquait vers la droite pour gagner Sainte-Féréole par la ligne de partage des eaux entre le Maumont et le ruisseau des Saulières. Elle franchissait ensuite la Couze de Las Champ à la Maronnie, passait sur l'étang des Pradeaux, laissant au sud le bourg de Favars pour aller vers le « remblai », traversait le vieux village de Poissac, descendait vers Tulle par le Bos-Veilh, Virevialle, le Bos (actuelle rue du 4-Septembre), franchissait la Céronne et arrivait au Pont de la Barrière sur la rive droite de la Corrèze. Elle comportait de fortes déclivités à La Pigeonnie et à Poissac. Ce n'était pas une route à proprement parler mais « un grand chemin ferré ». En 1824 sont attribuées les appellations « routes nationales ». Cette route devient la route royale 89. Les difficultés du premier itinéraire expliquent la volonté du conseil général de trouver un autre itinéraire empruntant la vallée de la Corrèze sur la rive droite. De nombreuses difficultés matérielles et administratives ont retardé les chantiers. Finalement, cette route fut terminée en 1861.

Le méandre coupé

À Mulatet, le méandre de la Corrèze fut coupé pour détourner la rivière. Comme l'indiquent les archives, « on évitait de fâcheuses sinuosités et des avaries probables de la rivière dans une concavité aussi brusque en même temps que la longueur absolue serait diminuée de 450 mètres ». Ce méandre appartenait et appartient à la commune de Sainte-Fortunade.



Ce panneau pose la question de savoir à quelle commune appartient Mulatet.

Dans le même temps, le ruisseau de Chanterane fut détourné et se jette désormais dans la Corrèze sous l'actuelle départementale 1089. Sur le « canal » de la Corrèze, un moulin fut construit. Dans les années 1920-1925, il devint propriété de la ville de Tulle. L'exploitation était confiée à EDF. Il fut vendu le 13 janvier 1977 à un propriétaire privé. Le méandre fut occupé par des bâtiments industriels et la station d'épuration. La Corrèze a tenté de « récupérer » son lit majeur en 1960, mais depuis elle reste « sage » dans son canal. En conclusion, cette enclave est toujours fortunadaise, mais elle s'inscrit dans l'agglomération de Tulle.

Gilles CHAVANT (CLP)

Ste-Fortunade - Les adveseraires du FCCF se dévoilent

Après la composition de la poule de l'équipe 1 masculine en régionale 3, place aux compositions des équipes féminines A et départementale 2 pour la saison 2026 et 2027.
Les féminines évolueront dans une poule de douze équipes de Régionale 2, poule A, avec des déplacements assez consistants.
En effet, aucune autre équipe corrézienne ne figure dans cette poule qui comportera 2 équipes de Charente, 2 équipes de Charente-Maritime, 2 équipes des Deux-Sèvres, 3 équipes de Vienne, une de Creuse et une de Haute-Vienne.
Les Féminines A évolueront donc contre Angoulême Charente FC, Jarnac Sport Féminin, Rochefort FC Pôle Féminin, US Aigrefeuille, Entente sportive Guéretoise, FC Bressuire, RC Parthenay-Vernay, Stade Poitevin, US Jaunay Magny, ES Poitiers 3 Cités (B), et AS Saint-Junien.
L'équipe B masculine évoluera, quant à elle, en poule A de départementale 2 avec le CA Meymac, Auvézère-Mayne, AS Seilhac, SS Sainte-Féréole, ASF Chapelies-Brive, Entente SR3V (B), AS Marcillac-Clergoux, ES Portugais-Brive, ES Nonards-Altillac (B), Tulle Foot Corrèze (D) et le FC Neuvic.

Gimel-les-Cascades - Une balade contée qui transporte au Moyen Âge



Les figurants costumés de *Son et Lumière de Gimel* ont livré quelques pages de l'histoire locale.

Le mardi 11 août a eu lieu la traditionnelle et annuelle balade contée, organisée par l'association *Les Amis de Gimel*. Une centaine de spectateurs ont pu ainsi découvrir, grâce à des saynètes jouées par des figurants costumés de l'association *Son et Lumière de Gimel*, quelques pages de l'histoire locale. Pour l'occasion, Alain Sentier, le conteur, avait endossé le costume d'Antoine Verdier, maire sous le Second Empire.
Sur le site du château de la Roche-Haute, puis du pont du péage, les visiteurs ont été transportés au Moyen Âge, puis au XVIIIe siècle devant la chapelle des pénitents où était conté un dramatique fait divers.
Le dernier rendez-vous était fixé dans l'église, où étaient mis en scène les comtes de Valon et l'abbé Talin, au milieu du XIXe siècle.
Une balade qui a pris fin au plus grand regret des participants qui ont découvert des moments de l'histoire du village sous une autre facette. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, pour de nouveaux tableaux.

Ste-Fortunade - Marc Robert, grand maître de la farcidure (2/?)

Dans une mini-série, Gilles Chavant, correspondant local de *La Vie Corrézienne* à Sainte-Fortunade, est allé à la rencontre des habitants de la commune. Marc Robert, grand maître de la confrérie du milhassou et de la farcidure, continue cette rubrique.

Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ?

« Je suis né en 1960 à Saint-Paul-la-Roche en Dordogne. J'ai appris le métier de sculpteur sur bois à Coarraze (Béarn). J'ai travaillé sur Uzerche puis sur Tulle. Je suis arrivé à Sainte-Fortunade en 1980. »

Comment avez-vous été amené à créer la confrérie ?

« En 2003, l'idée d'une confrérie est née avec Henri Bontemps. En 2004, c'est l'acte de naissance de la confrérie du milhassou et de la farcidure avec six personnes : outre moi et Henri Bontemps, il y avait Guy Bossoutrot, Henri Chastang, Henri Lacroix, Roland Duval. »

Marc Robert précise avoir pris le blason et les couleurs de la commune. La confrérie a ensuite été invitée par différentes structures. « L'effectif s'est étoffé d'une douzaine de personnes à une vingtaine en 2005 », indique-t-il.

Quelles sont les actions menées par la confrérie ?

« On a fabriqué nos propres tenues, puis les capes. On faisait des repas dans le parc du château. Notre premier chapitre a eu lieu en 2008. On se déplace à l'extérieur et on participe à des actions humanitaires avec des dons à la Ligue contre le cancer. En 2025, nous avons participé à la campagne pour le Téléthon à Argentat. »

Comment voyez-vous l'évolution de l'association ?

« Notre confrérie défend un patrimoine qui appartient aux Fortunadais et c'est reconnu. Mon plus grand regret et ma crainte sont l'essoufflement et le manque de renouvellement. Pour 2026, nous avons à préparer un nouveau chapitre dans le parc du château avec défilé d'une trentaine de confréries. »

Ainsi, Marc Robert et tous les membres de la confrérie œuvrent non seulement pour la préservation des traditions gastronomiques locales, mais également pour des actions humanitaires, ce qui mérite d'être souligné.

À noter que la confrérie donne rendez-vous pour son prochain chapitre du 26 septembre.



Marc Robert pose derrière la borne du kilomètre zéro de la farcidure à Sainte-Fortunade.

Sainte-Fortunade - Un bon cru pour les marchés de producteurs de pays

À Sainte-Fortunade, les marchés de producteurs de pays sont une institution. Alors que le septième vient d'avoir lieu et que deux sont encore programmés, c'est l'occasion de faire le point avec le président Sourie et son équipe.
Pour le président, le « cru 2026 » est une bonne cuvée. « Incontestablement, la saison est bonne, les producteurs ont bien travaillé et nous sommes satisfaits ainsi que les associations qui participent », assure-t-il.
Neuf producteurs proposent fruits, légumes, fromages, burgers locaux, glaces, escargots, miel, et bien sûr l'animation musicale. Onze associations locales participent, avec deux associations par soirée, ce qui n'empêche pas certains bénévoles d'être présents tous les vendredis dans le parc du château. Au total, une vingtaine de bénévoles sont mobilisés par soirée. « Il y a un bon collectif », se réjouit il.
Heureusement, la canicule n'a pas eu d'effets négatifs. Les soirées ont été « pleines », pour



Une partie des bénévoles qui participent à la réussite des marchés de producteurs.

moitié avec des habitants du secteur, pour l'autre moitié des touristes. Aucun incident notable n'est à déplorer, une plus-value appréciée.
Il reste deux marchés de pays : ce vendredi 21 avec DJ Georgio et le vendredi 28 août avec le groupe folklorique portugais La belle vie, Fiesta'80 et le traditionnel feu d'artifice.

Argentat-sur-Dordogne - Les filles du FCA mises à l'honneur

Les filles du football club argentacois (FCA) ont marqué l'histoire du club.
Et quand on regarde ce qu'elles ont accompli entre 2023 et 2026, il y a franchement de quoi être admiratif… Au palmarès : deux fois championnes de Corrèze (2025 et 2026), 2 coupes de Corrèze (2023 et 2026), un trophée féminin (2025), 1 trophée des championnes (2024)... et même une rencontre avec le nouveau sélectionneur de l'équipe de France !
En quatre saisons, elles ont presque réussi à banaliser la victoire.
Et quand on gagne autant, avec autant de régularité, on finit presque par trouver ça facile. Alors que ça ne l'a jamais été. Les coachs de la saison 2026, les dirigeants, les bénévoles, les supporters, et surtout toutes les filles qui ont participé à cette formidable aventure durant ces quatre saisons, peuvent être félicitées.
Elles ont écrit une page, et même plusieurs, de



Les filles du FCA ont soulevé de nombreux trophées en trois saisons.

l'histoire du FC Argentat. Alors merci pour les émotions, les victoires, les trophées et surtout pour avoir montré que le football féminin avait toute sa place sur les terrains de Corrèze.

Argentat - Trois soirées festives pour découvrir les services du territoire

La communauté de communes *Xaintrie Val'Dordogne* relance son rendez-vous estival : la guinguette des services. Cette série de trois soirées festives et informatives s'adresse aux habitants de la Xaintrie, qu'ils soient fraîchement arrivés ou installés de longue date.
Dans une ambiance conviviale et accessible à tous, une quinzaine de stands seront installés sur chaque site pour permettre aux habitants de rencontrer les acteurs locaux des services du territoire : France Services, Mission locale, Maison de la solidarité départementale, Urbanisme, service déchets, Médiathèque, Autonomie, Otvd, Petr, Théadamuse, France Travail… Autant de structures prêtes à répondre aux questions du quotidien, orienter et faire découvrir les ressources locales, avec comme objectif de mieux faire connaître l'offre de services existante et créer du lien entre les habitants et les structures locales. Afin de favoriser la proximité et l'accès au plus grand nombre, l'événement est organisé sur trois soirées, de 17h30 à 20h30, dans trois communes différentes du territoire : le mardi 25 août à Hautefage, le mercredi 26 août à Bassignac-le-Haut et le jeudi 27 août à Monceaux-sur-Dordogne. L'entrée de chaque soirée est libre.
Chaque soirée sera accompagnée d'une ambiance guinguette, avec animations et jeux pour petits et grands, espaces d'échange, et possibilité de se restaurer. Un événement qui se veut « pensé pour tous les habitants ».

Argentat-sur-Dordogne

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie Centrale au 05.55.28.10.16. Cabinet infirmier Barrière-Pélissier-Maurand-Pejoine au 05.55.28.84.37 ; Courcelaud-Valeix au 05.55.91.40.04 ; Graffouliere au 06.85.38.62.44 ; Delcroix-Pierre (Albussac) au 06.08.41.03.48 ; centre de soins MSA au 05.19.64.03.07.

Cinéma *Le Turenne.* Vendredi 21 août à 21h : *Spider Man : Brand New Day.* Samedi 22 août à 21h : *Cap Farewell.* Lundi 24 août à 15h : *Des Minions et des monstres.* Lundi 24 août à 21h : *Spider Man : Brand New Day.* Mardi 25 août à 21h : *De la Comédie française.* Mercredi 26 août à 16h : *La Pat'Patrouille : Mission Dino.* Jeudi 27 août à 15h : *La Pat'Patrouille : Mission Dino.* Jeudi 27 août à 21h : *La Dernière Séance* (V.O.)

Forgès - Succès populaire pour la soirée paëlla et karaoké



Plus de soixante convives ont participé à cette soirée.

La soirée paëlla et karaoké organisée le samedi 8 août par le comité des fêtes de Forgès a rencontré un très large succès auprès du public, avec plus de cent soixante convives réunis à Forgès.
Face à l'afflux de réservations, l'association avait dû installer deux chapiteaux supplémentaires pour accueillir tous les participants.
Installée à l'ancien stade, au bord de l'eau, la soirée a rassemblé toutes les générations, des plus jeunes aux plus anciens, autour d'un repas convivial. Le karaoké animé par Angel's Karaoké a ensuite pris le relais dans une ambiance festive et chaleureuse jusque tard dans la nuit.
Le comité des fêtes a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des participants, ainsi que les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cette soirée.
L'association se réjouit de cet engouement et donne d'ores et déjà rendez-vous aux habitants et visiteurs pour ses prochains événements.

Albussac

Fête. Samedi 29 août, à la salle polyvalente d'Albussac, le collectif des associations organise une fête. Au programme : 15h30, concours de lancer de béret corrézien. 4 lancers, 4€. Pré-inscription possible au 06.73.13.27.60 ou sur palce à partir de 15h. Catégorie mixte, junior et senior. De 16 h à 21h, vide-greniers. Emplacement 2€/m. Réservation au 06.71.51.99.86, Installation à partir de 15h. 17h, Les Echos Limousin. 18h, DJ Duo 19. 20h, repas moules frites, 20€. Sur réservation 06.71.51.99.86

Monceaux-sur-Dordogne

Marché des producteurs de pays. Le jeudi 27 août sera géré par le *Club des aînés ruraux « les Poudous »* de Monceaux, avec l'aide de quelques autres bénévoles. Ce sera le dernier marché de cette saison, votre dernière opportunité de profiter de l'ambiance conviviale de ces soirées moncelloises. Après avoir fait vos achats directement aux producteurs présents autour de la place de l'église, vous pourrez vous installer aux tables mises à disposition par nos bénévoles, et déguster les délices proposées. Bien sûr, vous pourrez en emporter chez vous aussi. Des barbecues seront à disposition pour faire cuire votre viande achetée sur ce marché. Pensez à apporter vos couverts. Ils ont été nombreux ces dernières semaines et les soirées ont été très sympathiques. Soirée musicale avec Mathieu Martinie / Fiesta 80. Le lendemain, les bénévoles disponibles sont invités à venir nombreux, à partir de 9h30, pour aider à nettoyer, démonter (buvette, câblage, scène...) et ranger dans les locaux. À noter qu'il n'y aura pas les chapiteaux à démonter à cette occasion. Pour finir cette saison dans une ambiance amicale et conviviale, l'Amac offre un casse-croûte à midi à tous les bénévoles présents à cette matinée de travail. Merci d'avance. Rens. : g.amac@orange.fr, 06.69.42.27.77, 06.71.26.25.74.

Saint-Bonnet-Elvert

Comité des fêtes. L'assemblée générale du Comité des fêtes de Saint-Bonnet-Elvert se tiendra le vendredi 21 août à 18h45 à la salle des fêtes, pour l'émargement des membres et l'élection d'un nouveau président.

Communautés locales d'Argentat et de Saint-Privat

Vendredi 21 août. 9h, messe à Argentat.
Samedi 22. 14h30, mariage d'Anthony Cros et Eugénie V. à Saint-Mathurin-Léobazel. 18h, messe à Saint-Bonnet-Elvert.
Dimanche 23. 10h30, messe à Saint-Privat. 11h, messe à Argentat et La Chapelle-Saint-Géraud (fête votive).

Mardi 25. 9h, messe à Argentat.
Mercredi 26. 17h, chapelet suivi de la messe à 17h30 à Argentat.
Jeudi 27. 9h, messe à Argentat.
Vendredi 28. 9h, messe à Argentat.
Samedi 29. 10h30, messe et baptême de Lise Nury à Hautefage. 14h20, mariage de Paco Beaumarie et Noémie Lacroix à Argentat. 16h30, mariage de Geoffroy Laroche et Émilie Rieux à Sexcles
Dimanche 30. 9h30, messe à St Privat. 11h, messe à Argentat.

La Vie Corrézienne est fière de son label
Origine CORRÈZE

Corrèze - Un vernissage riche en émotions pour l'exposition A&CC

La chapelle des Pénitents de Corrèze a accueilli, du 8 au 16 août, le vernissage de l'exposition des artistes et la présentation des résultats du concours photo de l'association *A&CC – Art & Création Corrèze*. Un rendez-vous culturel devenu incontournable, apprécié autant pour la diversité des œuvres que pour la fraîcheur du lieu en pleine saison estivale.

L'inauguration s'est tenue le vendredi 8 août, en présence de Jean-François Labbat, maire de Corrèze, qui s'est réjoui de retrouver cette exposition annuelle, véritable « plaisir pour les yeux » au regard des œuvres présentées.

Anne-Marie Manville, présidente de l'association, a chaleureusement remercié les bénévoles, les artistes et Chantal Grande, qui signe chaque année la scénographie de l'exposition.

Un moment fort du vernissage a été l'hommage rendu à Monique Soulier, membre active de l'association depuis ses débuts et disparue cette année. Son fils Pierre Soulier a sélectionné plusieurs de ses aquarelles et pastels, exposés pour célébrer son engagement et son talent.

L'édition 2026 a réuni une belle diversité d'artistes et de techniques : photographes : Aurélie Fieschi, Pierre Soulier, Pascal Ceyrat, Luc Segond. Aquarelles : Colette Lafaire. Peintures : Anne-Marie Manville, Anna Chabrerie, Greg Genestine Charlton, Louis Terriou. Photomontage assisté par IA : Paul Haghe. Modelage, raku, assemblage d'outils anciens : Jacqueline Puygrenier. Vitraux, sculpture bois et terre : Jean-Pierre Monzauge. Des univers très différents, mais qui se côtoient avec bonheur, offrant aux visiteurs une promenade artistique riche et surprenante.

Le concours photo de cette année, sur le thème « porte(s) », a inspiré de nombreux participants : 127 photos ont été reçues, toutes anonymisées pour garantir l'impartialité du jury. Les résultats ont été proclamés lors du vernissage :



Une des photos primées lors du concours, 3e exæquo, d'*Art & Création Corrèze***.**

Adultes : 1er prix : Mathieu Zardet ; 2e prix : Claude Coustan ; 3e prix ex æquo : Michel Della Vedova, Julien Faurie, Claude Coustan. Coup de cœur : Lucie Marouby. Enfants : 1er prix : Sasha Deflandre ; 2e prix : Henri Zardet ; 3e prix : Ariane Zardet. Coup de cœur : Alistair Mallée.

Après les remises de prix, chacun a pu déambuler dans la chapelle, le verre de l'amitié à la main, à la rencontre des artistes et de leurs œuvres. Une tombola, organisée grâce aux dons des artistes, a rencontré un franc succès, offrant de magnifiques lots aux visiteurs.

Saint-Augustin

Conférence. À Saint-Augustin, l'association éponyme organise, le vendredi 28 août, jour de la fête de saint Augustin, une conférence qui lui est dédiée. Elle aura lieu dans l'église de la commune à 17h et sera donnée par Mgr Éric Bidot, évêque de Tulle. « Être la voix du Verbe » en sera le thème, d'après un sermon de saint Augustin pour la Nativité de saint Jean-Baptiste. L'évêque est prêt à répondre à toute question qui lui serait adressée. Les vêpres clôtureront cette rencontre. Elles dureront une demi-heure environ.

Sarran

Assemblée. La société communale des chasseurs de Sarran tiendra ses assemblées le dimanche 6 septembre, à 9h30, à la salle polyvalente.
Une assemblée générale extraordinaire, consacrée à la mise à jour des statuts, précédera l'assemblée générale ordinaire. À l'ordre du jour : bilan moral et financier de la saison écoulée, préparation de la campagne 2026-2027 avec validation du règlement intérieur et questions diverses. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

Égletons - Le regard paysagiste de L. Fabre à découvrir jusqu'au 31 août

Laurent Fabre expose ses photographies jusqu'au 31 août à l'office de tourisme d'Égletons. Né à Paris en 1960, il a vécu en région parisienne jusqu'en 1999 avant de s'installer progressivement dans le Sud-Ouest, d'abord à Montauban, Cahors, Toulouse et Tonneins, puis en Corrèze. Son parcours artistique s'est construit au fil des années. Après une formation en dessin et en infographie, Laurent Fabre travaille notamment comme infographiste et développe une pratique personnelle autour de la photographie, du dessin et de l'infographie 2D et 3D. Depuis son arrivée en Corrèze, Laurent Fabre a élargi son univers artistique à la sculpture sur bois et sur pierre, à la gravure, à la pyrogravure, ainsi qu'au dessin d'après modèle vivant, qu'il pratique notamment à l'EMA de Brive. Il suit également depuis plusieurs années des cours de modelage à La Cour des Arts à Tulle. La photographie de paysage occupe une place importante dans son parcours. Au fil de ses déplacements dans le Sud-Ouest, l'artiste a constitué un important travail photographique, avec plus de deux cents tirages en couleur et en noir et blanc au format 30 x 40 cm.



Une des œuvres de Laurent Fabre présentée à l'office de tourisme jusqu'au 31 août.

Cette exposition est l'occasion pour le public de découvrir une partie de cet univers artistique et les différentes techniques explorées par Laurent Fabre au fil de son parcours. L'entrée est libre et gratuite.

Saint-Augustin - Trois jours de fête pour clore l'été

FÊTE VOTIVE. Saint-Augustin se prépare à vivre trois jours de fête intense les 28,29 et 30 août avec les Augustinades, un défilé des fous et le retour surprise des forains.

L'été 2026 aura été particulièrement animé et festif à Saint-Aulaire, grâce au dynamisme et à l'engagement des nombreux bénévoles du *foyer rural de Saint-Augustin*.

Pour clore cette saison estivale, aura lieu la fête votive des 28, 29 et dimanche 30 août.

Tout débutera le vendredi soir 28 août au stade, autour des Augustinades, la version locale d'Intervilles, composée d'épreuves accessibles à tous à partir de 13 ans. Les équipes seront composées de six à huit participants, l'inscription étant obligatoire au tarif de 10 € par personne. La demi-finale se jouera notamment autour du mur des champions, l'épreuve emblématique d'Intervilles.

À son issue, un DJ animera une grande soirée mousse au cours de laquelle seront proposées buvette et restauration rapide.

Les équipes qualifiées des Augustinades s'affronteront lors de la grande finale qui se déroulera, le dimanche matin dès 11h, au son des bandas d'Allassac. Au programme : un quiz déjanté et l'épreuve « Pousse qui peut ».

Le samedi 29, les festivités s'ouvriront par un concours de pétanque à 14h au stade municipal (inscriptions : 10 €/équipe) et un ball-trap dès 15h au Champ Paillard.

C'est également à 14h que se dérouleront les Augustinades pour les enfants de 5 à 12 ans pour lesquels la participation sera gratuite.

Au sujet des Augustinades enfants et adultes, et contrairement à ce qui a été précédemment annoncé, elles se tiendront les vendredi, samedi et dimanche, non pas au stade mais au centre-bourg, dans un pré bordant la rue des Vieux Métiers. Idem pour la soirée mousse animée par un DJ.

Le samedi s'achèvera sur le foirail, à partir de 20h30, par un repas dansant animé par Gulapia (18 €/personne) suivi d'une soirée DJ.

Ainsi, tous les spectacles et activités de ce week-end de fête seront regroupés au cœur du bourg pour en faciliter l'accès à tous nos visiteurs.

Enfin, voici une annonce de dernière minute et pas des moindres ! Le retour inespéré de certains forains et manèges qui s'installeront sur le champ de foire.

Le dimanche, autre clou de la fête, le défilé des fous qui partira du Champ Paillard aux alentours de 14h le dimanche. Voitures, vélos, tracteurs, tracteurs-tondeuses, brouettes, remorques… défileront décorés dans les rues de Saint-Augustin. Un spectacle haut en couleurs où tout ce qui roule fait la fête, dans un cortège aussi fou que festif !

Ce défilé est ouvert à tous, les participants pouvant choisir un thème ou non, mais devant obligatoirement venir déguisés. La participation est gratuite, il suffit de s'inscrire au 06.37.58.47.13 ou au 06.19.83.04.97.

À 16h, le public est convié à un spectacle surprise donné sur la place du champ de foire.

La fête de Saint-Augustin, c'est aussi dès 7h du matin le dimanche, un vide-greniers installé en plein bourg, rue des Vieux Métiers. Les personnes souhaitant y participer en tant qu'exposants peuvent s'inscrire au 06.48.85.96.14 (2 € m²).

Au programme également, un concours de ball-trap organisé par la société de chasse au Champ Paillard à partir de 15h.

Enfin, pour clore cette belle et intense journée de fête, un feu d'artifice offert par la mairie sera tiré à 22h, si et uniquement si la météo le permet.

COUP DE ♥ LIVRES COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE

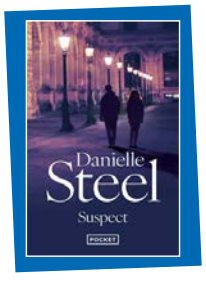


SANS LAISSER DE TRACE

Danielle Steel
PRESSE DE LA CITÉ

Même les chemins les plus incertains peuvent mener au bonheur... Charles Vincent a tout pour lui : une femme que tous lui envient, deux enfants brillants et une belle carrière. Pourtant, le bonheur lui échappe. Pris au piège d'un mariage sans amour et d'un métier qui ne l'intéresse plus, Charles a presque renoncé à être heureux. Jusqu'au soir où, alors qu'il est en route pour son manoir normand, sa voiture plonge du haut d'une falaise.

Miraculé, il trouve refuge chez une jeune peintre, Aude Saint-Martin. Avec elle, Charles redécouvre la passion et décide de disparaître pour rester à ses côtés. **Mais Aude a ses propres secrets, et les ombres menaçantes de son passé pourraient bien mettre en péril leur bonheur...**



SUSPECT

Danielle Steel
POCKET

Pour vaincre sa peur, elle devra se confronter au danger. Theodora Morgan, figure emblématique du monde de la mode à la tête d'un grand site de vente en ligne, a vu l'impensable frapper sa famille. Son mari – un riche homme d'affaires français – et leur fils de 13 ans ont été enlevés et assassinés dans des circonstances tragiques. Malgré les soupçons pesant sur des concurrents étrangers, le double crime n'a jamais pu être élucidé.

Un an plus tard, alors qu'elle tente de se reconstruire, Theo sort de son isolement pour superviser le lancement de plusieurs boutiques éphémères à New York. Elle y fait la rencontre de Mike Andrews, un agent de la CIA qui se fait passer pour un avocat. **Sa mission : protéger la jeune femme des ravisseurs, toujours en fuite, qui risquent de repasser à l'action.**

Égletons - Un hommage aux héros de la Résistance et de la Libération

La cérémonie annuelle en mémoire de la Résistance et de la Libération s'est tenue le vendredi 15 août à Égletons, en présence des autorités civiles et militaires, du public et des représentants des associations d'anciens combattants.
Quatre-vingt-deux ans après les combats de la Libération, le devoir de mémoire demeure essentiel. À l'initiative du comité Meymac-Égletons de l'Anacr, un cortège s'est rendu sur plusieurs lieux de mémoire de la ville.
À chaque étape, Yves Datin, adjoint au maire et correspondant défense, a déposé la Flamme de l'Espoir, symbole de transmission et de mémoire.

Seize égletonnais morts pour la Libération

Au cimetière ancien d'Égletons, Charles Ferré, maire de la ville, et François Rémond, vice-président du comité Anacr, ont rappelé l'engagement des combattants pour libérer la République de l'oppression. Juliette et Raphaël ont ensuite donné lecture des noms des seize Égletonnais morts pour la Libération. Des gerbes ont été déposées par Jean-Claude Clégnac pour l'Anacr et Charles Ferré pour la commune.
Le cortège s'est ensuite recueilli devant la stèle du Souvenir français, au carrefour de la Résistance, qui témoigne de l'engagement de l'ensemble des associations d'anciens combattants dans le devoir de mémoire.
La cérémonie s'est poursuivie à l'entrée du lycée Pierre-Caraminot, où deux plaques rappellent l'histoire locale : l'une consacrée à la bataille d'Égletons, l'autre à la mémoire des 117 juifs corréziens arrêtés en août 1942, rassemblés au lycée et au camp d'Auchère avant leur déportation vers Auschwitz.



Charles Ferré, le maire d'Égletons, rend hommage à ceux qui ont aidé à libérer la France.

André Panczer, président du conseil national à la mémoire des enfants juifs déportés, a prononcé un discours solennel avant de procéder, avec son épouse Rachel, à la lecture des noms des victimes.



Égletons

Cinéma. *Les Gendarmes*, à 21h, vendredi, samedi, lundi, mardi. *Spider-Man,* à 20h30, vendredi, samedi et mardi. *De la Comédie française,* à 21h, lundi.



Laval-sur-Luzège - 150 convives pour un repas des chasseurs apprécié



Les convives ont pu profité d'un espace ombragé pour déguster un excellent repas de chasse.

Samedi 8 août, au Poteau du Gay, sur la commune de Laval-sur-Luzège, environ 150 personnes se sont retrouvées sous l'espace ombragé de l'aire naturelle de camping, située derrière la mairie, pour le traditionnel repas organisé par la société communale de chasse.

Dès 12h30, par un temps magnifique, les convives ont été accueillis. Après un apéritif de bienvenue, ils ont pu s'installer pour déguster le succulent repas à base de gibier : cerf, biche et sanglier en sauce ou en grillade.

Comme d'habitude, les invités se sont régalés et sont repartis très satisfaits de ce bon moment de convivialité.

L'abbé Bertrand d'Elloy, invité par l'association et fidèle à ce rendez-vous après la messe du bourg en fin de matinée, est toujours le bienvenu. Il se plaît à pouvoir aller à la rencontre des gens et à discuter.

Ce repas, organisé tous les deuxièmes samedis d'août, est très attendu. Il permet de rassembler les habitants de la commune et des communes voisines, mais aussi beaucoup d'estivants. C'est aussi l'occasion de revoir et d'échanger avec des personnes que l'on n'a pas revues depuis quelque temps.

Félicitations au président Jérémy Petit et à toute l'équipe de la société communale de chasse pour le temps consacré à l'organisation de ce merveilleux moment.

Saint-Bonnet-les-Tours - D'importants investissements se profilent

C'est la preuve qu'une petite commune peut réaliser de grandes choses grâce à la force du collectif de sa population et à la détermination de ses élus. Alors que ses ressources financières sont limitées, la municipalité de Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle s'apprête en effet à mener d'ici la fin de l'année une série d'investissements importants pour dynamiser le village et renforcer la sécurité de ses habitants. L'ensemble des actions est financé par un taux exceptionnel de 80 %, pesant ainsi très peu sur le budget de la commune.

Sécurité et défense incendie : mise aux normes de deux points d'eau privés pour le pompage des sapeurs-pompiers. Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle devient ainsi l'une des premières communes de la Corrèze à assurer la protection intégrale de son domaine communal via des points d'eau conventionnés avec le Sdis 19. Lors de l'incendie survenu en août sur la commune voisine de Goulles (gorges de la Maronne), c'est sur l'un des étangs de la commune que l'hélicoptère bombardier d'eau est venu pomper pour éteindre le feu.

Voirie : réfection totale de la route du Bos, reliant la place de la Paix au lieu-dit le Bos (rue la plus peuplée).



St-Bonnet-les-Tours, une petite commune qui investit.

Animation du bourg : installation d'une borne électrique sur la place de la Paix pour simplifier les branchements lors des fêtes et manifestations villageoises.

Patrimoine communal : remplacement de toutes les menuiseries de la façade de la mairie-appartement en chêne et châtaignier, réalisé par un artisan local pour soutenir l'économie de proximité.

Vie associative : achat de nouvelles tables pour équiper la salle des fêtes.

Clergoux - Un 15 août haut en couleur à l'étang du Prévôt !



Les exposants ont investi l'étang du Prévôt dès les 1res heures, proposant aux nombreux visiteurs une multitude d'objets, de trésors et de bonnes affaires.

FÊTE - Pour la troisième année consécutive, l'étang du Prévôt a vibré le 15 août au rythme d'une brocante géante orchestrée par l'association *Les Colibris*.

Comme chaque année, le 15 août est une date incontournable pour la commune, consacrée à la fête. Cette fois encore, la tradition a été respectée. Mais pour la troisième fois, l'étang du Prévôt a eu le privilège d'accueillir les quelques 90 exposants venus animer la grande brocante. Un rendez-vous devenu un véritable plaisir intergénérationnel où chacun pouvait trouver son bonheur, quels que soient ses goûts ou son âge.

Dès les premières heures de la journée, les parkings étaient saturés, preuve évidente d'une fréquentation record. Malgré une chaleur estivale bien présente, curieux, chineurs, familles et passionnés de tous horizons ont arpenté les allées, explorant les stands regorgeant d'objets, de trésors et de découvertes en tout genre. La brocante n'était pas seulement un lieu d'échange et de bonnes affaires, mais aussi un véritable temps fort festif et familial. Côté animation, petits et grands ont pu profiter d'activités variées et adaptées à tous les niveaux. Les plus jeunes se sont régalés lors des balades équestres proposées en poneys.

Pour ceux qui souhaitaient s'essayer à une discipline plus sportive et ludique, une initiation au tir à l'arc était proposée, accessible aussi bien aux novices qu'aux plus expérimentés. Pour ne jamais manquer d'énergie, plusieurs zones de restauration étaient mises en place.

Food trucks variés, boulangeries-pâtisseries locales et buvette ont assuré un service continu, offrant une pause gourmande bienvenue.

En début d'après-midi, les rires et applaudissements ont retenti autour de la spectaculaire bataille de sumo, un divertissement original et plein d'humour qui a captivé petits et grands. Parallèlement, un stand de jeux en bois attirait les amateurs de défis cérébraux : construction, casse-tête et stratégie étaient au programme.

La soirée a pris un tour encore plus festif avec l'arrivée sur scène du groupe très humoristique *Les Jet 6*. Se définissant eux-mêmes comme « un ton en dessous de la Jet Set », ces artistes ont su embarquer le public dans leur univers décalé et joyeux, créant une ambiance chaleureuse et conviviale. Le bal disco prévu pour prolonger la soirée a malheureusement dû être annulé en raison de l'orage qui s'est invité aux festivités.

Pour clore ce magnifique 15 août, un feu d'artifice tiré depuis le lac a illuminé le ciel, offrant un spectacle digne des plus belles célébrations.

Ainsi s'est achevée cette nouvelle édition de la fête communale, toujours aussi attendue et orchestrée par l'association *Les Colibris* qui a affiché à l'épicerie du village, tous les résultats de la tombola.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, promettant à nouveau un moment de bonheur partagé entre habitants et visiteurs, tous réunis autour de la magie du 15 août à l'étang du Prévôt.

Laval-sur-Luzège
Une messe donnée à l'église St Martin



Une quarantaine de personnes ont assisté à cette messe dans le bourg de Laval.

Le samedi 8 août, à 11h, les cloches ont de nouveau retenti pour la traditionnelle messe à l'église Saint-Martin du bourg de Laval-sur-Luzège. En présence d'une petite quarantaine de fidèles, la messe était célébrée par l'abbé Bertrand d'Elloy, accompagné par la chorale *Les Pieds Chantants de Soursac*.

Ce fut l'occasion de penser aux proches et amis disparus récemment. La matinée s'est terminée autour d'un apéritif offert par la société communale de chasse à l'occasion du repas annuel organisé au Poteau du Gay.

Soursac

Assemblée. La société communale de chasse de Soursac tiendra une assemblée générale extraordinaire le dimanche 30 août à 9h à la petite salle de la Sogne. Elle sera suivie d'une assemblée générale à 10h.

Communiqué de Serge Guillaume, maire. « Dans le cadre de l'organisation de la fête communale qui a eu lieu le week-end dernier, j'ai pris la décision, avec regret mais en responsabilité, d'annuler le tir du feu d'artifice. Cet évènement sera programmé à une date ultérieure. Cette décision a été prise en concertation avec le conseil municipal lors de la séance du 12 août. Au vu des conditions météorologiques et de sécheresse ainsi que de la proximité des maisons d'habitation, la commune de Soursac ne souhaite prendre aucun risque aussi bien pour les habitants et leurs biens que pour l'environnement. Par ailleurs, les sapeurs-pompiers volontaires du secteur sont déjà fortement mobilisés au quotidien et il n'est pas souhaitable de créer un incident supplémentaire. À la place du feu d'artifice, un spectacle a été proposé à l'issue du défilé de chars... Nous ne manquerons pas de communiquer ultérieurement sur la date de report du feu d'artifice. Le souhait formulé est que la fête communale, organisée par différentes associations et de nombreux bénévoles, attire un public nombreux dans des conditions favorables ».

Altillac

Forum des associations. Altillac organise son forum des associations, le samedi 29 août, de 9h à 14h, à la salle polyvalente. Une matinée pour venir à la rencontre des associations qui participent activement à la vie de la commune. Sport, culture, loisirs, solidarité et bien d'autres domaines seront représentés. Les associations pourront faire découvrir leurs activités, présenter leurs projets et échanger directement avec le public. Une belle opportunité également pour celles et ceux qui souhaitent pratiquer une nouvelle activité ou s'investir bénévolement dans la vie locale. La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des associations ayant répondu favorablement à son invitation et espère que cette première édition permettra de mettre en valeur la richesse et le dynamisme du tissu associatif altillacois. Entrée libre.

Marcillac la Croisille - La commune prépare le « Retour à [ses] racines »

Marcillac-la-Croisille s'apprête à vivre trois jours d'animations chaleureuses et conviviales à l'occasion de sa grande fête estivale placée sous le thème « Retour à nos racines ». Du vendredi 21 au dimanche 23 août, le village proposera un programme riche mêlant traditions, musique, gastronomie et activités familiales.
Vendredi 21 août, les festivités débuteront place de la Bascule avec le défilé des Pétarous d'Argentat à 18h30, un moment toujours apprécié pour son ambiance rétro. À 19h, le marché de producteurs permettra au public de rencontrer et d'acheter directement auprès des producteurs locaux. La soirée se poursuivra avec le concert d'*Elysium & Co* dès 20h, accompagné d'une buvette ouverte toute la soirée.
Samedi 22 août, la journée commencera par un Cluedo géant sur la place du marché, de 10h à 11h30, une animation ludique ouverte à tous. À 13h30, place au traditionnel concours de pétanque en doublette, toujours très attendu. Le soir, à 19h30, la salle des fêtes accueillera le repas-banquet : salade de gésiers et magret séché, cuisse de canard confite, pommes sarladaises, tarte aux pommes, café et vin compris. Un menu généreux proposé à 15 €, sur réservation. La journée se clôturera en musique avec le concert des *Singlar Blou* à 21h30.
Dimanche 23 août, dès 8h, le village accueillera son vide-greniers, qui se poursuivra jusqu'à 18h. La matinée sera marquée par la messe à 11h, suivie d'un casse-croûte convivial sur la place du marché. À 15h, le public pourra profiter du spectacle de rue *Les Baltringues*, tandis qu'un *foodtruck* sera présent de 12h à 18h. En fin de journée, apéritif et animations musicales précéderont le concert *Belle & Brin d'Bal* à 20h. La fête se terminera en beauté avec un grand feu d'artifice à 22h30, moment phare attendu par petits et grands.



Les pétarous d'Argentat seront présents à la fête vendredi à 18h30.

Marcillac-la-Croisille

Assemblée. L'association communale des chasseurs de Marcillac-la-Croisille convie ses adhérents à son assemblée générale, qui se tiendra le samedi 5 septembre, à partir de 9h, à la salle omnisports. Cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur les activités de l'année écoulée et d'aborder les projets à venir. Les participants pourront également échanger sur l'organisation de la saison. La participation de chacun est importante pour la vie de l'association et la préparation des actions futures.

Espagnac

Exposition paréidolies. Après une première présentation le 1er août, l'exposition consacrée aux paréidolies revient dans l'église d'Espagnac à l'occasion de la fête votive, organisée par l'association Spaniaco. Une paréidolie est ce phénomène étonnant qui nous fait reconnaître un visage, un animal ou un personnage dans un rocher, un arbre, un nuage ou tout autre élément de notre environnement. À travers une sélection de photographies surprenantes, l'exposition invite petits et grands à regarder autrement ce qui les entoure et à laisser libre cours à leur imagination. Pour découvrir cette exposition insolite, rdv le samedi 22 août de 18h à 21h et le dimanche 23 août de 10h à 16h, dans l'église d'Espagnac. Car parfois, il suffit de regarder un peu plus longtemps pour découvrir ce qui était pourtant sous nos yeux...

Saint-Martin-la-Méanne - Plus de trente baptêmes de plongée gratuits



Quatre encadrants du club de plongée tulliste ont initié le public à la piscine municipale.

À Tulle, lundi 10 août, une activité gratuite d'initiation à la plongée sous-marine a été organisée à la piscine municipale, dans le cadre d'un partenariat entre la mairie et le club subaquatique tulliste.
La présence de quatre encadrants du club a permis de réaliser plus de trente baptêmes. Les participants, habitants de la commune et vacanciers âgés de 8 à 50 ans, ont ainsi découvert ce loisir sportif en toute sécurité. Une première édition qui a connu un réel succès.

Saint-Martin-la-Méanne

Concert. À l'issue de son stage annuel de rentrée, l'ensemble vocal *Tulla Voce*, sous la direction de Christine Box, propose un concert sur la thématique « Airs de famille » le dimanche 30 août à 17h, à l'église de Saint-Martin-la-Méanne. Seront à l'honneur les familles des compositeurs suivants : Haydn, Mendelssohn et Mozart. Participation libre.

Rentrée. Le club *Lou Cantou* reprendra ses différentes activités de sport et de bien-être en septembre. Les séances de gymnastique d'entretien redémarreront le mardi 1er septembre, les cours de sophrologie le mercredi 2 septembre. Enfin, la gymnastique aquatique reprendra à partir du jeudi 10 septembre. L'ensemble de ces prestations aura lieu aux horaires habituels. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Martine Cadilhac, au 06.87.86.73.78.

Surveillant sauveteur aquatique. Le Sdis de la Corrèze propose une formation complète pour exercer un métier utile et passionnant : surveillant sauveteur aquatique. Condition à remplir : avoir 17 ans à la date de l'examen en avril 2027. Renseignements et inscriptions au 05.55.29.64.59 ou par courriel : formation@sdis19.fr.

St-Martin-la-Méanne - Un voyage envoûtant entre musique classique et tango



Le Trio Tango a notamment interprété les *Quatre saisons de Buenos Aires.*

Vendredi 7 août, à l'occasion du Festival 1000 Sources Haute Dordogne, s'est tenu le concert *Les quatre saisons de Buenos Aires* interprété par le Trio Tango.
Nathalie Yéramian, directrice artistique du Festival, a souhaité la bienvenue au public nombreux en rappelant que cette manifestation, qui fête cette année ses trente ans, a pour vocation de faire vivre la musique dans les églises et les villages au fil de la Dordogne.
Cette édition anniversaire, placée sous le thème *Héritages et devenirs*, met en lumière la richesse des traditions musicales et la vitalité de la création contemporaine. Elle a également remercié la municipalité pour son accueil et son soutien de longue date.
Le Trio Tango était composé de trois artistes d'exception : Domi Emorine, accordéoniste de renom, Stéphane Tran Ngoc, violoniste talentueux, et Yann Dubost, contrebassiste virtuose.
Le programme proposait un voyage envoûtant entre la musique classique et le tango. Les auditeurs ont pu apprécier la sonate baroque de Tomaso Albinoni, des œuvres de Giovanni Bottesini et de Maurice Ravel.
Le moment fort fut l'interprétation des *Quatre saisons de Buenos Aires* d'Astor Piazzolla, pièce qui incarne le dialogue entre tradition et modernité argentine.
Une soirée où maîtrise et émotion ont offert une atmosphère captivante dans l'église.

Saint-Martin-la-Méanne - Une version moderne de « La Paix » appréciée



Un spectacle théâtral (tréteaux et masques) a été présenté au Camp de la Lune.

Le Camp de la Lune, sur la commune de Saint-Martin-la-Méanne, a accueilli un spectacle théâtral en plein air porté par les compagnies limousines *Mise en œuvre* et *La Kélidône*, à l'initiative de *l'Amicale laïque* et du *Mouvement de la paix* de la Corrèze.
Les comédiennes et comédiens se sont inspirés du texte d'Aristophane *La Paix*, en l'adaptant à nos problématiques modernes et en insistant sur les mécanismes qui conduisent à la guerre.
Cette représentation a attiré un public varié qui a apprécié ce spectacle de tréteaux et de masques ainsi que le travail créatif des artistes.

St-Martin-la-Méanne - Lou Cantou voyage dans l'Aveyron d'antan



Un repas servi dans la salle des fêtes a précédé le spectacle son et lumière à Flagnac.

Le 6 août, le club *Lou Cantou* a proposé une sortie à Flagnac, réunissant 27 personnes pour le spectacle son et lumière.
La soirée a débuté par un repas de qualité servi dans la salle des fêtes. Ensuite, le groupe a assisté à *Hier un village*, une fresque vivante qui raconte l'histoire d'un village aveyronnais dans les années 1920-1930, mettant en scène 250 comédiens bénévoles.
Cette représentation s'est terminée par un feu d'artifice éblouissant.
Au final, une organisation réussie et une ambiance conviviale ont fait de ce déplacement un moment de partage apprécié par tous.

Saint-Privat

Service de garde. Samedi 22 et dimanche 23 août, médecin, composer le 15. Pharmacie du square Dumont Gane à Saint Privat au 05.55.28.20.57. Cabinet SCI Infirmières, maison de santé au 17, rue de la Gane à St-Privat. Tél. au 05.55.28.47.22. ou Sandrine Aubreyrie, maison de santé. Tél. au 06.88.32.63.86.

Décès. De Mme Odette Roubeyrie née Durie à l'âge de 91 ans. Ses obsèques religieuses suivie de l'inhumation au cimetière ont été célébrées le mardi 18 août, à Saint-Privat. Sincères condoléances à son époux Germain ,ses filles et ses gendres Martine et Gérard, Sylvie et Didier, ses petits enfants, ses arrières petits enfants et toute sa famille.

Saint-Privat en fête. Les 21, 22, 23 et 24, pensez à réserver pour le repas du samedi soir. Animé par Yanick Laybros. Repas : rosette, jambon à la broche/aligot, fromage et tarte aux pommes. 15€ par personne. 10€ enfant moins de 10 ans. À 22h, concert avec le groupe TTC.

Bassignac-le-Haut

Guinguette des services. La communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne relance son rendez-vous estival : la guinguette des services. Elle aura notamment lieu, de 17h30 à 20h30, le mercredi 26 août à Bassignac-le-Haut. Une quinzaine de stands seront installés pour permettre aux habitants de rencontrer les acteurs locaux des services du territoire : France Services, Mission locale, maison de la solidarité départementale, urbanisme, service déchets, médiathèque, autonomie, Otvd, Petr, Théadamuse, France Travail... L'entrée de chaque soirée est libre. Chaque soirée sera accompagnée d'une ambiance guinguette, avec animations et jeux pour petits et grands, espaces d'échange, et possibilité de se restaurer.

Hautefage - Le comité d'animation a fait le plein



Un concert a été donné à l'église ce 15 août.

À Hautefage, le comité d'animation s'est donné à fond pour organiser une fête du 15 août riche en animations.
Trail, vide-grenier, marché local, pétanque, concert, repas festif et bal : toutes les activités ont remporté un vif succès. Avec une organisation au top et la mobilisation de nombreux jeunes bénévoles, la réussite a été au rendez-vous.
Les organisateurs peuvent être félicités et le public a rendez-vous l'année prochaine pour la prochaine édition.

Saint-Cirgues-la-Loutre - Trente équipes en lice au concours de pétanque



Martine Nougein et Nathalie Gane ont remporté le concours complémentaire.

Grâce à ses bénévoles, l'*Amicale Laïque* a honoré son programme par l'organisation d'une brocante-vide-grenier, le 19 juillet, et d'un concours de pétanque en doublette le 8 août avec la participation de 30 équipes.
Voici les résultats : concours principal : vainqueurs Stéphane Jabiol et Hervé Hourtoule ; finalistes Roger Plagne et Jean-Paul Argueyrolle. Concours complémentaire : vainqueurs Martine Nougein et Nathalie Gane ; finalistes : Michel et Nicolas. Consolante : vainqueurs Lauriane et Marvyn Ducros ; finalistes Julien et Soren.
Le concours était suivi d'un dîner à la salle polyvalente, moment de convivialité qui permet de cordiaux échanges et le plaisir de revoir les visages connus des fidèles de retour au pays.
Par ailleurs, Le programme estival de *l'Amicale Laïque* se terminera par un voyage de deux jours au Futuroscope de Poitiers et la visite du village martyr d'Oradour-sur-Glane.

Saint-Cirgues-la-Loutre

Offices. Messes à 10h les 22 et 29 août, elles seront célébrées par l'abbé Bernard Faintrenie qui est en vacances au Vialou.

Rilhac-Xaintrie

Guinguette des Services XV'D. À Rilhac-Xaintrie, l'événement revient pour sa 2e édition ! La compagnie La Galinette Dansée viendra animer ces trois rendez-vous festifs, destinés à faire découvrir l'offre de services de proximité aux habitants du territoire dans la gaieté de l'été. Un village de stands sera installé pour permettre au public d'échanger directement avec les professionnels. Cette année, des animations et des propositions supplémentaires ont été pensées afin d'attirer un public plus large et familial. Rendez-vous de 17h30 à 20h30, mardi 25 août, à Hautefage, mercredi 26 août, à Bassignac-le-Haut, et jeudi 27 août à Monceaux-sur-Dordogne. Cette tournée est pensée pour donner à chaque habitant la possibilité de participer, au plus près de chez lui. Pour la 1re soirée, *La* Galinette Dansée a préparé une performance dansée olympique dans laquelle vous serez les athlètes en compétition. Au programme : des rires, des chronomètres, de la sueur, des stratégies et tactiques, des mouvements de danse qui vous entraînent loin de l'ennui. C'est à vous de jouer ! Rendez-vous mardi 25 août à 18h30 dans le centre-bourg d'Hautefage.

Saint-Geniez-ô-Merle - 96 ans fêtés à la maison



Eva Clotilde Alrivie, la doyenne de la commune, a fêté ses 96 ans bien entourée.

À Saint-Geniez-ô-Merle, Eva Clotilde Alrivie, la doyenne de la commune, a récemment fêté ses 96 ans, entourée de toute sa famille et de ses proches.
Cette dame est venue au monde le 31 juillet 1930 à Gagnac, dans le Lot.
Malgré son âge, Eva a la chance de toujours vivre à son domicile, conservant ainsi son cadre de vie et ses habitudes. Ce bel anniversaire a été l'occasion de partager un moment chaleureux et convivial.
Pour cette occasion, la municipalité a tenu à adresser à Eva ses plus sincères vœux et lui souhaite de poursuivre son chemin, entourée de l'affection des siens, avec encore de nombreux beaux moments à partager.

Groupement paroissial de Seilhac

Samedi 22 août. 15h mariage d'Aude Daudel et Xavier Chevallereau suivi du baptême de leurs deux enfants à l'église de Chamboulive. 18h30, messe anticipée à l'église de St-Salvadour.

Dimanche 23. 21e dimanche ordinaire.11h, messe à l'église Notre Dame de Seilhac.

Mercredi 26. 15h, chapelet à l'église de St-Clément.

Service diocésain. Contacter le 05.55.26.71.72.

Saint-Clément

Pique-nique géant. Pour sa 2e édition, le grand pique-nique géant fait son retour à Saint-Clément. Il est ouvert à tous nouveaux habitants comme anciens. C'est l'occasion idéale de passer un moment de partage et de faire de nouvelles rencontres. Artiste dans l'âme, passionné(e) de bricolage, de musique ou de création ? Profitez de ce pique-nique pour exposer vos œuvres, faire une petite démonstration ou simplement échanger sur ce qui vous anime ! Rendez-vous samedi 22 août à partir de 17h au stade. Ramenez votre meilleur panier repas (et vos couverts) et partagez-le avec les autres. Jeux (tir à la corde, jeux en bois...), musique, karaoké et bonne humeur garantis pour les petits comme pour les grands !

La Vie Corrézienne



Treignac - Un poids lourd déclenche un incendie de végétation d'1,5 ha



La plateforme de stockage des déchets verts calcinée, le lendemain de l'incendie © NiFur.

Un incendie s'est déclaré à Treignac, sur la RD 132E3, au niveau de l'ancienne déchèterie, aujourd'hui plateforme de stockage de déchets verts, le jeudi 13 août aux alentours de 14h.
Le feu a pris sous un poids lourd qui était en train de manœuvrer, avant de s'étendre à la végétation environnante, brûlant un hectare et demi.
Près de 35 sapeurs-pompiers ont été engagés. Grâce à leur arrivée rapide, l'intervention s'est déroulée sans gros dégâts.
Il convient de féliciter pour leur aide deux agriculteurs voisins, Francis Jenty et Pierre Rome, qui sont arrivés rapidement avec leurs tonnes à eau, facilitant grandement le travail des pompiers. Julien Ensergueix, entrepreneur de travaux publics, agricoles et forestiers, est intervenu avec sa pelleteuse pour aménager des chemins et des coupe-feu.
La solidarité et la fraternité ne sont pas de vains mots. Les récents incendies de Gironde ou des Landes ont montré comment le monde agricole ou certains entrepreneurs peuvent jouer un rôle clé dans la lutte contre les flammes.
Ce qui n'enlève rien aux actions des sapeurs-pompiers, aux élus (dont ceux de la municipalité de Treignac) et aux gendarmes.

Chamberet

Assemblée. La société communale de chasse de Chamberet tiendra son assemblée générale ce vendredi 21 août à 20h à la salle Buisson à Chamberet. À l'ordre du jour : accueil des participants, rapport moral du président, rapport cynégétique du secrétaire, rapport financier du trésorier, distribution des cartes d'adhérents, distribution des bracelets de chevreuils, point sur les dégâts de sanglier notamment, rappels des règles de sécurité et questions/réponses. Pot de l'amitié pour clore la réunion. Renseignement au 06.15.86.34.56.

Randonnée curieuse. L'association *Élan espace loisirs* accueil nature organise une randonnée curieuse le dimanche 30 août... Et si on allait voir... le chaos rocheux de Chaveroche, la tourbière de la Blanche, les Rochers de la Brette. Sortie de 12 km environ. Rendez-vous à 9h30 sur le parking de la maison de l'arbre de Chamberet.? Déplacement en voiture particulière 30 minutes à 1 heure environ.

Le Lonzac - Un nouveau cabinet vétérinaire sur la commune

Un nouveau cabinet vétérinaire a ouvert au Lonzac en lieu et place de l'ancien magasin de M. Chataigner. Un local bien connu des Lonzacois.
Après dix ans d'expérience, Lara Meyer a souhaité créer son propre cabinet : la clinique vétérinaire de la Forge. Son nom est inspiré de ce lieu où M. Chataigner avait une forge à l'endroit même qui a été réhabilité pour l'hospitalisation des petits veaux. Une clinique qui se veut familiale et conviviale pour être au plus proche des gens en privilégiant le côté humain.
Lara est originaire de Nancy et a été diplômée de l'école vétérinaire de Lyon en 2017. Elle a réalisé de nombreux stages de 2014 à 2017 au Lonzac puis a exercé deux ans en Creuse avant de revenir au Lonzac en 2019.
Le cabinet accueille autant les animaux de compagnie (chien, chat) que les animaux de production (vaches, moutons, chèvres). Un service d'urgence 24h/24 et sept jours/sept complète les services de consultation, d'imagerie, de chirurgie, d'hospitalisation ainsi qu'un laboratoire d'analyses sanguines. Lara Meyer sera assistée par Laurence et Paule.
Le cabinet est joignable au 05 64 73 29 59 et ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h ainsi que le samedi de 8h à 12h.



Lara Meyer et Laurence Espinasse.

Le Lonzac - Dix-neuf équipes de golfeurs en lice au Chammet


Les participants de la compétition de golf scramble à deux qui s'est déroulée au golf du Chammet.

Pour la compétition scramble du mois d'août, il y a eu une grosse affluence sur le parcours très sec du Chammet, sur la commune du Lonzac.
Sur neuf trous, dix-neuf équipes de deux joueurs se sont affrontées sous une belle chaleur et dans une bonne ambiance.
Jean Chassain et François Boucheras se sont imposés en brut avec un score de 35 devant Jacques Tavernier et Pascal Oury. La prochaine rencontre est organisée le samedi 29 août.
Renseignements au 05.55.97.90.07 (Kees) ou 06.31.16.74.87 (Alexandra).

Le Lonzac - Le VCL sur les routes du Tour de France


Des cyclistes du VC Lonzacois ont accompagné un groupe sur les routes du Tour

Le Vélo club lonzacois (VCL) a accueilli un stage de randonnées cyclotouristes au Lonzac, avec le club de l'aviation civile *Actac* de Blagnac, accompagnés par celui de Limoges.
Ils ont effectué 100 km sur les routes du Tour de France, de Vimbelle à Bugeat pour terminer sur le plateau de Millevaches. Le Suc au May a été ensuite escaladé avec plaisir. À l'issue, la satisfaction des participants a été entière pour cette randonnée sur les difficiles routes corréziennes. Les cyclistes ont ensuite pu apprécié convivialité et gastronomie à la fête locale du Lonzac.

Le Lonzac

Marché de producteurs locaux. Le prochain marché festif sous la halle du Lonzac se déroule ce vendredi 21 août à partir de 18h. Il est organisé par le club *Bruyères et Genêts* et la mairie. Des producteurs locaux proposeront leurs produits. Il sera possible de consommer sur place grâce aux tables et bancs mis à disposition. Une buvette et une plancha compléteront l'offre.

Exposition et vote du concours. Le concours photo annuel Les fleurs aux flancs des Monédières, organisé par l'association Sport, culture et détente en Monédières, met une nouvelle fois à l'honneur la créativité des habitants et des passionnés de photographie. Les clichés réalisés dans le cadre de cette édition sont actuellement exposés à la médiathèque du Lonzac. Le public est invité à les découvrir tout au long du mois d'août, aux horaires d'ouverture habituels. Cette exposition offre également aux visiteurs la possibilité de voter pour leur photographie préférée. La remise des récompenses se tiendra le lundi 31 août à partir de 17h, et sera suivie d'un pot de l'amitié, favorisant les échanges entre participants, organisateurs et visiteurs. L'association tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur engagement, leur regard artistique et leur contribution à la réussite de cette belle exposition, désormais devenue un rendez-vous incontournable de l'été local.

Le Lonzac - Une séance supplémentaire de tai chi chuan

Le tai chi chuan s'installe au Lonzac grâce à Corinne Charter-Augé, qui a introduit cet art martial en juin 2025.
L'engouement a été tel qu'une seule séance hebdomadaire ne suffit pas à répondre aux besoins des pratiquants. Bonne nouvelle pour les intéressés : dès septembre, Corinne proposera une séance supplémentaire le lundi soir, de 19h15 à 20h15. Une belle occasion de découvrir ou d'approfondir cette discipline après une journée bien remplie.
Les bienfaits du tai chi chuan sont « reconnus scientifiquement : cette pratique qui insiste sur l'équilibre, le relâchement, la précision et la respiration profite grandement d'un travail en lenteur et en douceur ».
Pour vous inscrire ou obtenir davantage d'informations, contactez Corinne au 06.85.04.35.37 ou par mail à scdem19470@gmail.com. Rendez-vous à la salle des fêtes du Lonzac les lundis (11h-12h et 19h15-20h15) et les jeudis (10h-11h).

Le Lonzac - Un voyage en Polynésie à l'Orée des Bois


Les résidents de l'Ehpad ont même enfilé des colliers de fleurs des îles.

L'Ehpad *l'Orée des Bois* du Lonzac a organisé sa fête de l'été. Le temps d'une journée, l'Ehpad s'est transformé grâce aux décorations réalisées lors d'ateliers créatifs et les résidents, leurs familles et le personnel se sont retrouvés en Polynésie. Une immersion totale avec un accueil où chacun s'est vu remettre un collier de fleurs, suivi d'un repas typique avant un spectacle de danses traditionnelles entraînant tous les participants dans une ambiance joyeuse et chaleureuse. Cette parenthèse conviviale et pleine d'énergie a ravi tous les convives.

Veix

Fête. Le foyer rural organise sa traditionnelle fête de Veix le dimanche 6 septembre. Les animations commenceront à partir de 9h : vide-greniers, rando pédestre et équestre, marché artisanal, exposition photos, jeux, sans oublier la buvette. Pensez à réserver votre repas de midi (15€) avant le 27 août au 06.83.52.05.50. L'animation musicale sera assurée le matin et au début de l'après-midi par la Fanfare des Belous, suivie à 16h par un concert gratuit avec les Raccoons.

Madranges

Fête champêtre. Organisée par le comité des fêtes, elle se déroulera le samedi 22 août, route du Lonzac, à Madranges. Au programme : vide-grenier, randonnée pédestre, jeux en bois, maquillage, atelier briclol'vélos, restauration buvette. 18h apéro concert. Tombola avec 500 € de lots à gagner. 19h30 jambon à la broche **à** 25€. 21h30 DJ Andy. Réservation au 06.71.41.30.21 ou par courriel : comitedesfetesmadranges@gmail.com. À noter : le feu d'artifice prévu le samedi 22 août est annulé pour raisons de sécurité.

Mairie. Du 22 août au 9 septembre, le secrétariat de la mairie sera fermé. L'agent communal sera absent du 24 au 31 août. Des permanences en présentiel seront assurées les **:** lundi 24 au matin, mercredi 26 toute la journée et le samedi 29 août de 10h à 12h. La mairie sera fermée le lundi 31 août. En cas d'urgence**,** appeler au 06.86.02.22.68.

Foulées de Madranges. Le dimanche 23 août, les foulées de Madranges démarreront à partir de 9h pour les inscriptions sur place. Circuits : 5**,** 13 et 22km**.**

Salon-la-Tour

Intervillages. Le samedi 29 août, le comité des fêtes de Salon-la-Tour organise une journée de défis et de convivialité opposant Salon-la-Tour à Meilhards. Tout le monde est le bienvenu pour soutenir son village. Dès 14h : jeux de force, d'agilité et de réflexion. 19h30 : dîner festif (20 € hors boissons) : melon/jambon cru, faux-filet limousin/frites, tarte fine aux pommes et café. Réservations obligatoires au 05.55.97.47.63 (au Petit Salon). Animation musicale par DJ Pieds d'Alu.

Les Trois-Saints

Marché festif. Organisés par les Pardusiens en fête au bord de l'étang de Saint-Pardoux-Corbier, le dernier marché festif de la saison aura lieu le mercredi 26 août. Stands de boissons et producteurs seront encore au rendez vous. La soirée sera animée par le groupe Midnight Express.

Uzerche

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie au 32 37.

Cinéma. *Pat Patrouille*, vendredi à 10h30. *Spider-Man : Brand New Day*, vendredi 21h. *Kill Bill* (interdit au moins de 16 ans), samedi à 20h. Lundi, 21h, *Spider-Man*. Mercredi, 15h, *Les Gendarmes*. À 21h, *Spider-Man*. Jeudi, à 21h en VO, *Le Héros de Berlin*.

Uzerche aux lampions. Mercredi 26 août, à partir de 10h30, a lieu une visite guidée. Rendez-vous au parking de la vieille ville. Tarif : 6 € par adulte, 3 € (6-15 ans). Gratuit pour les plus petits. Renseignements auprès de l'office de tourisme au 05.55.73.15.71.

Pétanque. Jeudi 27 août au quai Julian-Grimau d'Uzerche aura lieu le dernier concours de la saison estivale de pétanque en doublettes ouvert à tous. Inscriptions sur place jusqu'à 19h45, limité à 60 équipes. Jet du but à 20h précises. 10 € par équipe. Possibilité de restauration sur place. Renseignements : 06.80.63.66.13.

Uzerche se met en scène. Jeudi 27 août dans les jardins du presbytère dans la cour Jean-Jaurès derrière l'abbatiale Saint-Pierre d'Uzerche aura lieu un spectacle théâtral en plein air (*Uzerche se met en scène*). Tarif : 7 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Renseignements et réservations au 06.73.77.31.10.

Marché de pays. Un marché de pays festif aura lieu le vendredi 21 août à partir de 17h sur l'esplanade de la Papèterie d'Uzerche.
Cette soirée sera animée par l'orchestre *Lou Parça*. Renseignements à la mairie d'Uzerche au 05.55.73.17.00.

Visite de la Papèterie. Vendredi 21 août de 17h à 18h aura lieu la visite de la Papèterie. Rendez-vous pour le départ au niveau de la machine à l'entrée du quartier de la Papèterie d'Uzerche pour une fin de parcours à l'entrée du marché de pays. Prix de la visite : 6 €. Renseignements : mairie d'Uzerche au 05.55.73.17.00.

Meilhards - Le palmarès du comice agricole

Un comice agricole s'est tenu le samedi 1er août à Meilhards. Voici le palmarès de cette manifestation :
Race Limousine
Femelles de 8 à 10 mois
1er Alina au Gaec Bourbouloux. 2 Armelle au Gaec Lagrafeuil-Puech. 3 Alba au Gaec Mestre-Laleu.
Mâles de 8 à 10 mois
1er Asterix au Gaec Bourdarias. 2 Adam au Gaec Jenty. 3 Adam au Gaec Jenty.
Femelles de 10 à 12 mois
1er Alicia au Gaec Bourbouloux. 2 Alizee au Gaec Bourbouloux. 3 Ambitieuse au Gaec Lagrafeuil-Puech.
Mâles de 10 à 12 mois
1er Aviron au Gaec Hilaire. 2 Amical au Gaec Bourdarias. 3 Actif au Gaec Mestre-Laleu.
Femelles de 12 à 18 mois
1re Amelie au Gaec Lagrafeuil-Puech. 2 Alizee au Gaec Lagrafeuil-Puech. 3 Augustine au Gaec Bourbouloux.
Mâles de 12 à 15 mois
1er Avocat à l'Earl Verdier Jean Marc. 2 Artiste au Gaec Bourbouloux.
Femelles de 18 à 24 mois
1re Virtuose au Gaec Hilaire. 2 Volka au Gaec Bourdarias. 3 Valse au Gaec Bourdarias
Mâles de 18 à 24 mois
1er Vianney au Gaec Hilaire. 2 Vacherin à Bordes Sandrine. 3 Velours au Gaec de Puy Rogier.
Femelles de 24 à 36 mois
1re Unetoile au Gaec Bourdarias. 2 Utopie au Gaec Lagrafeuil-Puech. 3 Uvaria à la Scea Chateil
Mâles de 24 à 36 mois
1er Ugo au Gaec Lagrafeuil-Puech. 2 Vaillant au Gaec Hilaire. 3 Vainqueur à la Scea Chateil.
Vaches pleines de 3 à 4 ans
1re Uzerche à la Scea Chateil. 2 Talisman au Gaec Lagrafeuil-Puech. 3 G11 à la Station Moussours.
Taureaux de plus de 3 ans
1er Taxi au Gaec Lagrafeuil-Puech. 2 Ugolin au Gaec Jenty. 3 Unisson au Gaec de Puy Rogier.
Vaches pleines de 4 à 6 ans
1re Rusee au Gaec Hilaire. 2 Samba au Gaec Lagrafeuil-Puech
Vaches suitées de 4 à 6 ans
1re Savoie au Gaec Hilaire. 2 Sucette au Gaec Lagrafeuil-Puech
Vaches suitées de plus de 6 ans
1re Pocahontas au Gaec Bourdarias.

Prix de championnat

Mâles de moins de 24 mois
1er Mâles de 8 à 10 mois : Asterix au Gaec Bourdarias. 1er Mâles de 10 à 12 mois : Aviron au Gaec Hilaire. 1er Mâles de 12 à 15 mois : Avocat de l'Earl Verdier Jean Marc. 1er Mâles de 15 à 18 mois : Acajou à la Scea Chateil. 1er Mâles de 18 à 24 mois : Vianney au Gaec Hilaire.
Femelles de moins de 24 mois
1re Femelles de 8 à 10 mois : Alina au Gaec Bourbouloux. 1re Femelles de 10 à 12 mois : Alicia au Gaec Bourbouloux. 1re Femelles de 12 à 18 mois : Amelie au Gaec Lagrafeuil-Puech. 1re Femelles de 18 à 24 mois : Virtuose au Gaec Hilaire.
Mâles de plus de 24 mois
1er Mâles de 24 à 36 mois : Ugo au Gaec Lagrafeuil-Puech. 2 Taureaux de plus de 3 ans : Taxi au Gaec Lagrafeuil-Puech
Femelles de plus de 24 mois
1re Femelles de 24 à 36 mois : Unetoile au Gaec Bourdarias. 1re Vaches pleines de 3 à 4 ans : Uzerche à la Scea Chateil. 1re Vaches pleines de 4 à 6 ans : Rusee au Gaec Hilaire. 1re Vaches suitées de 4 à 6 ans : Savoie au Gaec Hilaire. 1re Vaches suitées de plus de 6 ans : Pocahontas au Gaec Bourdarias



Des moutons ont également été présentés;

Autres prix

Jeune mâle qualités bouchères : Vacherin à Bordes Sandrine. Jeune femelle qualités bouchères : Arianne à Bordes Sandrine. Mâle adulte qualités bouchères : Unisson au Gaec de Puy Rogier. Femelle adulte qualités bouchères : Pocahontas au Gaec Bourdarias. 1er prix d'ensemble : Gaec Lagrafeuil-Puech. Prix d'honneur jeune femelle : Virtuose au Gaec Hilaire. Prix d'honneur jeune mâle : Vianney au Gaec Hilaire. Prix d'honneur femelle adulte : Unetoile au Gaec Bourdarias. Prix d'honneur mâle adulte + meilleur animal du concours : Ugo au Gaec Lagrafeuil-Puech
Moutons : Prix famille Guy Lamiche (race charolaise). Prix famille Michel Gendillout (race divers). Prix famille Dominique Condachou (race suffolk). Prix bélier Guy Lamiche (race suffolk). Prix brebis Dominique Condachou (race suffolk). Prix agnelles Dominique Condachou (race suffolk). Prix jeune bélier Guy Lamiche (race suffolk).

Destination Santé

L'art de la confiture

Confiture ou gelée ? Proches l'une de l'autre, ces deux préparations sont en quelque sorte des modes de conservation de fruits à l'aide de sucre. La confiture est réalisée à partir de la « chair » du fruit, cuite avec du sucre. Quant à la gelée, elle est élaborée à partir du jus des fruits, particulièrement de ceux qui tiennent peu la cuisson. A l'image du raisin.

Une confiture « à l'ancienne » se prépare dans une bassine en cuivre, à large ouverture pour faciliter l'évaporation de l'eau des fruits. Ce métal permet une diffusion très harmonieuse de la chaleur. La réalisation d'une confiture n'est pas si compliquée. L'enjeu étant de trouver le très subtil équilibre qui vous permettra de reproduire le « vrai » goût du fruit.
Elle ne doit être ni trop fade, ni trop sucrée, le tout avec la bonne consistance... Si vous souhaitez vous lancer, procurez-vous des fruits bien mûrs. Ils seront naturellement riches en sucre, ce qui vous permettra de moins en ajouter lors de la cuisson. Ensuite, faites chauffer votre mélange fruits/sucre à feu doux puis... armez-vous de patience ! Tournez encore et toujours jusqu'à obtenir la consistance rêvée.

Une fois la cuisson aboutie, il vous reste à disposer votre confiture dans des pots. A noter qu'ils doivent être stérilisés. Pour cela, 10 à 15 minutes avant la fin de la cuisson, plongez-les intégralement dans une eau bouillante, ainsi que les couvercles. Sortez ensuite les pots (en évitant de vous brûler) dès que la confiture est prête.
Disposez-les à l'envers sur un torchon propre. Une fois les gouttes d'eau évacuées, retournez les pots et remplissez-le avec – idéalement – un entonnoir à confiture. Refermez et laissez refroidir le pot de préférence à l'envers. A ce stade, armez-vous encore de patience avant de déguster.



Taras Grebinets - Phovoir



RÉDACTION

Céline KOMPA
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
c.kompa@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : en dehors des heures d'ouverture, contactez le commissariat au 05 55 96 11 29
Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Ussel en bref

9ème trail Diège et Collines

L'Élan Ussellois, le club de la course à pied en Haute Corrèze, organise, le dimanche 30 août, la neuvième édition du trail Diège et Collines. Rendez-vous est donné à tous les amoureux de course à pied à partir de 9h, au départ du site de Ponty à Ussel. Les parcours proposés permettront de découvrir de magnifiques sentiers avec bien sûr, comme fil rouge, les gorges sauvages de la Diège. Trois distances sont au programme : la course « découverte » d'un peu moins de 10 km est accessible à toutes et tous, et même les joggers débutants pourront se tester sur un tracé abordable avec peu de dénivelé. Le parcours est tracé sur de larges pistes dans sa première partie puis s'engage ensuite sur de petits sentiers avec quelques passages techniques. Il est possible de s'engager de la catégorie des cadets jusqu'aux masters (départ à 10h). Le mini trail de 15 km demande un peu plus d'entrainement. Départ à 9h30 pour les catégories juniors à masters. Et les plus courageux n'hésiteront pas à relever le défi du « Diège et Collines » avec ses 25 km jonchés de quelques belles difficultés pour un dénivelé supérieur à 700 m. Cette distance est proposée uniquement aux catégories espoirs, seniors et masters. Départ à 9h. La dernière édition avait vu les victoires de Mathieu Ridouard et Amélie Lecourt sur l'épreuve reine et de Thomas Chambon et Virginie Sabeau sur le mini trail.Les récompenses seront remises sur le podium à partir de midi. Les engagements sont ouverts jusqu'au vendredi 28 août à 20h (www.jorganize.fr).Tarifs : 25 € pour le 25 km, 20 € pour le 15 km et 15 € pour le 9,5 km. À noter qu'une réduction de 5 € est accordée aux licenciés FFA. Il ne sera pas possible de s'inscrire le jour de la course. Renseignements complémentaires : www.elanussel.fr ou après de François Pannetier (06.98.70.61.15).

Jean-Claude Bachèlerie en dédicace

Samedi 22 août, Jean-Claude Bachèlerie dédicacera ses livres au centre culturel Leclerc à partir de 9h, jusqu'à 18h30, pour dédicacer ses nouveaux livres, Une Incroyable Découverte et La France en Fête, ainsi que les précédents, tels que : La Fille des Monédières, Changement de Vie, La Recherche du bonheur, Le Hameau corrézien de mon enfance...).

Marche du Cœur

Le Club Cœur et Santé organise le 30 août la Marche du Cœur à Ponty. Plusieurs parcours : 15km, départ à 8h30 ; 9km, départ à 10h; 3km, départ à 10h30. Contact : coeuretsante19200@gmail.com ou 07.69.14.62.30.

Galerie Aigua da Rocha

Du 24 août au 12 septembre, Sophie Millas et Patrick Tronchet exposent leurs œuvres à la galerie Aigua da Rocha. Vernissage le 29 août à partir de 10h.

Le HCTT ouvre ses portes

Le HCTT organise une semaine Portes ouvertes du 24 au 28 août 2026, de 18 h à 20 h 30, à la salle de tennis de table du complexe sportif d'Ussel. Le club invite petits et grands à venir découvrir le tennis de table dans une ambiance conviviale et dynamique, à participer à des séances de découverte des différentes possibilités de pratique. L'occasion d'essayer le ping, que l'on soit débutant ou joueur confirmé. Le HCTT accueille les enfants dès 3 ans et propose des licences adaptées à la compétition ou au loisirs. au sein du club et pratiquer à son rythme. Renseignements au 06.71.18.99.20 ou 06.83.45.29. 16 ou 06.84.97.87.89 et hctt@orange.fr.

Et pourquoi ?

Les Corréziens finissent d'entrer

BUGEAT - L'expression surprend pour quiconque est né au nord de la Loire : « acabar d'entrar ! » Il faut dire que le sens de l'accueil des Corréziens fait qu'elle est ici souvent usitée. Mais savez-vous vraiment d'où vient cette expression, si bien ancrée qu'elle est régulièrement reprise pour nomme des associations, des événements, et qui trône en bonne place de la Porte de l'an 2000, à Bugeat ?

Acabar d'entrar : c'est avec cette formule, tout droit tirée du patois limousin, que l'on accueille aujourd'hui encore ses hôtes dans nombre de foyers corréziens. Soyons honnêtes : au fil du temps, la langue française a fini par prendre le dessus, ainsi qu'en rêvait François 1er depuis 1539. Et désormais, l'invite usuelle serait plutôt « finissez d'entrer ! » Ce qui, admettons-le, surprend à prime abord le nouveau venu, du genre de ceux qui arriveraient tout droit de la moitié nord du pays. Là où la pluie et le froid règnent en maîtres.

Un symbole fort de l'accueil et de la convivialité en Limousin

Sur le plan purement linguistique, *chabatz* est la forme conjuguée du verbe occitan *chabar* (ou *s'achar*, *acabar* selon les parlers locaux) à la deuxième personne du pluriel de l'impératif, qui signifie « achevez » ou « finissez ». *D'entrar* vient du verbe « entrer ». Il s'agissait de la formule usuelle adressée à un visiteur qui hésitait sur le seuil de la porte. L'idée étant que la personne a déjà fait le pas de s'approcher, et qu'elle doit maintenant achever son entrée pour s'installer complètement. Au gré des siècles, l'expression est devenue un symbole fort de l'accueil et de la convivialité en Limousin.
On la retrouve souvent sur les panneaux de gîtes, de blogs en Limousin, voire à l'entrée de certaines localités comme c'est par exemple le cas de Bugeat, qui a officiellement matérialisé cette formule d'accueil en entrée de ville au gré du passage à l'an 2000. À cette occasion, la municipalité avait inauguré un monument spécifique appelé la Porte de l'an 2000, installée à la sortie du bourg sur la route menant à Limoges. Ce monument rappelle opportunément aux voyageurs la traditionnelle expression occitane : « Chabatz d'entrar ».
À Peyrelevade, la commune a aussi baptisé son terrain de vacances le *Camping municipal Chabatz d'Entrar*. À Perpezac-le-Noir, le village a créé un sentier de randonnée pédestre et familiale au départ de son plan d'eau, nommé le *Sentier Chabatz d'entrar*. De même, à Lubersac, un hébergement insolite à la ferme a été nommé la *Caravane Chabatz d'entrar*.



Illustration générée par l'IA.

Céline KOMPA

Haute Corrèze Kayak club - Les champions du monde se jettent à l'eau avec le public

MEYMAC - Samedi dernier, les Corréziens champions du monde de canoë de descente Clément Monjanel et Corentin Combe ont célébré leurs médailles de la saison « à la maison ».

Pour fêter leur troisième titre mondial, décroché en mai dernier, les champions du Haute-Corrèze Kayak Club, Clément Monjanel et Corentin Combe, ont proposé un défi un peu particulier, samedi 15 août après-midi, sur le lac de Séchemailles, à Meymac.
Une petite cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel et sont venues se mesurer aux deux champions du monde au cours de plusieurs petits jeux. Une belle occasion de se glisser dans la peau d'un athlète de haut niveau, mais aussi de découvrir leur discipline et leurs embarcations.


Des défis ont eu lieu tout l'après-midi - © Jérémy Truant (CLP)


Les champions entourés des élus d'Ussel à la base nautique - © Jérémy Truant (CLP)

Les deux champions ont ainsi pu partager leur passion avec les curieux et les nombreux passants venus profiter de ce chaud samedi après-midi au bord du lac. Les plus jeunes ont pu laisser parler leur talent en coloriant le modèle du futur canoë des sportifs qui souhaitaient trouver de l'inspiration.

« Très honorés d'être ici aujourd'hui à vos côtés »

La journée s'est ensuite poursuivie à la base nautique du Roudal, au bord de la Diège à Ussel, pour un moment plus convivial. Les élus de la ville d'Ussel, parmi lesquels Guy Touzac, adjoint au sport, et Pierre Padilla, premier adjoint, ont tenu à saluer le parcours des deux sportifs. « On est très honorés d'être ici aujourd'hui à vos côtés et de vous soutenir », ont-ils souligné. Le travail des entraîneurs, Julien Lafeuille et Cyril Leblond, aux côtés des athlètes toute l'année, a aussi été évoqué
Après cette parenthèse festive, place désormais à la reprise de la saison. Dans quelques mois se profilera déjà une première échéance importante : les sélections en équipe de France. Un nouveau défi pour les deux champions, qui espèrent bien continuer à faire briller les couleurs du Haute-Corrèze Kayak Club.

Jérémy TRUANT (CLP)

Espace missionnaire de Haute-Corrèze

Vendredi 21 août. 15h, Bugeat, adoration. 17h30, Égletons, confessions, et messe à 18h. 18h, messe à Ussel (puis adoration), et concert à l'église à Meymac.

Samedi 22. 18h, messe à Sornac, Marcillac, Lamazière-Basse et Monestier-Port-Dieu.

Dimanche 23. 9h30, messe à Soursac. 10h, messe à Laroche-près-Feyt. 11h, messe à Meymac, Égletons et Ussel.

Lundi 24. 17h, Meymac, visite de l'orgue avec Anne Guerrand. Entrée libre et gratuite.

Mardi 25. 18h, messe à Ussel.

Mercredi 26. 10h30, Bugeat, adoration. 18, messe à Égletons et Ussel.

Jeudi 27. 18h, messe à Ussel.

Vendredi 28. 17h30, Égletons confessions, puis messe à 18h. 18h, messe à Ussel, puis adoration.

Samedi 29. 18h, messe à Sarroux, à Bugeat et à Marcillac (puis pot de départ de l'abbé Bertrand).

Dimanche 30. 9h15, messe à Merlines. 10h30, messe à Neuvic. 11h, messe à Meymac, à Ussel et à Égletons (puis pot de départ de l'abbé Bertrand et pique-nique).

À noter, nouveau numéro du presbytère d'Ussel : 05.87.51.00.54.

St-Étienne-aux-Clos - Les cigognes ont fait une pause dans la commune

Quand passent les cigognes... Ce titre d'un film mémorable du réalisateur soviétique Mikhail Kalatazov (1957) illustre la rencontre tout aussi mémorable vécue par le photographe naturaliste Julien Pappalardo (aîné des Frères des Bois) et par sa compagne Marina Bonifas, également photographe animalière à ses heures perdues, ce 10 août aux confins du village de Saint-Étienne-aux-Clos. Circulant sur la départementale pour rejoindre leur domicile, leurs regards furent attirés par deux fières silhouettes perchées sur des pylônes voisins. Surprise, étonnement, puis identification rapide : deux jeunes cigognes se tenaient en équilibre sur ces points hauts dominant la chaussée à la tombée de la nuit.

« De retour du marché de producteurs d'Eygurande, la nature se rappelle à notre bon souvenir en dessinant des silhouettes sauvages. Des poteaux connectés pour gîte d'étape, immobiles et à l'abri des dangers, deux cigognes s'apprêtent à passer la nuit », explique Julien Pappalardo.

Discrètement et fort heureusement équipés de leurs appareils photographiques, Julien Pappalardo et Marina Bonifas parviennent à immortaliser cette rencontre si improbable grâce à plusieurs clichés qui n'inquiètent pas les échassiers nommés « Ciconia ciconia » ou plus communément cigognes blanches. Ces grands oiseaux, emblème de l'Alsace et porteurs de tant de légendes (fertilité, naissance, renouveau...), ne sont pas familiers en Haute-Corrèze et chaque rencontre est donc un grand bonheur.

Ces deux-là étaient certainement en chemin ou plutôt en vol vers leurs lieux d'hibernation, soit en Afrique ou dans la péninsule ibérique.



Une des deux cigognes blanches immortalisées ce soir-là.

Les ornithologues ont par ailleurs constaté que les grandes migrations avaient tendance à se raréfier et que Ciconia ciconia penchait, question d'intendance plus facile sur ses lieux de nidification, pour la sédentarisation. Leur retour s'effectuera dans les premiers mois de l'année prochaine et sera annonciateur des beaux jours. Une histoire de rencontres sauvages comme Julien et Clément Pappalardo aiment à les raconter dans leurs ouvrages déjà sortis, *Avril et le chant des arbres* ou *Octobre et la valse des feuilles*. Peut-être que l'étape corrézienne de ces deux cigognes se racontera en images et en poésie dans un prochain ouvrage.

Lignareix

Journée champêtre en remplacement. En raison des conditions météorologiques, la commune de Lignareix remplace son traditionnel concours de pêche par une journée champêtre le dimanche 23 août. Elle aura lieu à l'étang des Combeaux. Au programme : randonnées pédestres (5km et 10 km). Inscriptions : de 8h30 à 9h30. Tarif : 5 € (une boisson offerte). Concours de pétanque sur la journée. Inscriptions, à partir de 10h. Début du concours, 10h30. Tarif : 10€ par équipe en doublette. Olympiades enfants, à partir de 14h (gratuit). Buvette et restauration sur place. Bourriche avec de nombreux lots à gagner.

Saint-Angel

Naissance. C'est dans la nuit du 31 juillet que le petit Noé Farroux a pointé le bout de son nez, à 2h51. À sa naissance, le petit Ussellois pesait trois kilos et demi. Noé fait déjà le bonheur de ses parents, Mélanie et Damien, et de tous les grands-parents, tous Saint-Angelois.

Saint-Dézéry

Fête patronale. Les 5 et 6 septembre à Saint-Dézéry. Le samedi, concours de belote à la salle des fêtes à partir de 14h. 18€ par équipe. 1er lot 2X50 € en bon d'achat. Chaque participant repartira avec un lot. Le dimanche, vide-greniers et bourse aux jouets. À partir de 8h. 1€ le m. Réservation au 06.75.17.61.72 avant le 30 août. 11h30, dépôt de gerbe au monuments aux morts. Repas à partir de 12h. 18€ par personne. 12€ - de 12 ans. Melon, paëlla, tarte, café. Sur réservation. Au 06.81.07.72.05 ou au 06.87.55.48.02 avant le 20 août. Le dimanche, à partir de 14h30. Animation assurée par Chris Cortes. Buvette toute la journée.

Saint-Fréjoux

Soirée. Son nom était Dassin, interprété par le groupe L'équipe à Jojo, le samedi 5 septembre, à 20h30, à la Grange en chaume. Venez-vous replonger dans les années 1970 avec les chansons du très populaire Joe Dassin. L'équipe à jojo revisite les chansons du célèbre et populaire Joe Dassin en allant puiser dans ses racines musicales : country, ambiance western, cowboys et saloon sur des titres connus de tous pour un concert festif et une bonne dose de bonne humeur, comme Joe savait la transmettre ! Prix des places : 15€ sur réservation/ 20€ sur place. Réservation au 06.77.90.91.10 ou 06.70.72.07.58.

Bort-les-Orgues - La Voie verte enfin terminée entre Mauriac et Bort

La boucle est désormais quasiment bouclée. À Mauriac, l'ancienne voie ferrée rejoignant Bort-les-Orgues a été remplacée par une voie verte réservée aux mobilités douces. Le cheminement fait trente-sept kilomètres.

Les vélos conventionnels ou à assistance électrique étaient récemment de sortie dans le Cantal pour l'inauguration du dernier tronçon aménagé de 3,5 kilomètres qui permet dorénavant de rejoindre le bourg de Jaleyrac depuis Embrassac. Cet aménagement entre la gare de Mauriac et celle de Bort-les-Orgues, via les gares de Saignes, Champagnac-Ydes et Largnac, soit un itinéraire en continu de trente-sept kilomètres, est dédié aux mobilités douces et valorise le patrimoine et les paysages.

Dans le nord-ouest du Cantal, l'ancienne voie ferrée de la ligne allant de Bort à Miécaze a été reconvertie en voie verte. C'est la Communauté de communes de Sumène-Artense qui a donné le coup d'envoi, un premier essai transformé par sa voisine, la Communauté de communes du Pays de Mauriac.

En septembre 2024, à la limite entre les deux départements, Haute-Corrèze Communauté (HCC) et Sumène Artense Communauté avaient inauguré une portion de voie douce reliant le hameau de Cheyssac à Vebret (Cantal) et Bort-les-Orgues (Corrèze).

Lancé par HCC en 2021, ce projet s'articule autour de trois axes majeurs : un trait d'union territorial, un atout touristique et un facilitateur de mobilité quotidienne.

La piste relie donc deux départements et deux régions, incarnant ainsi une vision partagée de la mobilité future.



Cet itinéraire sécurisé de 37 km emprunte l'ancien tracé ferroviaire entre Bort et Mauriac.

Bort-les-Orgues - La Plantade était à la fête



16 doublettes ont participé au concours de pétanque.

Samedi 15 août, la cité de La Plantade à Bort-les-Orgues a vécu une journée de fête sous l'égide de l'association *LH Racing Motorsport* en partenariat avec l'association *La Plantade, une École, notre enfance* (*LPEE*).

Le concours de pétanque en doublettes de l'après-midi, ouvert à tous, a réuni seize équipes. Une soixantaine de repas ont été ensuite servis lors de la soirée barbecue qui s'est conclue par un bal orchestré par *GBL Animation*.

Confolent-Port-Dieu

Concert à L'Estanco. Vendredi 21 août à 21h, un concert de *Macadam Hirsute* est organisé sur le site de Port-Dieu par le bar associatif L'Estanco en partenariat avec le foodtruck L'Atelier. Réservations pour le repas uniquement par SMS au 06.12.21.67.33.

Sarroux-Saint-Julien

Soirée moules frites. Le foyer rural du plateau bortois organise une soirée moules frites à volonté ce samedi 29 août à Sarroux-Saint-Julien à l'occasion de la fête de la Saint-Barthélémy. Repas à 19€ par adulte et 13€ par enfant, sur inscription obligatoire. Une alternative avec cuisse de canard confit est proposée, à préciser lors de la réservation. Inscription au 06.73.62.05.02.

Bort-les-Orgues - Des dégradations à la Caisse d'Épargne



La trappe permettant aux convoyeurs de déposer l'argent a été vandalisée.

Nouvelle incivilité à Bort-les-Orgues... Dimanche 16 août, sur la place du 19-Octobre 1943, la trappe permettant aux convoyeurs de fonds de déposer l'argent à la Caisse d'épargne a été vandalisée. Les gendarmes de la communauté de brigades de Bort-les-Orgues sont intervenus sur les lieux peu avant 13h, et ont notamment posé de la rubalise.

Cet acte de malveillance semble avoir été perpétré par un ou des pieds-nickelés, le distributeur situé à l'intérieur de l'agence fonctionnant toujours parfaitement.

Monestier-Port-Dieu

Fermetures. Le secrétariat de mairie et l'agence postale de Monestier-Port-Dieu sont fermés jusqu'au vendredi 28 août inclus. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou à ses adjoints.

Office. Une messe sera célébrée en l'église de Monestier-Port-Dieu le samedi 22 août à 18h.

Thalamy

Fermeture. Le secrétariat de mairie de Thalamy sera fermé jusqu'au vendredi 28 août inclus. En cas d'urgence, contacter le maire ou les adjoints.

Bort - Le karaoké gratuit a réuni de nombreuses voix

Jeudi 13 août, le comité des fêtes de Bort-les-Orgues a organisé une soirée karaoké gratuite au square Marceau. Plus de cent cinquante personnes, amateurs locaux et vacanciers, se sont succédé au micro de GBL Animation.
Sans appréhension pour certains, avec un peu de trac pour d'autres, les participants ont chanté, souvent repris en chœur par l'ensemble de l'assistance.
En partenariat avec La Taverne, la formule alliant petite restauration, buvette et chant a séduit les plus jeunes comme leurs aînés.



Comme ce jeune homme, les Bortois ont pu donner de la voix au square Marceau.

Bort-les-Orgues

Service de garde. Docteur : numéro d'appel unique : 15 (du samedi 12h au lundi 8h). Pharmacie de la Place. Tél. : 05.55.96.77.73.

Décès. Mireille Marie Louisette Renouf, veuve Cellier, 88 ans.

Office. Une messe sera célébrée dimanche 23 août à 11h en l'église de Bort-les-Orgues.

Foire. La prochaine se tiendra mardi 25 août sur la place Marmontel.

Cinéma. *Spider-Man*, vendredi 20h30, samedi 20h30 et dimanche 17h. *Vaiana*, samedi 20h30 et dimanche 17h. Projection de la Comédie-Française, vendredi 20h30. Fermeture du cinéma du lundi 24 août au mardi 15 septembre.

Inscriptions pour le salon antiquités-brocante et collections. Le 26e salon antiquités-brocante et collections se tiendra au grand hall de Bort-les-Orgues les samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre.
Les nouveaux exposants peuvent d'ores et déjà s'inscrire au 06.36.10.02.59 ou par mail à Salonbrocantebort@gmail.com. « On a déjà informé les habitués », confie Philippe Dubernard, le président de l'association *SABBA* (Salon Antiquités Brocante Bort-Artense). À l'inverse, le salon du livre qui aurait signé une huitième édition ne se déroulera pas cette année.
« Les auteurs intéressés peuvent nous contacter pour une manifestation qui ne serait dédiée qu'aux livres, selon une date, un lieu et des modalités restant à définir », annonce le responsable. Contact : 06.36.10.02.59.

Saint-Bonnet-près-Bort

Fermeture. Le secrétariat de mairie de Saint-Bonnet-près-Bort sera fermé du dimanche 31 août au samedi 6 septembre.

Bugeat

Vie paroissiale. Mercredi 26 août à 10h30, adoration. Samedi 29 août à 18h, messe.

Lestards

Vide-greniers. Le comité des fêtes de Lestards, en partenariat avec la mairie, organise son deuxième vide-greniers le samedi 29 août de 7h à 18h. Celui-ci aura lieu dans le bourg de Lestards, autour de l'église. Emplacements gratuits sur réservation. Renseignements et inscriptions au 06.76.73.61.72 avant le 26 août, dernier délai.

Tarnac

Cinéciel, la guinguette aux étoiles. Jusqu'au dimanche 23 août de 21h à minuit. Animation proposée par Popcorn & Galaxie. Croisement parfait entre cinéma en plein air, guinguette et soirée astronomie. Réservation par mail non-obligatoire mais appréciée sur l'adresse johatsu.contact@gmail.com. Prix pour les personnes de Tarnac : 9€/adulte, gratuit pour les enfants. Prix pour les personnes extérieures : 12€/adulte et 8€/enfant. Les soirées se dérouleront sur l'esplanade derrière l'église Saint-Gilles et Saint-Georges.

Fête de la Saint-Gilles. Organisée par le comité des fêtes du 21 au 23 août. Au programme : le vendredi, dès 19h, soirée paella karaoké. De 21h à 00h, Cinéciel, la guinguette aux étoiles. Samedi, 10h, concours de pêche organisé par l'Aappma 19 de Bugeat (au plan d'eau). Buvette dès 10h, sandwiches dès 12h30. À 14h, concours de pétanque, derrière la salle des fêtes. Buvette dès 14h. À partir de 19h30 (à la salle des fêtes) : carbonade flamande ou option végétarienne, frites maison. Concert de musique néo trad corrézienne avec Triangle chevant équilatéral. De 21h à 00h, Cinéciel, la guinguette aux étoiles. À 23h, feu d'artifice au plan d'eau. Dimanche, de 8h à 14h, vide-grenier. et marché de producteurs, buvette et foodtrucks. 10h-12h tournoi de foot pour les 7-14 ans sur inscription. Buvette, foodtrucks. Dès 14h : buvette au Magasin Général, jeux en bois et espace convivial (place du Coudert). À 16h, concours de tartes aux fruits (place du Coudert). À 17h, défilé de "vieilles choses" (tracteurs, véhicules, animaux et objets roulants), place du Coudert. De 21h à 00h, Cinéciel, la guinguette aux étoiles.

Meymac

Randonnée. Dimanche 23 août, *l'association* la Foulée Meymacoise propose une sortie VTT-VTTAE à 9h au gymnase de Grand'champ de Meymac, parcours défini selon le profil des participants, collation à l'arrivée. Inscription par SMS : 06.63.38.01.52 ou sur les réseaux sociaux.

Cinéma. *Charlie et les kangourous* vendredi 21 août à 20h45. *De la Comédie française* samedi 22 et mardi 25, à 20h45. *La fille dans les nuages* dimanche 23 *à* 15h.

Vie paroissiale. Dimanche 23 août à 11h, messe. Lundi 24 août à 17h, visite de l'orgue de l'église par Anne Guerrand. Entrée libre et gratuite. Dimanche 30 août à 11h, messe.

Médiathèque. Mercredi 26 août de 14h à 17h, le conseiller numérique de Haute-Corrèze communauté propose une expérience immersive à mi-chemin entre le jeu de société et l'escape game. Gratuit. Tout public dès 12 ans. De 16h30 à 18h, place aux jeux, gratuit, tout public. Vendredi 28 août de 14h à 16h, jeux vidéos avec consoles, tablettes et casques de réalité *virtuelle*. Tout public dès 7 ans. Gratuit sur réservation au 05.55.72.31.47 ou mediatheque.ussel@hautecorrezecommunaute.fr

Compostage. Mercredi 26 août à 17h30 à la salle des fêtes avenue du Gaud, Haute-Corrèze communauté (HCC) propose aux possesseurs d'un jardin même petit, une initiation au compostage d'*une heure trente*. À l'issue de celle-ci, pour les habitants du territoire de HCC, remise gratuite d'un composteur en bois (400 L) et d'un bioseau. Inscription au plus tard 48h avant la formation, tél. : 06.59.38.56.67 ou par courriel ambassadeur@hautecorrezecommunaute.fr

Marchés. Tous les mercredis de juillet et d'août, *l'association le Collectif Dynamique Meymacois* vous accueillera dans la cadre des *marchés de producteurs de pays* qui se dérouleront de 17h à 20h et festifs jusqu'à 23h sur la place de l'église. Le 26 août *:* club de claquettes et orchestre Lou Parça.

Recensement pour le service national. Afin de se faire recenser en vue de l'accomplissement de la journée d'appel à la défense, les filles et les garçons nés en août 2010 sont invités à se présenter à la mairie munis du livret de famille de leurs parents et de leur carte nationale d'identité. Cette démarche est obligatoire.

Meymac L'éclipse solaire attire un millier de curieux au mont Bessou

Le club d'astronomie de la Haute-Corrèze avait donné rendez-vous aux amateurs d'événements célestes exceptionnels en installant, mercredi 12 août, ses équipements d'observation sur le mont Bessou, point culminant du Limousin.
Le club proposait un programme d'observations : à partir de dix-sept heures, le soleil au télescope avec des filtres spéciaux ; à dix-neuf heures, l'éclipse solaire ; et à vingt-deux heures, le ciel nocturne. Un bon millier de personnes, venues de loin pour certaines, assistaient au spectacle.
Le phénomène commençait vers 19h30 et progressivement la lune grignotait le soleil qui à son tour formait un croissant.
Les observateurs munis de lunettes spéciales ne se lassaient pas de ce moment inoubliable qui se terminait vers 21h15. Aucun changement de température ni d'obscurcissement total, juste un petit assombrissement avant le coucher final. Ainsi Lionel d'Ussel apprenait le rendez-vous sur le mont Bessou par la presse écrite ; il venait avec sa famille et il avait réussi à trouver des lunettes pour tous. Il se souvenait vaguement de l'éclipse de 1999 qui lui laissait quelques images en mémoire. Il faisait la queue comme tout le monde pour voir dans un télescope du club et il trouvait le spectacle fascinant.
Laëticia habite un village entre Ussel et Meymac ; elle se rendait sur le site avec des amis, trop jeune pour se souvenir de 1999, elle assistait ébahie au spectacle de l'éclipse pour la première fois. Elle précisait : « maintenant nous allons terminer la soirée au marché festif au centre de Meymac ».
Quelques-uns poursuivaient les observations nocturnes alors que la majorité quittait le mont Bessou dans un joyeux embouteillage, le site n'étant pas adapté à recevoir autant de véhicules. Hormis un léger malaise lié à un coup de chaud qui nécessitait l'intervention des sapeurs-pompiers, la soirée se terminait bien : les spectateurs repartaient avec des images plein les yeux.



La lune grignote le soleil qui forme un croissant.



Les spectateurs pouvaient observer l'éclipse avec les télescopes du club d'astronomie.

Meymac - Les véhicules anciens ont investi la place des Porrots

À l'occasion de la foire des artisans d'art, le club des *Paralellos du plateau* profitait, le dimanche 16 août, de l'affluence de visiteurs pour organiser une exposition de motos et d'automobiles anciennes sur la place des Porrots.
L'association rassemble des amateurs de motos anciennes pour partager leur passion lors de balades, concentrations, manifestations et travaux de restauration. Une quinzaine de propriétaires de motos et une dizaine pour les voitures avaient fait le déplacement.
Parmi les motos : plusieurs Terrot dont la plus ancienne datait de 1927, des BMW et leur side-car dont une de 1954, une Yamaha qui rappelait de nombreux souvenirs à plus d'un, et des marques comme Gnome et Rhône, Peugeot, Ducati, Moto Guzzi, Ural et son side-car, Harley Davidson, Royal Enfield. Parmi les voitures, qui dataient en majorité des années 1950-1960 : 203 Peugeot, Jeep, Land Rover, 2CV Citroën, Renault 8 Major, Chrysler PT Cruiser (récente), Ronart et Lomax à trois roues. Le public venu en nombre appréciait cette exposition et pouvait poser des questions aux propriétaires des véhicules. De leur côté, les membres du club ne manquaient pas de parler technique en fins connaisseurs des vieilles mécaniques, autour de quelques fruits de mer et de grillades.



Les Paraléllos du plateau ont exposé motos et autos anciennes à Meymac.

Meymac - L'histoire des moulins de la ville passionne les visiteurs

PATRIMOINE. L'association Animey a organisé lundi 17 août une balade historique sur les moulins de Meymac, animée par Marcel Parinaud. Occasion de rappeler leur histoire depuis le XVIIIe siècle, entre conflits seigneuriaux et destinées tragiques.

Le lundi 17 août, en fin d'après-midi, l'association *Animey* a proposé une balade sur le thème des moulins. À cette occasion, Marcel Parinaud, historien local, détaillait le passé des moulins de Croiziat et de la ville.
Jean Joseph de Joussineau de Tourdonnet, seigneur de Larodde, de Croiziat, de Freyssinet, chevalier, fait bâtir un moulin au pied de son château de Croiziat à quelques encablures du centre-bourg.
Les travaux débutent en 1770 par le creusement d'un canal de dérivation de la rivière Luzège sur 300 mètres de longueur, par la construction d'un réservoir (petit étang) puis par l'édification du moulin qui comprend deux meules. Celui-ci devient opérationnel en 1773.
On connaît le début de l'histoire de ce moulin car les moines de l'abbaye, représentés par Dom Placide Joseph Nicolas, commissaire à la Diète, propriétaires du moulin situé en aval, contestent cette édification qui, selon eux, viendrait à diminuer leur approvisionnement en eau.



Le moulin des moines au début du XXe siècle, éditions Janicot.

Une histoire mouvementée

Effectivement, les moines et la ville de Meymac disposaient d'une autre dérivation sur cette même rivière sur laquelle venait se greffer : des irrigations, un atelier de tisserand, un lavoir servant également de réserve d'eau contre les incendies, un moulin, un vivier, un bassin et de multiples évacuations de latrines... En fait, Jean Joseph de Joussineau eut gain de cause devant la juridiction de la sénéchaussée et put faire tourner ses meules. Jean Joseph de Joussineau (1730-1794) eut un destin hors du commun bouleversé par la Révolution. Il naquit le 2 mai 1730 au château de Saint-Vitte-sur-Briance, en Haute-Vienne, fils de François Aymé de Joussineau et de Marie-Anne de Maumont. Il se marie en premières noces *le* 12 juin 1753 à Meymac avec Louise Françoise de Sarrazin (1723-1756) avec qui il aura un fils, François, né le 5 mars 1756 (1756-1792). Son épouse décède en 1756. Alors qu'il habite l'hôtel de Provence à Paris, le 2 juin 1793, il est dénoncé pour atteinte à la Révolution. À la suite de son interrogatoire, il reste enfermé dix mois en prison. Le 25 avril 1794, le comité révolutionnaire procède à une perquisition de sa chambre et l'envoie devant l'accusateur public Fouquier-Tinville. Il est transféré à la prison de la Conciergerie et traduit devant le tribunal révolutionnaire le 30 mai.
Après un violent réquisitoire, il est condamné à mort le jour même et exécuté sur-le-champ. Tous ses biens sont inventoriés et séquestrés, dont le moulin, puis vendus comme biens nationalaux. Ce moulin à seigle, à froment et à sarrasin fonctionnera de manière régulière jusqu'au début du XXe siècle (1920), puis de manière épisodique au cours de ce siècle. Aujourd'hui, l'état des équipements ne permettrait pas sa remise en route.

Le moulin des moines

Le deuxième moulin, dit farinier ou des moines, dont la dérivation est également prise sur la Luzège, remonte à des temps immémoriaux que l'absence d'archives ne permet pas de dater.
On sait qu'il fonctionnera du Moyen Âge à la Révolution comme propriété de l'abbaye. Il bénéficiera de plusieurs modifications et modernisations comme la mise en place d'une roue verticale que l'eau faisait tourner. Son canal, dit de « Lachenal », d'amenée de l'eau mesurait 800 m jusqu'au moulin et 200 m de plus pour le retour à la rivière.
À la Révolution, ce bien est saisi et vendu à un propriétaire privé. Il fonctionnera jusqu'en 1965, date de la construction de l'étang de la Garenne qui le prive de son accès à l'eau, puis à l'électricité jusqu'en 1968. Un 3e moulin, dit « sarrasin », se situait en contrebas sur cette même dérivation. Il sera transformé à la fin du XIXe siècle en carderie puis abandonné. Il ne reste rien de ce dernier sauf son emplacement sur le cadastre de 1825, dit Napoléon.
La visite, suivie par une vingtaine de passionnés de la vie locale, se complétait par de la petite histoire avec ses anecdotes croustillantes mais appréciées.



Marcel Parinaud a livré l'histoire des moulins.

François MONTAGNON (CLP)

Meymac - Les Couperin s'invitent aux récitals d'orgue d'Anne Guerrand

À Meymac, l'organiste Anne Guerrand proposait dans le courant de l'été deux récitals d'orgue en l'église abbatiale. Elle y a mis en valeur la musique de quelques membres de la famille Couperin : Louis (vers 1626-1661), François (1668-1733) et Armand-Louis (1727-1789). On parle de dynastie car cette famille de musiciens fut titulaire, sans discontinuer, de l'orgue de l'église de Saint-Gervais à Paris de 1653 à 1830.
Elle en profitait pour jouer des œuvres d'auteurs qui ont compté pour les Couperin comme Jacques Champion de Chambonnières (1602-1672), Jean-Baptiste Lully (1632-1687), Nicolas Lebègue (1631-1702) et Johann Jakob Froberger (1616-1667).
Avec ces artistes, on se retrouve dans la période de la musique baroque qui durera environ cent cinquante ans, caractérisée par le goût du faste. Il en naîtra des genres majeurs comme l'opéra et le concerto.
Louis Couperin composera pour l'orgue pas moins de 75 pièces (fugues, fantaisies, hymnes...) et également pour le clavecin, ce qui le fera passer à la postérité.
François reste un grand maître du clavecin en France, notamment avec la publication de quatre livres de 1713 à 1730. De plus, il est l'auteur d'un traité *l'art de toucher le clavecin* en 1716 qui reste une référence. En revanche, pour l'orgue, seules deux messes nous sont parvenues qui constituent cependant des chefs-d'œuvre.
Quant à Armand-Louis, virtuose renommé et talentueux improvisateur à l'orgue, il ne laissera que peu de compositions pour cet instrument.



Anne Guerrand organiste a mis en valeur les oeuvres de la famille Couperin.

À chaque récital, un peu plus de cinquante spectateurs mélomanes appréciaient d'entendre cet orgue au son si particulier conçu par Barthélémy Formentelli et inauguré le 19 juillet 1987. Hasard des lieux de naissances : Barthélémy Formentelli est né en 1939 à Courquetaine, un village de Seine-et-Marne, près de Chaumes-en-Brie, village de naissance de Louis Couperin.
La recette des récitals revenait aux *Restos du cœur* de Meymac et d'Égletons.

Meymac - La nuit des Perséides n'a pas attiré les extra-terrestres

L'association *Animey* proposait le 14 août une soirée nuit des Perséides réservée aux observations du ciel sur le mont Bessou, point culminant du Limousin.
Dans l'après-midi, le Club d'astronomie de Haute-Corrèze (CAHC) organisait des observations du Soleil avec ses lunettes et télescopes dotés de filtres spéciaux.
À 20h, une conférence animée par Michel Bonavitacola, ingénieur, responsable recherche et développement et vice-président du CAHC, portait sur le thème À la recherche de la vie dans l'univers, un vaste sujet qui hante les esprits depuis l'Antiquité.
Pour y répondre, le conférencier revenait sur les conditions de création et d'expansion de l'univers il y a environ quatorze milliards (M) d'années puis de notre étoile, le Soleil. Cette dernière, relativement jeune et âgée de 4,5 M d'années, se trouve en milieu de vie. Il en profitait pour rappeler que toute chose naît, vit et meurt, même dans l'univers. Le nombre d'étoiles dans notre galaxie s'estime entre 200 et 400 M et l'univers présente 2 000 M de galaxies. Il insistait sur le rôle prépondérant de notre atmosphère qui nous protège des « bombardements » de tous genres venant de l'espace et du Soleil et sans laquelle la vie ne serait pas possible.
En tenant compte de tous les nombreux critères nécessaires à la vie sur une planète, de la présence d'une étoile pas trop chaude et du nombre d'étoiles dans l'univers, une probabilité de vie existe mais peut-être pas sous une forme évoluée. La conférence intéressait une quarantaine de passionnés de l'espace mais aucun extra-terrestre n'était présent, dommage.



Michel Bonavitacola a passionné le public avec sa conférence sur la recherche de vie dans l'univers.

Une fois la nuit tombée, les observations des étoiles et des planètes ne purent se dérouler à cause d'une couverture nuageuse dense et de l'approche d'orages.
Le président du CAHC, Valentin Quique, répondait aux questions en montrant des photographies réalisées par les membres du club.
Contact CAHC au 06.43.21.63.48, courriel clubastrohautecorreze@hotmail.com, site www.clubastronomie-hautecorreze.fr.

Meymac - Des démonstrations ont animé les journées artisanales d'art

ARTISANS. Les journées artisanales d'art ont attiré 12 000 visiteurs pour découvrir 102 créateurs et leurs savoir-faire uniques au cœur du bourg historique.

Dans leur 30e année, pour la version modernisée et gérée par l'office de tourisme Haute-Corrèze (OTHC) en partenariat avec la ville, les désormais traditionnelles journées artisanales d'art ont accueilli du 14 au 16 août, 102 artisans d'art créateurs au centre historique du bourg. À cela s'ajoutent, onze artisans membres de l'association *bande d'artisans* qui tiennent une boutique permanente sur la place de l'église.

De la diversité dans les matériaux

Tous les matériaux étaient travaillés : le bois, le cuir, la laine sous toutes ses formes, les métaux et les alliages, les émaux, l'argile et la céramique, le verre, les autres textiles, le papier, le carton, le savon, des plantes séchées…
Les métiers de bouche fournissaient pâtés, foie gras, miel, fromages, confitures, ou encore bière locale à consommer avec modération.
Thierry et Anne perpétuent la tradition avec la confection de tourtous en direct face aux gourmands. Ils utilisent de la farine de sarrasin en rajoutant un tiers de farine de froment, de l'eau ni froide ni chaude, du gros sel, et le premier jour de la levure. Le tout se prépare dans un baquet en bois. Thierry avoue avoir quelques petits secrets pour bien réussir sa pâte mais il les garde pour lui. Cette édition accueillait vingt-cinq nouveaux artisans, un taux de renouvellement conforme à la volonté de l'OTHC qui permet ainsi aux visiteurs habitués de découvrir de nouveaux savoir-faire.
Pour Sophie Bonnélie, directrice de l'office de tourisme : « La formule du renouvellement convient aux visiteurs habitués à ce rendez-vous. De plus, nous sélectionnons uniquement des artisans producteurs, les revendeurs étant exclus. Face au succès du prix du public mis en place en 2025, nous avons renouvelé cette initiative ».

Des démonstrations appréciées

Un collectif composé des taillandiers Jean Michaud, Antonin Almédia et Thibaut Hougas, venus du Cantal et de la Creuse, proposaient tout au long de ces trois jours des démonstrations de fabrications d'outils tranchants comme des haches et serpes ou de jardin comme des pioches ou bêches. Ils disposaient de foyers grâce à un four à gaz qui chauffe à 1 000 °C et également d'un autre à charbon de bois pour rendre le métal malléable. Ensuite, ils commençaient le façonnage à l'aide de gros marteaux sur une enclume. Il fallait remettre assez souvent le métal dans le four pour qu'il redevienne rougeoyant et poursuivre le façonnage. Les outils se formaient progressivement sous les yeux intéressés des visiteurs.
D'autres artisans pratiquaient leur art sous forme de démonstrations comme Serge Mazaud, vannier à Voutezac. Il a bénéficié d'une formation de pépiniériste, horticulteur, jardinier-paysagiste au cours de laquelle il découvre l'osier. Il acquiert une connaissance du saule, et après avoir créé son entreprise *Esprit osier* en 2011, il partage son savoir-faire auprès de stagiaires. Il cultive sur ses propres terrains une trentaine de variétés de saule en forme de têtards bas ou hauts. Il récolte les brins fin novembre, les stocke en fagots puis les ré-humidifie avant utilisation. Ensuite, il les transforme avec dextérité et rapidité en paniers de formes diverses et variées. Il réalise également des cabanes, des clôtures et des sculptures végétales vivantes.
Eve, originaire de Vigeois, participe à ces journées pour la 4e fois. Elle conçoit des pièces en céramique obtenues par un mélange de grès blanc et de couleurs pour former une terre mêlée. Elle vend ses productions sous l'appellation « origine Corrèze ».
Créée en 2022, l'activité d'Elsa est née d'une passion pour la céramique. Elle réalise à Beynat des pièces en modelage et tournage, destinées aussi bien à un usage décoratif qu'alimentaire. Elle propose également des ateliers de découverte et des cours, permettant ainsi de transmettre sa passion. Elle commercialise également ses céramiques sous l'appellation « origine Corrèze ». Sur la foire, elle proposait aux enfants un atelier modelage.
Samantha vient de Bétaille dans le Lot. Elle crée des bijoux en micro-macramé et pierres naturelles. Elle confectionne des pièces uniques en nouant du fil ciré et des minéraux. Elle pratiquait son art sur la foire mais il fallait avoir un bon œil compte tenu de la finesse des objets.
Agnès, de Jouqueviel dans le Tarn, crée et produit des écharpes, étoles, ponchos, pulls, vestes… tissés à la main avec des matières naturelles : duvet de yack, duvet de chameau, mérinos, mohair, soie, alpaga… Elle sélectionne des fibres naturelles sans traitement chimique. Les fils sont issus en grande majorité de circuits courts et de filières équitables. Elle disposait d'un mini métier à tisser pour montrer au public la confection de ses ouvrages.



Les élus et la directrice de l'OTHC ont remis le prix du public à Josie Easton.

La canicule ne gêne pas la fréquentation

Après trois jours d'animations, le bilan semble des plus corrects pour les artisans malgré des après-midi caniculaires heureusement compensées par la nocturne. La fréquentation reste estimée à 12 000 visiteurs et visiteuses. D'ores et déjà, des artisans exprimaient leur envie de revenir en 2027.
Le prix du public revenait à Josie Easton d'Eymoutiers en Haute-Vienne, qui recycle des objets mis au rebut et qui les transforme en œuvres d'art fonctionnelles et décoratives. Elle recevait des petits cadeaux fabriqués par d'autres artisans de la part de l'office de tourisme Haute-Corrèze.


Les démonstrations de forge ont impressionné le public.

Combressol

Pétanque. Combressol Anim' organise un concours de pétanque ce samedi 22 août à 14h à l'étang de la Ville en bois à Combressol. En doublettes, 3 parties avec remise des engagements. Crêpes et buvette.

Neuvic

Mieux comprendre la forêt. La société Cima Bois propose une visite guidée du sentier forestier de la Forêt des Creux à Neuvic, le 25 août de 10h à 12h30. Au cours de cette balade, un technicien présentera ce parcours à vocation pédagogique et échangera sur les enjeux forestiers. La matinée se clôturera autour d'un pot 100 % corrézien. Réservation à l'office du tourisme au 05.19.60.00.30 ou 07.88.10.48.60.

Liginiac

Fête et chants populaires. Dans le cadre de la fête locale, la chorale des Gorges de la Haute Dordogne organise un concert de chansons populaires ce samedi 22 août à 18h à l'église Saint Barthélémy de Liginiac. Cette prestation sera dirigée et accompagnée à l'accordéon par Danièle Baldassami. Participation libre. Renseignements au 06.32.68.96.84.

Un km vertical inattendu. Le 25 août, le restaurant Le Maury organise une épreuve des plus inattendues un peu sportive mais très originale... une montée qui pique les jambes... mais pas tout à fait assez pour s'appeler un vrai kilomètre vertical pour aller atteindre le volcan du Puy de Manzagol. Que cela soit pour faire un chrono, défier les copains ou simplement voir jusqu'où les jambes veulent bien vous emmener : tout le monde est le bienvenu. Inscription obligatoire mais gratuite (PPS ou licence). Rendez vous au bar Le Petit canada à 17h pour un départ à 18h. 19h, DJ Set au Petit Canada pour récupérer comme il se doit. Renseignements : https://www.villagenaturelemaury.fr/activités.

Liginiac - Trois jours de fête pour la Saint Barthélémy

Les 21, 22 et 23 août, les rues du bourg seront en fête avec un programme riche et varié concocté par le comité des fêtes.
Dès le vendredi, à la bibliothèque, un atelier de décoration de vélos est proposé de 14h à 16h. De 16h à 17h, une enquête interactive pour les plus de 12 ans est ouverte.
À 20h, à la salle des fêtes, concours de belote organisé par le Tennis Club.
Le samedi, l'enquête interactive d'une heure se poursuit sur les tranches horaires de 9h, 10h, 11h ou 13h30. Concours de pétanque en doublettes : 10 € par équipe.
14h30 : chasse au trésor depuis la salle des fêtes.
18h : en l'église, concert de la chorale des Gorges de la Haute Dordogne.
20h : repas paella animé par un spectacle musical cabaret avec Éric Nadeau.
Le dimanche, de 8h à 17h : vide-greniers.
8h30 : randonnée VTT de vingt-cinq km avec l'association Bike in Haute Corrèze, à partir de 14 ans, 3 € de participation.
10h : concours des vélos fleuris sur la place de la mairie.
12h : restauration proposée par l'ESL au stade.
Dans le bourg, 14h : « Moi méduse », lecture théâtrale par Clémence Lalie pour un public de plus de 10 ans.
15h : spectacle de country avec Country Roots, suivi à 16h30 d'un défilé de mode avec Elora.
Toute la journée, vente de pâtisseries par les Fous du Volant.
Sur ces trois jours, le Comité des Fêtes offre des tours de manège gratuits.
Renseignements et réservation repas au 06.45.38.54.75.

Neuvic - Le lac de la Triouzoune, terrain de courses



Paddles, canoës et kayaks ont animé la surface du lac de la Triouzoune - © SSN

Dernièrement, la *Station sports nature des Gorges de la Haute Dordogne* organisait comme chaque été sa course de paddle et de canoë sur le lac de la Triouzoune, dans la commune de Neuvic.
Sous de très bonnes conditions, ce sont pas moins de trenete-cinq participants qui se sont inscrits pour du 4 km ou du 8 km en paddle, canoë en double ou kayak.
À l'issue de l'épreuve, les résultats proclamaient les vainqueurs : en catégorie hommes paddle sur 4 km : 1er Pomet Jules, 2e Chasteloux Sébastien, 3e Barbe Romain.
En catégorie canoë sur 4 km : 1er Martin et Marius Veysset.
En catégorie femmes paddle sur 4 km : 1ère Nathalie Van Disk, 2e Léa, 3e Anne-Sophie Bernard.
En catégorie femmes kayak sur 8 km : Jacqueline Gout.

Chirac-Bellevue - Vernissage réussi pour l'exposition collective d'art



Les quatre artistes, unis par une même passion, posent le jour de l'inauguration.

Dans la salle des fêtes de Chirac-Bellevue, de nombreux administrés chiracois et amis des artistes avaient répondu présents à l'invitation pour le vernissage de l'ensemble des œuvres de l'artiste peintre aquarelliste Daniel Velasco. Cette exposition est accompagnée des œuvres acryliques, crayon et pierre de Christiane Brochet, des acryliques de Danielle Teissedou et des pastels de René Teissedou. Elle affiche des thèmes variés où se côtoient animaux, paysages, personnages, représentations florales… La présentation fut mise à l'honneur par Stéphane Besse, maire de Chirac. L'ensemble des tableaux est visible jusqu'au 20 août.

Lamazière-Basse

Fête de Lama'z. Samedi 22 août est organisée par la ferme pédagogique de Lama'zière la fête de Lama'z. Avec au programme une randonnée avec les lamas à 10h depuis la ferme. 12h30 un repas créole musical avec Pablo. 14h30 un tournoi de pétanque et jeux pour tous. 19h, blind test musical. Buvette toute la journée. Repas à réserver obligatoirement au 06.78.26.32.01.

Sornac

Office. Samedi 22 août à 18h, messe.

Roche-le-Peyroux

Fête de l'agriculture. Le samedi 29 août, comice agricole cantonal, à Roche-le-Peyroux. Organisé par le *comice agricole du canton de Neuvic*. Visite officielle à 11h, suivie de la remise des prix. Un repas est organisé à 20h. Tarifs : 20 € par adulte et 12 € pour les moins de 8 ans.

Randonnée. Dans le cadre de la fête de l'agriculture, une randonnée est organisée le samedi 29 août à Roche-le-Peyroux. Départ à 9h30, rendez-vous devant la mairie. Parcours de 10 km. 5 € (café et apéritif offerts). Restauration sur place. Informations et inscriptions au 06.47.12.83.66.

Saint-Hilaire-Luc - Une dernière rencontre estivale avec Claude Sérillon

Pour une dernière rencontre de l'été, *les Amis de Saint-Hilaire* ont le grand plaisir de recevoir à nouveau Claude Sérillon, figure majeure du paysage audiovisuel français le mardi 25 août, à 16h, au Carré du Fournil derrière l'église de Saint-Hilaire-Luc. Cet homme s'est illustré pendant plusieurs décennies comme présentateur de journaux télévisés. Il a été l'un des rares présentateurs avec Patrick Poivre d'Arvor et Bruno Masure à avoir été titulaire du 20 h des deux principales chaînes nationales.
Il a couvert les Jeux olympiques d'hiver de 1992, et produit de nombreux reportages et débats, en particulier *Géopolis* et les *Nuits des étoiles* avec Hubert Reeves. Très libre dans ses commentaires et ses paroles, il a été malmené par les patrons des différentes chaînes.
Il a été nommé conseiller politique en 2013 à l'Élysée et depuis 2015, il est chroniqueur pour les journaux du groupe Centre France.
Il se consacre désormais à l'écriture poétique et il présentera son dernier livre, tout juste sorti,



Claude Sérillon, une figure du paysage audiovisuel français - © CFH

en présence de son éditeur.
Entrée : 10 €. Gratuit pour les étudiants et scolaires. Réservation par SMS au 06.03.91.72.56.

Saint-Hilaire-Luc - Une fête autour d'une Cendrillon moderne



Le public a découvert une Cendrillon du XXIe - © JG

Bien que les conditions caniculaires n'invitent pas à bouger, les deux jours de fête organisés à Saint-Hilaire-Luc les 14 et 15 août ont connu un franc succès ! Plus de deux cents repas ont été servis le soir du 14 août avec la première représentation d'une version remodelée et moderne de *Cendrillon* de Charles Perrault par la troupe amateur de la commune. Sous les charmes et l'ombrage du chêne ou du tilleul, autant de personnes s'étaient donné rendez-vous en fin d'après-midi pour vivre ou revivre l'aventure de Cendrillon et profiter des différents stands exposés (livres, jeux à l'ancienne, énigmes…) dans une ambiance familiale.



RÉDACTION

Jules ROMAN
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
j.roman@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : composer le 32 37
Dentiste : composer le 15
Samu : 15 - **Pompiers** : 18
Centre hospitalier : 05 55 92 60 00
Clinique des Cèdres : 05 55 87 27 64
Clinique St-Germain : 08 26 30 55 18
(n° à tarif spécial)

Et pourquoi ?

Un passage du Sanglier à l'entrée de la rue Toulzac

BRIVE - À l'angle de la rue Toulzac et du boulevard du Général-Kœnig, le promeneur à l'affut débusque deux plaques aux inscriptions surprenantes : l'une évoque l'entrée, l'autre la sortie d'un mystérieux sanglier en novembre 1921. Mais rien n'indique ce que l'animal était venu faire en centre ville, ni s'il a fini par trouver son bonheur dans la chemiserie dont il a alors défoncé la vitrine…

Étonnant comme certaines anecdotes a priori insignifiantes traversent les décennies pour finalement accéder au statut de légende. Et pas nécessairement celles auxquelles on pourrait s'attendre. Ainsi à Brive, c'est une visite un peu particulière qui, voici un siècle, a sans doute semé une belle zizanie au cœur de la cité gaillarde, et dont le promeneur doté d'un poil de flair découvre les vestiges à l'angle de la rue Toulzac et du boulevard du Général-Kœnig. Des vestiges, ou plutôt la preuve tangible que le très froid mois de novembre 1921 n'a pas été marqué uniquement par l'air polaire qui transperçait les corps. Côté boulevard, juste devant la vitrine actuelle d'une célèbre agence d'assurance, une plaque, sertie dans les dalles du trottoir, porte l'inscription « Entrée du sanglier - Nov. 1921 », tandis que côté rue Toulzac, une plaque identique immortalise la « Sortie du sanglier ». Façon, pour l'assureur, de traiter ses clients de cochons sauvages ? Que nenni…

Comme un éléphant dans un magasin de porcelaine

Comme un phare dans la nuit, Brive Tourisme détient fort heureusement la clé de ce mystère 100% gaillard. Nicolas Thalmann, guide conférencier, a accepté pour nous de revenir sur cette affaire qui défraya la chronique en plein cœur des années folles : poursuivi par des chasseurs, sans doute déjà trop proche de la ville par la faute du froid et du manque de nourriture, un sanglier pris de panique s'est aventuré jusqu'au centre ville, traversant les rues sous les regards effarés - et sans doute terrifiés - des Brivistes « avant de défoncer la vitrine d'un commerce ». Une chemiserie, précisément, dont les tenanciers ont dû se demander quelle taille d'encolure il leur faudrait choisir pour ce client particulier, et s'il allait assortir une cravate à sa chemise. L'histoire ne dit pas non plus s'il s'agissait d'un sanglier ou d'une laie. L'affaire, décidément peu banale, a même entraîné le changement de nom de la chemiserie, dont le propriétaire a opté pour un tout nouveau nom qu'on n'a guère de mal à imaginer : *Au Sanglier*.



Entré côté boulevard Koenig, le sanglier est ressorti rue Toulzac : on imagine aisément la panique qui a dû s'emparer des personnes présentes sur son itinéraire !

À la Truffe noire, dix ans plus tard

Et si ce sanglier-là a marqué les années 20, l'un de ses descendants a laissé son empreinte lors de la décennie suivante : devenu presque domestique, celui-ci avait pour habitude de musarder entre les tables des banquets du fameux restaurant *La Truffe noire*… jusqu'au jour où il finit par en garnir les assiettes. Difficile d'imaginer tel scenario en 2026 : la Direction des services vétérinaires aurait tôt fait d'y mettre un terme ! Sans compter qu'au vu du réchauffement climatique, on finit par se demander si ce ne sont pas des phacochères qui viendront bientôt faire du shopping en centre ville !

Céline KOMPA

Les coups de cœur du weekend

Vendredi 21 août

Allassac : kayak à Garavet de 14h à 15h et de 15h à 16h. 2 séances d'une heure pour des groupes de 10 personnes. Réservations obligatoires. A partir de 7 ans.

Brive : afterwork à la Chocolaterie Lamy de 19h à 20h. Les afterworks de la Chocolaterie Lamy sont des soirées gourmandes dédiées à la découverte du chocolat « bean to bar ». Au programme : dégustations thématiques, immersion dans le laboratoire et échanges autour des saveurs et savoir-faire artisanal

Jugeals-Nazareth : *Mousta'chut,* à 10h30. Avec l'association Bien vivre à Jugeals-Nazareth, venez découvrir le village, de son histoire médiévale à son Kibboutz. La visite se termine par une petite promenade sur un sentier. Prévoyez des chaussures appropriées. Rendez-vous au parking du stade (sortie du bourg direction Turenne). Gratuit, sur réservation.

Malemort : Festi'Barbecues de 19h à 00h30 au théâtre de verdure (autour de la Mairie). Des soirées intergénérationnelles à partager en famille ou entre amis. Ambiance estivale et conviviale avec DJ, bandas, Espace guinguette, Marché alimentaire sous le Corrézium. Soirées à thème tout au long de l'été. Entrée gratuite.

Objat : grande fête, du vendredi 21 au lundi 24 août. Quatre jours de fête foraine, d'animations musicales, de feu d'artifice, de concours de pétanque, et un match de rugby entre le CA Brive et le Racing 92 à 18h30 au Stade Léon Féral. Ouverture des portes à 17h. Restauration sur place et soirée d'après-match pour prolonger la fête.

Turenne : visite de 10h30 à 12h et de 15h à 16h30. Classé parmi les Plus Beaux Villages de France (PBVF), il affiche fièrement son passé… et son caractère vaillant. Pendant 1h30, partez pour une découverte approfondie de ce village chargé d'histoire.

Festival Les Turennales : soirée des 20ans de l'ensemble vocal des Estéales à La Grange Rouge à 20h.

Voutezac: visite du barrage EDF du Saillant de 10h à 12h. Montez sur le barrage et découvrez l'histoire de l'une des plus anciennes usines hydroélectriques du département. Réservation obligatoire au 05 55 24 08 80.

Samedi 22 août

Brive : grand marché place de la Guierle et sous la Halle Georges Brassens. Un autre marché se tient également sur la Place Thiers (devant la Halle Gaillarde).

57ème Festival de l'élevage : rendez-vous les 22 et 23 août à la Guierle pour une occasion unique de découvrir sur 15 000m2 en centre ville, plus d'une centaine d'éleveurs et producteurs et plus de 600 animaux. Une ferme géante en plein cœur de Brive !

Visite guidée de Brive, son Histoire et son Patrimoine, à 10h30 et 15h. Rdv à l'office de tourisme place du 14 juillet à Brive. En juillet et Août les mardis, jeudi et samedi à 10h30 et 15h. Durée : 1h30.

Le samedi en musique : concert gratuit Gecko, soul, funk, pop. Esplanade Bernard-Murat, de 10h à 12h.

Dampniat : Mousta'chut, à 10h. Découvrez la riche histoire du village et de son église, avec M. Beynet (conseiller municipal). Rendez-vous à 10h, sur la place de l'église. Gratuit, sur réservation.

Saint-Cernin-de-Larche : fête du Coin les 22 et 23 août. La Fête du Coin, c'est une fête de village pleine de rendez-vous, avec bon nombre d'animations autour du canard. Samedi, Duck Race dans la Couze, pêche au canard, randonnée, bandas.. et ça finit tard en soirée festive. Le dimanche vide grenier et jeux d'été, il y en aura dans tous les coins jusqu'à 17h !

Turenne : festival Les Turennales, Le Bal'Ograph à La Grange Rouge à 20h30. Entre bal populaire revisité et musiques à danser, cette soirée invite toutes les générations à partager la piste !

Varetz : visite de la commanderie des templiers de à 11h. La commanderie de Mons, domaine devenu privé suite à la vente comme bien national à la Révolution et ayant appartenu à quelques familles, ce site ne se visitait pas jusqu'en 2023. La visite de ces lieux reste donc une opportunité exceptionnelle suite aux autorisations d'ouvertures par le nouveau propriétaire. Tarif unique : 12€. Réservation obligatoire.

Dimanche 23 août

Allassac : stand up paddle à Garavet, à 14h et 15h. Deux séances d'une heure de 14h à 15h et de 15h à 16h les mardis et dimanches pour des groupes de 10 personnes. Réservations obligatoires. 05.55.84.73.54.

Brive : dimanche détox à la Halle Gaillarde de 10 à 14h. Cours de yoga gratuit de 10h à 11h, et apéro concert gratuit de 12h à 14h (avec Jeff Glopglop).

Chasteaux : cours du Lac du Causse, taï-chi à partir de 19h sur la Plage du Moulin (gratuit). Dernière guinguette de la saison, plage du moulin, à partir de 19h avec buvette associative, restauration sur place et concert festif gratuit.

Donzenac : Fête du Four d'Espeyrut et Trail la ronde du Four de 9h à 12h. Dans le cadre de la fête du four, une course trail de 8 ou 13 km est organisée. Un T-shirt offert aux 150 premiers inscrits.



Brive en bref

Le centre aquatique temporairement fermé

En raison de la préparation de la saison 2026/2027, et afin de procéder aux travaux, formations, inscriptions aux leçons et exercices de sécurité, le centre aquatique de Brive sera fermé du 31 août au 4 septembre inclus. Réouverture le samedi 5 septembre à 10h.

Soirée débat au CGR

Soirée débat au cinéma CGR de Brive le vendredi 4 septembre à 20h, autour du film Jone Sometimes. À travers l'histoire de Jone, le film aborde avec sensibilité la maladie de Parkinson, les liens familiaux et la façon dont la maladie bouleverse le quotidien. Une soirée pour découvrir un film poignant et prolonger la projection par un temps d'échange et de réflexion autour de la maladie de Parkinson.

Découvrir le walking-football

L'association *Les Copains d'Abord du Pays de Brive*, en collaboration avec l'ASPO et le District de Foot de la Corrèze, organise un tournoi de walking football le samedi 5 septembre de 10h à 13h, au stade Gaëtan-Devaud. Cette discipline en plein essor
est un jeu simple pour seniors en quête du plaisir du ballon rond. L'exercice physique sans contact, sans choc, est particulièrement calibré pour ceux qui ont fait du canapé leur terrain de jeu. Renseignement : 06.76.86.09.38. Entrée libre pour les spectateurs.

Emmaüs s'engage pour une rentrée plus solidaire

L'association *Emmaüs* s'engage aux côtés des familles pour la rentrée. Une vente spéciale propose des fournitures scolaires à petits prix. Les étudiants ont la possibilité de s'équiper à petits prix sur présentation d'un justificatif. Nouveaux horaires : jeudi 9h-12h et samedi 9h30-12h30.

La brocante étudiante

De la vaisselle en trop dans vos placards, du petit électroménager qui fonctionne encore, du petit mobilier, des livres, de la décoration… Jusqu'au 4 septembre, il est possible de donner tout cela aux étudiants qui s'installent. La Ville de Brive renouvelle sa brocante étudiante à l'occasion de la journée d'accueil des nouveaux étudiants, jeudi 15 octobre, où ils pourront emporter gratuitement ce qui leur plaira. Renseignement : 05.55.18.81.88. Rendez-vous : 4 rue Marie-Rose-Guillot (rdc).

La baignoire d'Archimède

Jusqu'au 29 août, découvrez l'exposition photographique « Silencio » de Romann Ramshorn, « une vaste épopée sur les terres espagnoles » à *la baignoire d'Archimède*, 21 rue du Lieutenant-Colonel-Farro à Brive. Pendant des années, Romann Ramshorn a associé la photographie au voyage lointain et au dépaysement avant son retour en Corrèze. Membre de l'agence Millenium à Londres depuis 2008, il pratique l'argentique et le noir et blanc. Les tirages exposés peuvent être acquis. Horaires d'ouverture : lundi 14h-19h et du mardi au samedi 10h-19h.

Le retour des « Tickets à grailler » !

Lancés il y a deux ans, ces petits tickets permettent des dégustations chez les commerçants partenaires pour découvrir des produits locaux. Un ticket contre une dégustation pour 9,90 € – l'enveloppe contient cinq tickets à grailler. Nouveauté de cette année : les tickets sont acceptés chez 15 commerçants partenaires, dont la Distillerie Bellet, la Cave du Pic Vert, La Banou, L'atelier de Nico, Mlle Libellule, Lou Père Benoit, la Maison Lepetit, La Combe de Job, Le Comptoir de Clément,
la Fromagerie Miane, la Chocolaterie Lamy, Carlier traiteur, la Maison Golfier, Elou cookies, la Chocolaterie Vimbelle. Contact : 05.55.24.08.80.

Sport dans ma Ville : la rentrée se vit en mouvement !

Samedi 5 septembre, la Ville de Brive organise la 19e édition de Sport dans ma Ville, en partenariat avec les associations sportives et les commerçants. De 10h à 18h, rues et places du cœur de ville se transforment en terrain de découverte avec plus de 70 clubs sportifs. Cette 19e édition sera l'occasion de célébrer les performances des champions brivistes de la saison 2025-2026.

Afin de permettre le bon déroulement de la manifestation, plusieurs rues du centre-ville seront fermées à la circulation et au stationnement de 7h à 19h, rues Carnot, Gambetta, de l'Hôtel de Ville, place Charles-de-Gaulle. Il est conseillé de privilégier les parkings souterrains Thiers et de la Guierle (www.brive.fr ou 05.55.18.15.79).

Une école municipale de sport pour les femmes

Une nouvelle école municipale de sport destinée aux femmes de 15 à 25 ans est mise en place par la Ville de Brive. Accès libre sans inscription, participation gratuite et pas d'obligation d'assiduité, séances encadrées par les éducateurs sportifs municipaux, activités définies en fonction des attentes et des envies des participantes. L'objectif est de permettre à chacune de pratiquer une activité physique dans un environnement convivial, respectueux et adapté à son niveau. Prsentation du dispositif le mercredi 9 septembre de 14h à 17h au Parc de la Guierle.
Les séances débuteront le mercredi 16 septembre et se dérouleront tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 14h à 15h30 au gymnase Jules-Vallès. Les lieux de pratique pourront évoluer selon les activités.

En paroisses

Vendredi 21 août. 7h15, Estavel chez les sœurs, messe grégorienne. 7h30, Saint-Sernin, pas de messe. 9h30, Saint-Pantaléon, pas de messe. 12h, Saint-Martin, messe.
Samedi 22. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration et confessions, et messe à 12h. 11h, Rosiers, baptême de Lény Cody et Ilyana Ciprinao De Matos. 15h, Mansac, baptême d'Aylan Lascaux. 15h30, Saint Sernin, mariage de Marie Teisseire et Anthony Garces. 18h, messe anticipée aux Chapélies et Estavel, pas de messe à Mansac.
Dimanche 23. 9h15, Estivals, messe. 9h30, messe à Jugeals-Nazareth, Sainte-Féréole et Ussac. 11h, messe à Saint-Martin (pour Eduardo Teixeira †), Rosiers, Malemort et Saint-Pantaléon. 12h15 baptême de Siméo Lherm à Malemort, et de Mathis et Célestin Landrieu. 17h, Saint-Sernin, adoration, confessions et vêpres, et messe à 18h30.
Lundi 24. 10h, M St Joseph, messe. 7h30, Estavel chez les sœurs, messe grégorienne.
Mardi 25. 12h, St Martin, messe. 7h15, Estavel chez les sœurs, messe grégorienne.
Mercredi 26. 12h, St Martin, messe. 7h15, Estavel chez les sœurs, messe grégorienne.
Jeudi 27. 12h, St Martin, messe. 7h15, Estavel chez les sœurs, messe grégorienne. 9h30, Malemort, messe.
Vendredi 28. 12h, St Martin, messe. 7h15, Estavel chez les sœurs, messe grégorienne.
Samedi 29. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration et confessions et messe à 12h. 11h, Ussac, baptême de Hannah Boissieras-Neuville. 15h, Jugeals, baptême de Philippe Pouzoulet. Mansac, mariage d'Alexandre Binet et Stéphanie Magoutier. 15h30, St-Sernin, Mariage de Marie Teisseire et Anthony Garces. 18h, messe anticipée aux Chapélies et Estavel, pas de messe à Mansac.
Dimanche 30. 9h30, Nespouls : messe pour Manuel Goncalves†, Anaïs et René Jaubertie† et les défunts de la famille, à Ste-Féréole et Ussac. 11h, St-Martin, messe pour Eduardo Teixeira†. Messes aux Rosiers, à Malemort et St Pantaléon. 17h, St-Sernin, adoration, confessions et vêpres. 18h30, St-Sernin, messe.

Cressensac - La commune a perdu son ancienne directrice d'école

HOMMAGE - Cressensac a rendu hommage à Lucienne Lachèze, ancienne directrice d'école décédée à 92 ans, le 1er août, à Souillac.

Cressensac a rendu hommage à son ancienne directrice d'école récemment disparue : en effet, c'est avec beaucoup de tristesse que nous annonçons le décès de Madame Lucienne Lachèze, née Pestourie, survenu à Souillac, le samedi 1er août 2026, à l'âge de 92 ans. Lucienne Lachèze est née le 13 juillet 1934, au village de « la Raymondie », commune de Nadaillac (Dordogne), au sein du couple de Marie-Louise et Roger Pestourie, agriculteurs. Elle est la première d'une fratrie qui s'agrandira de 4 sœurs et 3 frères… soit 8 enfants !
De ses récits d'enfance, on peut retenir les durs trajets à pied pour aller à l'école, son plaisir de la lecture, sa responsabilité d'aînée de veiller sur ses petits frères et sœurs…
Mais il y eut la guerre de 39-45 et le traumatisme, à l'âge de 10 ans, de devoir s'enfuir, de nuit, avec ses parents et se cacher dans les bois pour fuir les soldats allemands qui menaçaient le village de représailles et qui avaient commencé par brûler leur maison ! On peut imaginer la blessure indélébile…
Puis vinrent les années de pensionnat à Brive, où émergent de belles amitiés entretenues dans le temps. Élève studieuse et méritante, elle veut devenir institutrice. Avec son baccalauréat en poche, elle accède à l'école normale qui sans délai l'envoie, à 19 ans, faire ses débuts dans le Nord de la France, à Lez-Fontaine (59), où elle fut bien entourée. Lors d'un bal à Gignac, elle rencontra Robert Lachèze, agriculteur à Cressensac, puis apprenti plâtrier. Ils se fiancèrent puis se marièrent en avril 1955.

À l'école de Rignac… avant Cressensac

Lucienne fut mutée dans le sud du Lot, en tant qu'institutrice remplaçante et elle dut affronter, enceinte, le rude hiver 1956… Ils eurent la joie d'accueillir leur premier enfant, Marie-José, en mai 1956.
Une affectation plus stable vint ensuite avec la nomination à l'école de Rignac (commune de Cuzance), en classe unique. Robert et Lucienne s'y installèrent les 12 années suivantes. En avril 1962, ils connurent à nouveau le bonheur d'avoir une petite fille, Isabelle. Ils mirent alors à l'œuvre le projet de s'installer
À Cressensac, en rénovant la maison familiale Lachèze à Neyragues. Lucienne fut alors affectée à l'école des filles de Cressensac, où elle débuta le 23 septembre 1968. Puis elle deviendra directrice de l'école devenue mixte. Elle y terminera sa carrière en 1989 après vingt et un ans de bons et loyaux services à Cressensac.
Elle eut toujours à cœur de s'investir dans la vie de l'école et assuma, par exemple, la gestion de l'économat de la cantine scolaire, où elle réussit, dans les années 1970, à maintenir un prix de 3 francs par repas, en s'approvisionnant chez les commerçants locaux ! Issue d'un milieu modeste, sa mission d'institutrice était primordiale, toute dévouée à ses élèves.



Lucienne Lachèze dans sa salle de classe à l'école de Cressensac.



Lucienne Lachèze, ancienne directrice d'école, avait 92 ans.

Une férue d'histoire locale et familiale

Conformément à ses valeurs, Lucienne croyait en l'école laïque et l'égalité des chances pour tous… Elle veillait scrupuleusement à séparer la fonction exercée, de sa vie privée où s'exprimait sa foi chrétienne assumée… ce qui ne fut pas toujours compris ou toléré ! À la retraite, elle était toujours très heureuse de recevoir des nouvelles de ses anciens élèves, de les revoir, de se réjouir de leur réussite professionnelle et de leur épanouissement familial… Tous étaient un peu « ses enfants » et elle était fière de la transmission et du bon souvenir.
Par ailleurs, Lucienne s'intéressait fortement à l'histoire, aux histoires locales, à celle des familles… Ainsi, elle a complété l'histoire de la famille de son époux, puis s'attela à remonter le fil de sa famille (Pestourie), au prix d'un travail patient et minutieux, en se déplaçant pour consulter les archives, à l'heure où Internet n'apportait pas ses lumières !
Par ailleurs, elle participa à la présentation historique de son village natal, Nadaillac, et contribua par ses recherches à l'essai historique sur le prieuré de Chambrazés (près de « la Raymondie ») aujourd'hui complètement disparu… Elle accepta, sur ma demande motivée, de s'impliquer dans le projet de publication du livre « Cressensac dans la vicomté de Turenne », ouvrage sauvegardant l'immense travail de notre historien Tibor Pataki. Cet ouvrage a été édité par le *Syndicat d'initiative de Cressensac*, en juillet 1984. Elle avait accepté d'en être la présidente. Elle se passionnait aussi pour les arts, la peinture, la musique, la danse, les fleurs ou encore la lecture…
Lucienne et Robert étaient un couple soudé par soixante-sept ans de mariage et parmi les épreuves de la vie, il y eut la perte d'êtres chers dont Robert, en 2022 et l'arrachement à Neyragues, il y a 4 ans, pour se retirer à l'Ehpad « Maison de Baillot », à Souillac, où elle s'est éteinte dans la paix.
Ses obsèques religieuses ont été célébrées vendredi 7 août dernier, à 11h, en l'église Saint-Barthélémy de Cressensac, en présence d'une assistance nombreuse qui l'accompagna à sa dernière demeure dans le caveau familial du cimetière de Cressensac.
En cette douloureuse circonstance, nous présentons nos sincères condoléances à Marie-José et Serge Frescaline, et à Isabelle Lachèze, ses enfants, ses 3 petits-enfants et ses 4 arrière-petits-enfants.

Alain LAGORSE (CLP)

Cosnac

Exposition. Le festival d'art contemporain *Respir'Art,* pour sa 7e édition, se tient du 23 août au 6 septembre, au 75 avenue du 11 novembre 1918 à Cosnac, sous la direction de l'artiste plasticien Mika Dominguez. À découvrir : des œuvres de Johanna Deazevedo, Nina Vincent, Lucile Lacroix, Jean-Luc Cartier, Manon Menjou, Mapi, Joëlle Berestoff, Evelyne Mage, Louise, Loucio, Viencent et Mika Dominguez. Les 5 et 6 septembre, les enfants du centre de loisirs de Cosnac exposent les réalisations créées dans les ateliers avec Mika Dominguez.

Malemort

Accueil. Si vous êtes un nouvel habitant, la municipalité de Malemort vous invite le vendredi 11 septembre de 19h à 21h au Corrézium pour participer à une soirée d'accueil afin de faire connaissance et de découvrir la commune.
Cette rencontre conviviale sera l'occasion d'échanger avec les élus, de découvrir les services municipaux, les équipements, les associations et les nombreux atouts de Malemort. Inscription obligatoire au 05.55.92.06.56 ou sur mairie@malemort.org.

Jugeals-Nazareth

Repas dansant des adhérents du comité des fêtes. Le *Comité des fêtes de Jugeals-Nazareth* organise son traditionnel repas dansant des adhérents le samedi 5 septembre à partir de 12h, à la salle polyvalente Jean-Moulin.
Cette journée placée sous le signe de la convivialité sera animée par Amaric et Albert Da Costa.
Au menu : sangria blanche et toasts à l'apéritif, paëlla, fromage et salade, glace Viennetta au chocolat ou aux fruits rouges, accompagnés de vin rouge et rosé, puis café.
La participation est fixée à 16 € pour les adhérents et 22 € pour les non-adhérents. Les inscriptions sont obligatoires et doivent être effectuées avant le 31 août au 07.83.46.48.28. Le *Comité des fêtes* invite ses adhérents et les personnes souhaitant participer à ce moment festif à réserver rapidement leur place.

Belote. Le *Comité des fêtes de Jugeals-Nazareth* organise un concours de belote par équipes le dimanche 6 septembre, à la salle polyvalente Jean Moulin. Les portes ouvriront à 13h30 et les jeux débuteront à 14h précises. Les participants sont invités à respecter cet horaire. La participation est fixée à 10€ par personne. De nombreux lots seront à gagner. Le concours de belote se déroulera uniquement sur réservation. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 août au plus tard, auprès de Marie-Christine Surcouf, au 09.53.27.51.74. Une buvette ainsi que diverses pâtisseries seront proposées sur place.

Ayen

Activité jeux vidéo. Mercredi 26 août de 14h à 17h à la médiathèque Michel Peyramaure. Organisé par le *Collectif Vivre Ensemble Durablement* et la médiathèque. Passionnés ou simples curieux de tous âges pourront relever des défis et tester différents jeux. Gratuit, sur inscription au 07.82.16.74.62 ou 05.55.74.85.45 ou par mail *mediatheque.ayen@ayen.fr*.

Vide-greniers. Le traditionnel vide-greniers de fin de saison estivale se déroulera le dimanche 30 août dans les rues du bourg de la commune. Organisé par la Société de chasse d'Ayen. Déjà plus de 90 exposants inscrits. Emplacement : 2,5 € le mètre + 5 € avec voiture (pour les emplacements de plus de six mètres). Buvette et restauration toute la journée. Bulletin d'inscription à demander au 06.33.00.92.57 ou *didier.lascaud@orange.fr*, disponible aussi sur le site internet de la mairie https://www.ayen.fr.

Accueil itinérant « Vieillir ensemble ». Chaque vendredi après-midi de 14h à 17h, à la médiathèque Michel Peyramaure d'Ayen, se tient l'accueil itinérant « Vieillir ensemble », proposé par *VYV Domicile Brive*, qui propose aux personnes accompagnant un proche âgé au quotidien, de bénéficier de quelques heures de répit. Au programme : des activités ludiques, culturelles et conviviales, dans un cadre sécurisé et bienveillant, permettant aux participants de partager un moment agréable tout en offrant un temps de pause à leurs proches aidants. Une prise en charge est possible dès 13h avec transport selon disponibilités. Tarif : 6 € la demi-journée, animations et goûter compris. Informations pratiques sur le site internet de la mairie *https://www.ayen.fr*. Inscriptions au 05.55.24.05.46.

Objat - Le groupe corrézien Axone sème ses notes sur ses terres



Le groupe Axone vise le firmament.

Créé en Corrèze au milieu des années quatre-vingt par de jeunes musiciens passionnés, Axone propose un mélange de pop-rock aux influences variées et aux textes engagés.
Le groupe a écumé les scènes régionales et nationales, atteignant notamment les demi-finales du concours de la chanson française à Bordeaux, avant de se séparer, puis de proposer des redécouvertes et un album sur leur Site Officiel.
À l'origine d'Axone, une réunion de copains, jeunes musiciens, qui avec le temps et les aléas professionnels de chacun ont formé ce petit groupe prometteur.
Après avoir parcouru les scènes corréziennes, régionales voire nationales, puis s'être séparés au gré des destins de chacun des membres, quelque trente années plus tard, ils se sont finalement retrouvés pour remonter sur scène.
Certes, quelques années ont passé, laissant quelques traces, mais l'envie de se réunir pour un galop d'essai les a stimulés. Ils ont même sorti un noyuvel album en 2022.
Ainsi, le groupe Axone s'est produit dernièrement au kiosque du parc municipal Jacques-Chirac avec Franck au chant, Thierry, Éric et Alain, à la guitare et Laurent à la batterie, avec des textes, musiques et éclairages de leur composition.
Ah ces Corréziens, rien ne les arrête. Soyons chauvins, ils sont bons, très bons.

La Chapelle-aux-Brocs - Un dépôt sauvage sur la route de La Grange



Les déchets jonchent la route après le passage d'un individu peu scrupuleux.

La semaine dernière, jeudi 13 août vers 15h, un individu a déchargé ses gravats sur la route qui conduit au lieu-dit La Grange, sur la commune de la Chapelle-aux-Brocs très certainement avec un camion benne.
Cette personne ne montre aucun respect de la nature et des riverains. Pourtant, plusieurs déchetteries existent dans les environs… L'auteur de ces incivilités peut avoir honte de son attitude répréhensible.
Une plainte a d'ailleurs été déposée à la gendarmerie par Michel Béril, maire de la commune, qui lance un appel à toute personne qui aurait pu voir passer ce triste convoi.

Paroisses de l'Yssandonnais

Dimanche 23 août. Messe à 9h30, à Louignac, et, à 11h, à Saint-Aulaire.

Voyage pèlerinage. Le dimanche 20 septembre, au pays d'Eygurande. Renseignements et inscriptions (pour le dimanche 6 septembre).

Pèlerinage interparoissial. Malgré la chaleur intense actuelle, le traditionnel pèlerinage des paroisses de l'Yssandonnais a pu avoir lieu comme habituellement à Saint-Aulaire. Les organisateurs remercient la commune pour la mise à disposition des chaises et des tables, et les personnes dévouées qui ont préparé les lieux. La procession a débuté au carrefour dit de La Potence pour emmener les participants jusqu'à l'église, avec plusieurs arrêts aux reposoirs installés sur la route. La messe a été célébrée en plein air sur le parking jouxtant l'église en présence d'une assemblée nombreuse, venue de différents endroits de la communauté locale, et d'ailleurs. Ce pèlerinage marque chaque année notre attachement à la Vierge Marie et a offert une belle occasion aus participants de lui confier leurs efforts à l'approche de la rentrée.

Vars-sur-Roseix - Les Varsois plantent un arbre pour la commune



Les élus ont posé derrière le mûrier platane planté pour la mai communal.

À Vars, à l'issue des élections municipales de mars et de l'installation du nouveau conseil municipal, les conseillers municipaux ont souhaité convier l'ensemble des Varsoises et des Varsois à un moment convivial autour d'un geste symbolique : planter un arbre pour la commune.
L'événement s'est déroulé le dimanche 26 juillet. Sur la place située face au cimetière, un mûrier platane a ainsi été planté, accompagné de deux pruniers « reine-claude de Vars », offerts par Louise Bourdu-Dauvergne, agricultrice et conseillère municipale.
De nombreux habitants ont participé à cette plantation avant de se retrouver sur la place du village pour partager un repas placé sous le signe de la convivialité et de l'amitié. Dans son allocution, le maire Thierry Fanthou a tenu à remercier les Varsoises et les Varsois pour leur confiance ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux ayant contribué à la préparation et à la réussite de cette journée. Ensuite, plus de cent trente convives ont pu apprécier un déjeuner préparé à partir de produits approvisionnés auprès de producteurs et commerçants varsois.
Une belle journée de partage, qui marque symboliquement le début de cette nouvelle mandature et témoigne une nouvelle fois de l'attachement des habitants à leur commune.

Queyssac-les-Vignes - Un retour aux sources pour la théâtrale fratrie Cid

Un an après le succès du cabaret *La dernière fin*, Antoine Cid, jeune acteur parisien de 25 ans, a remis le couvert cet été avec une nouvelle soirée spectacle sur le théâtre de nature de Queyssac-les-Vignes. Un choix qui ne doit rien au hasard : c'est dans cette commune corrézienne qu'il est né et où résident encore ses parents.
Après le cabaret, place cette année à la tradition du conte, revisitée avec malice et tendresse. Les festivités se sont ouvertes avec *Le Bienheureux*, alias Adrien Boisset, sur scène, accordéon en bandoulière. Entre deux morceaux, l'artiste résumait avec humour et humilité l'esprit de son répertoire : « Chanson française qui fait ce qu'elle peut avec ce qu'elle a. Ça parle d'amour, de famille, de chats... » Une entrée en matière chaleureuse, à l'image de la soirée à venir.
Place ensuite à Antoine Cid, qui présentait la maquette de sa toute première création. Le jeune comédien y propose une réinterprétation personnelle des contes et de la culture dont il a hérité : « À partir des *Contes de Papi*, variation libre sur la tradition orale. » Un monologue enjoué, semé de clins d'œil complices à ses aïeux queyssacois, où l'intime rejoint le collectif le temps d'une soirée.



Romane Cid, 23 ans, est master de théâtre.

Une soirée de famille, sous le signe de la relève : sa sœur, Romane Cid, 23 ans, actuellement en master de théâtre à Paris, s'est elle aussi produite sur scène.
En raison de l'orage, la soirée a dû se replier précipitamment dans la salle polyvalente de la commune, sans pour autant entamer l'enthousiasme du public.
C'est l'association Détente et Loisirs de Queyssac-les-Vignes qui accueillait cette soirée, devant un public nombreux venu célébrer le retour aux sources de cette fratrie prometteuse et suivre avec émotion les premiers pas d'artistes encore en devenir.



Antoine Cid, 25 ans, a présenté la maquette de sa 1re création.

Bilhac

Un hommage à Brel et Barbara. La place de la mairie de Bilhac accueillera, vendredi 21 août à 21h, un concert exceptionnel consacré aux plus grands noms de la chanson française. L'événement est organisé par l'Association Patrimoine Animation Culture (PAC Bilhac). Au programme : un répertoire intitulé *les grands noms de la chanson française,* interprété par le groupe Univers Brassens et rendant hommage à deux monuments de la musique francophone, Jacques Brel et Barbara. Une soirée placée sous le signe de l'émotion et de la nostalgie, portée par des textes intemporels et des mélodies inoubliables. Sur scène, 5 artistes donneront vie à ce répertoire : Jacques Barnabé (chant), Sarah Lazerges (chant), Bernard Chabirand (contrebasse), Christian Daguet (piano, accordéon) et Marc Plaisant (guitares). L'entrée se fait au chapeau, et l'accès est gratuit pour les moins de dix-huit ans. Une petite restauration sera proposée dès 19h avant le début du concert. Plus d'informations sur le groupe : https://www.groupe-univers-brassens.fr.

Communautés locales de Beaulieu-sur-Dordogne et Meyssac

Samedi 22 août. 11h, célébration du baptême à Branceilles de Victor Sebe. 18h, messe anticipée à Meyssac.
Dimanche 23. 11h, messe à Beaulieu et dans la chapelle de Saint-Julien-Maumont.

Mercredi 26. 14h à 17h, secrétariat paroisse de Beaulieu. 17h, messe à la chapelle de la Miséricorde à Beaulieu.

Jeudi 27. 15h, messe à l'Ehpad de Meyssac.

Vendredi 28. 10h30, prière pour les malades à l'église de Meyssac. 15h, réunion pour le journal Chez nous à Meyssac.

Samedi 29. Fête de Saint Jean-Baptiste. 11h, messe à Mascheix avec baptême de Léna Rigal. 16h, baptême à Collonges de Loana Pelloquin. 18h, messe anticipée à Beaulieu.

Dimanche 30. 11h, messe à Meyssac.

Beynat

Concert berbère et repas couscous. Le vendredi 21 août à 18h au foyer rural Pierre Demarty, l'association *des Amis de Beynat* propose un spectacle de chansons berbères, avec Léo Fabre-Cartier (chanson berbère et oud) et Guillaume Storchi (percussionniste et mélodiste oriental) du groupe Fazaz. Les deux artistes faisaient partie du spectacle *Les Turqueries, quand l'occident regarde l'orient*, interprété à Beynat en 2019. À 20h, suivra un repas couscous royal pour ceux qui le souhaitent. Spectacle: 10€ (gratuit pour les moins de 10 ans). Repas: 16€ (dessert et vin compris), 8€ pour les moins de 10 ans. Inscriptions obligatoires au repas : au 06.82.59.15.02 ou michel-marcus@orange.fr.

Bal des pompiers. Le samedi 22 août à partir de 19h sous la halle Claude Duneton, l'amicale des sapeurs-pompiers de Beynat organise son traditionnel bal des pompiers. Restauration rapide (food-truck), buvette et animation musicale et dansante. Des véhicules d'intervention seront exposés en début de soirée et une tombola sera proposée.

Une exposition colorée à la maison du cabas. L'artiste Fanny, alias Plumazul, expose ce dimanche 23 août de 9h à 18h à la maison du cabas (150 rue du cabas) à Beynat.
Au programme : attrape-soleil, peintures originales, cartes, Ojos de Dios (tissages), objets illustrés, puzzle, t-shirt, sacs, carnets... inspirés de ses voyages en Amérique du Sud. Plumazul est également présente sur le marché semi-nocturne le jeudi à Miel de 18h à 22h. Contact : 07.45.83.47.94, plumazul.luz@gmail.com.

Communauté locale de Beynat/Aubazine

Samedi 22. 18h30, Albignac, messe anticipée du dimanche.
Dimanche 23. 11h, Beynat, messe dominicale.
Samedi 29. 18h30, Sérilhac, messe anticipée du dimanche.
Dimanche 30. 11h, Aubazine, messe dominicale.
Inscription catéchisme/aumônerie. Tel. au 06.36.66.48.55.
Baptême. Catherine au 06.19.16.46.90.

La Chapelle-aux-Saints - La fête de la Préhistoire reportée aux 3 et 4 octobre

À La Chapelle-aux-Saints, le premier week-end d'août aurait dû résonner comme chaque année du claquement des propulseurs, du crissement des éclats de silex et des rires des visiteurs venus découvrir la Préhistoire.

Mais cet été, la chaleur écrasante, les vigilances orange et rouge qui se succédaient, la sécheresse et les orages menaçants ont peu à peu vidé le calendrier, obligeant les organisateurs à se rendre à l'évidence : la fête de la préhistoire ne pourrait pas avoir lieu.
Dans le village, l'annonce a laissé un petit goût de rendez-vous manqué. Pourtant, les bénévoles de la *Casap* n'ont pas tardé à rebondir. Ils ont choisi de reporter l'événement aux samedi 3 et dimanche 4 octobre, avec la volonté de préserver l'esprit de ce week-end si particulier, né de la découverte en 1908 du squelette néandertalien de Bouffia Bonneval.
En octobre, les visiteurs retrouveront l'ensemble des animations gratuites qui font l'identité de la manifestation : démonstrations de taille de silex, ateliers de parure, dessin inspiré de l'art pariétal, tir au propulseur, tir à l'arc, musique préhistorique et visites du site archéologique.
Les manches du championnat de tir aux armes préhistoriques seront elles aussi de la partie, avec ces épreuves conviviales qui permettent d'approcher, presque physiquement, les techniques de chasse de nos lointains ancêtres.

Chenailler-Mascheix

Animations. L'association *Gymnastique Volontaire de Chenailler-Mascheix* organise une randonnée pédestre le samedi 29 août au départ de la chapelle de Mascheix, animée par une intervenante de l'association. Tarif : 3 € par personne, gratuit pour les enfants, règlement sur place. Départ : 8h30, place de la chapelle à Mascheix. Rendez-vous sur place à 8h15. Retour : vers 11h. Un pot sera offert par l'association à chaque participant. Renseignements auprès de Jacqueline Chappoulie au 05.55.91.19.25 ou 06.88.76.03.63. Dès 10h, apéritif sangria et gâteaux seront proposés à la chapelle de Mascheix. Une messe solennelle aura lieu à 11h. Pour renouer avec la tradition du siècle dernier et maintenir la convivialité, un pique-nique partagé est organisé aux abords de la chapelle. Chacun apporte son repas, des tables seront mises à disposition. Rando, apéritif et pique-niques organisés par l'association culturelle et sportive de *Gymnastique Volontaire de Chenailler-Mascheix.*

La Chapelle-aux-Saints

Mairie. Le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 24 août au mardi 2 septembre inclus.

Aubazine - Hervé Chevalier expose ses paysages côtiers



Hervé Chevalier montre des œuvres riches en couleurs jusqu'à samedi.

Hervé Chevalier, artiste peintre, expose ses œuvres jusqu'à samedi 22 août dans la salle Barrière. À Aubazine, cet artiste présente des tableaux très colorés qui allient l'abstrait et le figuratif. Il dit de sa peinture qu'elle est celle « d'un enfant appliqué ».
Son inspiration : la couleur qu'il pose sur sa toile et qui, peu à peu, prend forme. Mais, il a besoin de poser un cadre au sein même de ses tableaux qui valorise la tonalité des couleurs. Peu importe le sujet, une belle énergie s'en dégage. Les couleurs sont posées avec volupté, et l'onctuosité de la peinture comme sa densité apportent une étonnante intensité.
Les différentes superpositions de peinture laissent des traces voulues qui se marient avec l'ensemble de l'œuvre. Le visiteur reconnaîtra des paysages typiques de la côte atlantique ou méditerranéenne. La signature de cet artiste : une lune ou un soleil intégrés dans ses représentations atypiques qui ne laissent pas indifférents.
Ses paysages stylisés, enrichis de couleurs franches et habités par des personnages contemplatifs, sont des invitations à explorer un monde serein, dans l'esprit du yoga qu'il enseigne.

Albignac

Ateliers théâtre pour enfants. À partir du mois de septembre 2026, la compagnie *de* l'Entraygues propose des ateliers théâtre pour enfants à partir de 10 ans. Ils auront lieu tous les mercredis de 16h à 18h dans la salle des fêtes de la commune (hors vacances scolaires). Ces ateliers ont pour objectif de faire découvrir le théâtre et son univers aux plus jeunes, le tout dans une ambiance conviviale et bienveillante. Ils permettront de stimuler l'imagination et la créativité, de développer l'aisance orale et la confiance en soi, et aussi d'acquérir la capacité à jouer et créer ensemble : une belle occasion de monter sur scène, de s'amuser et de laisser libre cours à son imagination. Places limitées à 12 enfants. Tarif : 50€ à l'année. Renseignements et inscriptions au 06.27.19.52.64 ou sur la page Facebook de la compagnie.

Aubazine

Balade découverte. *Corrèze Environnement* et *l'association de sauvegarde de la vallée du Coiroux* organisent une balade découverte du plan d'eau du Coiroux le vendredi 28 août à 17h. Rendez-vous au centre touristique du Coiroux, pour échanger sur la situation du plan d'eau et rechercher ensemble des solutions pour son avenir. William Mazerm, aquaculteur et président de *Sauvegarde de la Vallée du Coiroux*, accompagné de Guillaume Chateau, adjoint au maire d'Aubazine, animeront cette sortie. Contact et inscription au 06.13.88.27.31.

Allassac - Le sacrifice de Jean Cariven commémoré à Brive



La cérémonie, qui a notamment rendu hommage à Jean Cariven, s'est déroulée à la stèle au Pont Cardinal à Brive-la-Gaillarde.

Samedi 15 août, la cérémonie commémorative de la Libération de Brive s'est tenue au Pont Cardinal, en mémoire notamment du sous-lieutenant allassacois Jean Cariven, figure héroïque de la Résistance.
Présidée par Jean-Louis Lascaux, maire d'Allassac, aux côtés de Françoise David, fille de Jean Cariven et présidente du comité *Anacr Allassac-Donzenac*, la cérémonie a rassemblé plusieurs personnes dont des représentants des comités locaux de l'*Anacr*. Plusieurs allocutions ont rappelé l'engagement, le courage et l'abnégation du Résistant avant le dépôt de gerbes de fleurs devant la stèle commémorative.
En septembre 1943, avec Philippe Marcou, Michel Baluze et une dizaine d'hommes de la commune, Jean Cariven fonde la 33e compagnie de résistants FTPF. Ce groupe participe activement à la prise d'Allassac par la Résistance le 1er juin 1944, puis aux combats de la libération de Brive le 15 août 1944.
Le destin de Jean Cariven bascule le 16 août 1944. En faction avec ses hommes au blockhaus du Pont Cardinal, il reçoit une sacoche remplie de grenades, dont l'une est accidentellement dégoupillée. Conscient du danger imminent et de la présence de nombreux civils, il prend la décision de se sacrifier en se couchant sur l'explosif. Son geste héroïque sauve des dizaines de vies au prix de la sienne. Il est inhumé deux jours plus tard avec les honneurs militaires au cimetière d'Allassac.
Aujourd'hui encore, une avenue et une résidence d'Allassac portent son nom, perpétuant la mémoire de celui qui incarne l'esprit de résistance et de sacrifice au service de la liberté.

Allassac - Les tables Gaillardes ont mis les produits du marché à l'honneur



Les chefs Claude Gout et Christophe Forget ont échangé sur les recettes avec les visiteurs.

Vendredi 14 août, le marché d'Allassac a accueilli une animation culinaire gratuite avec deux chefs des *Tables Gaillardes*. Ils ont relevé un défi gourmand : préparer des recettes à partir des produits du marché avec un budget de 20 euros.
Pour l'occasion, Claude Goût, chef de l'*Auberge du Cheval Blanc* à Allassac, et Christophe Forget, chef du *Bistrot C. Forget* à Brive-la-Gaillarde, sont partis à la rencontre des commerçants et producteurs pour choisir leurs ingrédients. Ils ont ensuite cuisiné devant le public, partageant leur savoir-faire, leurs astuces et leurs conseils. Les visiteurs ont également pu déguster les préparations réalisées au cours de la matinée.
Créée en 2013, l'association *Les Tables Gaillardes* rassemble des chefs du bassin de Brive autour d'une même volonté : défendre une cuisine de qualité et valoriser le patrimoine culinaire local. Ses membres privilégient les produits frais, les circuits courts et des cartes évoluant au fil des saisons. Cette démonstration s'inscrit dans le programme d'animations estivales mis en place par la municipalité à la suite d'une enquête menée auprès des consommateurs. L'objectif est de renforcer l'attractivité du marché.
Depuis le début de l'été, plusieurs rendez-vous ont ainsi animé les matinées, parmi lesquels des prestations musicales du groupe folklorique *Couine en Do* et des tatouages éphémères.

Allassac - Les P'tits Filous découvrent la réserve zoologique de Calviac



Les enfants ont pris de nombreuses photos tout au long du parcours avec les animaux.

Les enfants du centre de loisirs allassacois *Les P'tits Filous* ont profité d'une belle journée pour partir à la découverte de la réserve zoologique de Calviac, située en Dordogne, à une dizaine de kilomètres de Sarlat. Cette réserve accueille près de 200 animaux appartenant à 45 espèces, originaires de cinq grandes zones géographiques. Spécialisé dans la conservation des espèces menacées, le parc permet notamment d'observer lémuriens, pandas roux, loutres, wallabies, tapirs ou encore hippopotames pygmées, au fil de deux kilomètres de sentiers.
Tout au long de leur visite, les *P'tits Filous* sont partis à la rencontre des différents animaux. Cette sortie était à la fois ludique et pédagogique car le site a également pour objectif de sensibiliser les plus jeunes à la protection des espèces et de la biodiversité. Des panneaux d'information jalonnent notamment le parcours pour permettre aux enfants d'en apprendre davantage sur le monde animal. Les jeunes visiteurs n'ont pas manqué d'immortaliser leurs rencontres avec de nombreuses photos. Une pause pique-nique sur place a permis de reprendre des forces avant de poursuivre les découvertes.
À la fin de cette journée bien remplie, les enfants ont repris le car pour le chemin du retour, fatigués par leur escapade, mais avec de nombreux souvenirs en tête de leurs rencontres avec les animaux.

Communautes locales d'Allassac, Donzenac, Objat, Uzerche-Vigeois

Vendredi 21 août. 15h, Ehpad de Varetz, messe. 17h50, Objat église, vêpres et messe.
Samedi 22. 14h30, Vigeois, mariage de Claire Du Ranquet et Raphaël Prévost. 17h40, Ayen, vêpres, et messe pour Denise et Charles Vignal, pour Romain Pons, à 18h. 18h, messe à Allassac (pour Raymonde Hébrard, Gaby Bayle, Anne-Marie Simon), Espartignac messe pour Adèle Quintanel née Peyrichoux, et Chabrignac.
Dimanche 23. 9h30, messe à Objat (de la Saint-Barthélémy) pour sœur Nicole Steux, pour Marie-Thérèse Descoeur, pour Martine et José Vidal. Masseret pour Jean-Charles Huraultet et Perpezac-le-Noir. 11h, messe à Donzenac (pour Odette Deguilly née Boisnard), Voutezac (pour Germaine et Jean Magnaux) et Uzerche SP, messe pour Mireille Choublier.
Lundi 24, 18h05, messe à l'église d'Objat.
Mardi 25, 10h, Uzerche SE, chapelet et messe. 18h, messe à Donzenac. 18h05, messe à Objat.
Mercredi 26, 15h, messe à l'Ehpad d'Uzerche. 18h, messe à Allassac. 18h05, messe à l'église d'Objat.
Jeudi 27, 18h, messe à la chapelle des pénitents de Donzenac. 18h05, messe à l'église d'Objat.
Vendredi 28, 15h, messe à l'Ehpad de Chabrignac. 17h50, à l'église d'Objat, vêpres et messe.
Samedi 29, 18h, Objat, messe pour Robert et Marie-Yvette Leix, pour Jean-Claude Chouzenoux (anniversaire), pour Henri Roussel et baptême d'Esra Roland.
Dimanche 30, 9h30, Lascaux, messe pour Odette Lespinas. 11h, Allassac, messe pour Odette Deguilly née Boisnard, Colette Bugeat et Patrick David. 11h, messe à Donzenac, Juillac et Uzerche SP.

Allassac

L'Impro Tour 2026. Jeudi 27 août, deux spectacles d'improvisation interactifs et humouristiques au manoir des Tours (salle culturelle en cas de pluie). À 18h, *Les Missions de Monsieur G*, tarif : 8 €. À 20h, *Point G*, tarif : 10 €.

Allassac - Détente et souplesse prépare à ses adhérents une rentrée tonique

À partir du lundi 7 septembre, l'association Détente et Souplesse, présidée par Brigitte Vaujour, reprendra ses activités à 9 h à la salle du Combattant.
Plusieurs disciplines complémentaires sont proposées : gym tonique, Pilates et gym douce. L'objectif est d'offrir une pratique régulière et accessible à tous les niveaux, permettant de travailler le renforcement musculaire, la mobilité, la souplesse et le bien-être général.
Les cours de gym tonique auront lieu les lundis et jeudis de 9 h à 10 h. Le Pilates sera proposé le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30, le jeudi de 18 h à 19 h et le vendredi de 18 h 15 à 19 h 15.
La gym douce se déroulera, elle, le mercredi de 9 h à 10 h.
Cette rentrée sera également l'occasion de venir à la rencontre des bénévoles de Détente et Souplesse lors du Forum des associations, samedi 12 septembre à la salle culturelle de 9 h 30 à 12 h.
Les personnes intéressées pourront y obtenir tous les renseignements utiles sur les activités et le fonctionnement de l'association, affiliée à la Fédération française Sport Vitalité.



L'association compte de nombreux adhérents qui aiment pratiquer la gymnastique en douceur.

Renseignements : 06 84 11 36 92 et assodetentesouplesse19240@gmail.com

Juillac - Nouvelle pluie de diplômes avec les familles Debellaing et Helme-Guizon

Venues se perfectionner ensemble à la piscine municipale de Juillac, les familles Debellaing et Helme-Guizon (en vacances à Juillac et à Saint-Robert) ont réussi de belles performances d'endurance.
Vendredi 14 août, toutes ont nagé ensemble et ont obtenu leur brevet de 1 000 m dans les nages apprises. Éloi Debellaing (18 ans) et Côme Helme-Guizon (25 ans) l'ont obtenu en brasse ; Madeleine Debellaing (30 ans) a nagé 1 000 m en dos crawlé tandis que son papa Xavier (58 ans) et son cousin Emmanuel Helme-Guizon ont nagé la même distance en crawl ! Xavier Debellaing et sa fille Madeleine avaient réussi un premier brevet de 1 000 m en brasse quelques jours plus tôt et s'étaient engagés à réussir la même distance dans une deuxième nage avant la fin de leur séjour ; mission accomplie !
La piscine et sa buvette sont ouvertes jusqu'au 30 août inclus de 10h30 à 12h30 et tous les après-midis de 15h30 à 19h (sauf les lundis).
Pour tous renseignements sur les cours et activités proposés à la piscine municipale de Juillac, s'adresser au maître-nageur sur place ou en téléphonant au 06.95.23.59.45.



Les nouveaux nageurs en puissance sont fiers d'avoir obtenu leurs diplômes.

Chabrignac - Matthias Vincenot, un talentueux remplaçant pour Déc'Ouvrir

Organisé par le comité des fêtes de Chabrignac dans le cadre du festival Déc'Ouvrir, l'après-midi prévue à la halle de la commune a dû faire face à une défection inattendue de l'artiste. Loin de gâcher la fête, ce contretemps a donné lieu à un moment inédit, prouvant la magie du spectacle vivant.
Matthias Vincenot a pris le relais avec brio, proposant une lecture vibrante de textes de grands noms de la chanson. Il a fait redécouvrir les mots sous un jour nouveau.
Le public a pu savourer ces textes purement poétiques en les déshabillant de leurs mélodies familières : Balavoine, Sanson, Trenet, Gainsbourg, Carlos… Une invitation à écouter la profondeur des textes autrement.
Antoine Coesens lui succède en interprétant avec talent et sincérité les chansons qui ont jalonné sa vie. D'Aznavour, Barrière, Hallyday, Lama, ou encore De Souza… Il a su transmettre son émotion et son vécu à l'assistance. Au piano, le très talentueux Étienne Champollion a accompagné ce tour de chant, sublimant les interprétations vocales par la virtuosité et la délicatesse de son jeu.
Le charme de la halle s'est prêté à merveille à ce beau moment de poésie. Le public, particulièrement chaleureux, a porté les artistes qui ont offert cette parenthèse suspendue dans le temps. La preuve que la poésie, lue ou chantée, touche toujours le cœur des spectateurs. Une superbe réussite pour le comité des fêtes qui a offert une bouteille d'eau au public, malgré une température redevenue presque clémente.



Matthias Vincenot, créateur du festival, a remplacé avec talent Jérôme De Verdière.

Juillac - Un été fort animé à l'ALSH



Les « petits » du centre de loisirs suivent attentivement les consignes de Julie Zanetti.

À Juillac, malgré des températures particulièrement élevées, l'organisation du centre de loisirs a permis d'assurer le confort et la sécurité de tous les enfants. Grâce à la mobilisation et au professionnalisme de l'équipe, les activités et les sorties se sont déroulées dans de bonnes conditions. L'équipe des animateurs a remercié la mairie pour l'installation de barnums pour l'activité « pêche » à la gourgue, pour la pose de toiles d'ombrage ainsi que pour l'accès à la médiathèque climatisée autant de fois que possible.
Plusieurs intervenants qui ont l'habitude de travailler depuis de nombreuses années sont intervenus : Julie Zanetti pour des séances de zumba kids, Vincent Laroche pour deux matinées « pêche à la gourgue », le Pays d'Art et d'Histoire pour un jeu de piste à la découverte du patrimoine animé par Agathe. Le groupe des petits s'est également rendu à Savignac Lédrier pour un parcours Terra Aventura.
Une séance cinéma a été proposée aux enfants en remplacement de la sortie au Reynou, annulée en raison des fortes chaleurs. Tout le monde a ainsi profité d'une grande salle climatisée le temps d'un film, et les enfants ont beaucoup apprécié. La dernière semaine, le traditionnel mini-camp a pu avoir lieu au camping municipal pour le plus grand bonheur des douze grands qui y ont participé. Et surtout, ne pas oublier l'immense chance d'avoir la piscine à proximité, ce qui a permis aux enfants d'en profiter au maximum.
La directrice du Centre de loisirs sans hébergement (ALSH) Isabelle Péreira remercie son équipe Coralie, Laetitia, Manon, Elisa, Noam et les deux stagiaires Loanne et Jéhanne, pour leur implication et leur disponibilité qui a largement contribué à la réussite de ce séjour.

Saint-Cyr-les-Champagnes - Un marché gourmand et festif



Même les bénévoles (t-shirt jaune) s'octroient un moment convivial avec les amis.

La place de l'église a connu une effervescence particulière à l'occasion du marché festif. Celui de juillet ayant été annulé en raison de la canicule, cette édition a rencontré un vrai succès, rassemblant un public nombreux, venu profiter d'une belle soirée d'été, dans un esprit de partage et de convivialité. La fête vibrait au rythme de la gastronomie régionale. Les participants ont pu flâner entre les stands et composer leur menu au gré des vitrines de produits régionaux et des stands tenus par les bénévoles : plancha, frites, pain, le tout en circuit court.
Nathalie Legay a pris les commandes de l'ambiance, avec énergie, en proposant un répertoire entraînant. Grâce à sa présence, la place de l'église s'est transformée en lieu de fête, invitant les participants à chanter, taper dans les mains et bien sûr danser sur la piste à leur disposition, pour profiter pleinement de l'instant.
La recette pour un marché festif réussi : une place de village pittoresque, des produits locaux, une belle affluence, une bonne animation et le dévouement des bénévoles. Un rendez-vous estival qui participe à la vitalité et à la joie de vivre des petites communes.

Chabrignac

Dernier concert de la saison. Pour la dernière soirée des « mardis musicaux », une soirée reggae est offerte par le groupe « High'n'high Roots ». Six reggaemen au top, au rythme endiablé et tellement dansant. Une soirée ensoleillée. Ça va danser ! À 20h30 au théâtre de verdure (ou sous la halle). Durée : une heure et quinze minutes. Concert gratuit et ouvert à tous.

Cublac

Services de garde. Cabinet d'infirmières : Cindy Laval et Laura Teil (place de l'Église) au 05.55.24.38.58. Pharmacie à Cublac au 05.44.31.54.16. Groupe médical de Terrasson au 05.53.50.04.80. Dentiste : Marie-Laure Hénarès-Chazarain (Cublac) au 05.55.85.17.63. Services d'urgences : SAMU au 15 ; pompiers au 18 ; centre hospitalier au 05.55.92.60.00.

Fête votive. Organisée du vendredi 21 au dimanche 23 août. Vendredi 21 août : à 21h30, spectacle disco déjanté « Mon Truck en Plumes » ; samedi 22 août : à 14h, concours de pétanque en doublette au boulodrome (contre la salle polyvalente) ; à 21h, « Marianne chante Piaf » suivi de DJ Kordof (« ambiance assurée ! ») ; dimanche 23 août : à 19h30, animation musicale Banda « Los Dandinos » et à 22h30, feu d'artifice son et lumière au stade municipal. Buvette, food trucks et stands forains. À noter : les spectacles organisés par le comité des fêtes sur la place de l'Église sont gratuits (repli dans la salle polyvalente en cas de mauvais temps).

Concours de pétanque en doublette. Organisé par *Cublac Amicale Bouliste* le samedi 22 août dans le cadre de la fête votive. Inscriptions à partir de 13h30 au boulodrome contre la salle polyvalente de Cublac et jet du but à 14h. Quatre parties de cinquante minutes. 10 € par équipe. Nombreux lots dont colis de viande (porc), poulets prêts à cuire, filets garnis... Buvette. Ouvert à tous.

Randonnée annuelle. Organisée par l'association *Cublac par ses chemins* le dimanche 30 août. Avec des départs à partir de 8h de la salle polyvalente. Trois circuits VTT avec ravitaillements : 18, 37 ou 50 km et trois circuits pédestres ou trail nature avec ravitaillements de 5, 8 ou 12 km. Inscriptions sur le site : https://cublac-par-ses-chemins.s2.yapla.com/fr/event-95723 ou sur place.

Concert de jazz. Organisé par l'association *Musiques à Cublac* le samedi 5 septembre à 20h30 à la salle polyvalente. Dans ce spectacle, Sébastien Farge, accordéoniste de talent, accompagnera la voix de Marjolaine Paitel en revisitant de grands standards de la chanson française. Renseignements complémentaires au 06.45.48.27.67.

Lissac - Frédéric Lavigne découvre les projets et enjeux de la commune



Les élus entourent Frédéric Lavigne, le sous préfet de Brive, venu découvrir Lissac-sur-Couze.

Le mardi 4 août, à Lissac-sur-Couze, le sous-préfet de Brive, Frédéric Lavigne, s'est rendu sur le terrain pour découvrir le village, rencontrer les acteurs locaux et examiner les dossiers en cours. Le représentant de l'État a été accueilli par le maire Noël Crouzel et des élus du conseil municipal. Une visite à pied du bourg a permis de présenter les équipements communaux : mairie, groupe scolaire, église et les principaux aménagements du centre du village. Ce temps de déambulation a offert l'occasion d'évoquer les projets réalisés et ceux à venir pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie à Lissac.
La délégation s'est ensuite rendue au château de Lissac pour une rencontre avec Nicolas Marcu et Cécile de la Bernardie, propriétaires et gestionnaires des chambres d'hôtes installées dans ce site patrimonial remarquable. Les échanges ont porté sur l'activité touristique, l'accueil de visiteurs au lac du Causse et les enjeux de développement économique dans un territoire rural dynamique. La visite s'est conclue par une réunion en salle du conseil municipal, consacrée à la présentation de la commune et à un échange approfondi avec le sous-préfet sur les dossiers en cours : cadre de vie, sécurité, projets d'investissement et relations avec les services de l'État.
Cette matinée de travail, fort appréciée par les élus, a permis de renforcer le dialogue entre la commune et l'État et de rappeler l'importance de l'accompagnement des collectivités dans leurs projets.

Mansac

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie au 32.37. Cabinet infirmier au 05.55.85.39.01.

Obsèques. À la chapelle de la Rivière le mercredi 19 août de M. Philippe Barboutie, 65 ans, domicilié à Brive.

Paroisse. Samedi 22 août, 15h, baptême d'Ayan à Mansac, 18h à Lascaux. Dimanche 23, 9h15, messe a estival. À 11h, messe à Saint-Pantaléon-de-Larche. Vendredi 28 août, pas de messe à 9h30 à Saint-Pantaléon-de-Larche. Samedi 29 août, 15h, mariage à l'église de Mansac d'Alexandre Binet et Stéphanie Magoutier. Dimanche 30 août, messe à 11h à Saint-Pantaléon-de-Larche.

Repas fin d'été. *Mansac loisirs* organise son repas de fin d'été le samedi 5 septembre à partir de 12h à la salle polyvalente de La Rivière de Mansac. Au menu : punch et amuse-bouche, melon et jambon, sanglier à la broche, haricots blancs, salade, fromage, dessert, café et pousse-café, vin rouge à volonté. Tarif : 25 € ; 12 € pour les moins de 12 ans. Inscriptions avant le 4 septembre au 05.55.85.26.50 ou 06.85.33.50.34.

Atelier mémoire. 1re séance lundi 31 août de 10h à 12h, salle du 1000 Club à La Rivière-de-Mansac. Avec le PEPS (Programme d'éducation et de promotion de la santé Eureka). 10 séances de 2h (1 séance par semaine). Inscription obligatoire au 05.55.49.85.57. Groupe d'une dizaine de personnes. Gratuit.

Rallye équestre et pédestre. Le 20 septembre à La Rivière-de-Mansac, l'association *Les chemins de Mansac* organise son 5e rallye sur trois circuits de 11, 16 et 22 kilomètres. Repas cowboy à l'arrivée, nombreuses surprises et ambiance Far West. Inscription obligatoire pour les cavaliers et le repas au 06.84.13.28.92.

Mansac - Première réussie pour La Maxi F'Race, évènement sportif fédérateur



La Maxi F'Race se veut être un événement sportif familial et convivial.

TRAIL - Le dimanche 9 août, la première Maxi F'Race à Mansac, un trail de 10 km à travers prairies et chemins, a réuni 200 participants sans oublier 25 enfants sur un parcours dédié.

La première édition de la Maxi F'Race a été une réussite. En effet, elle a réuni 130 coureurs pour le trail, 70 marcheurs, 25 enfants et 80 bénévoles ce dimanche 9 août à Mansac.

Une initiative familiale et conviviale

Rassembler, permettre la pratique du sport : telles sont les motivations de cet événement sportif familial et convivial. L'idée a germé il y a un an dans l'esprit de membres de la famille Fraysse. Le nom de la Maxi F'Race rappelle une course bien connue autour du lac d'Annecy, la MaXi-Race.
Dès le début, l'idée a séduit le reste de la famille. Il y a quelque trente ans, le camping de Masloup avait accueilli une course cycliste. La réussite de l'organisation provient de leur savoir-faire, hérité de leurs professions ou d'engagements bénévoles.
La mobilisation des habitants de Mansac, tout heureux de participer à cette initiative, et l'apport des campeurs ont également contribué à la pleine satisfaction des participants.
Les diverses entreprises et le Conseil départemental de la Corrèze qui ont soutenu cette initiative par des lots ou des dons peuvent être également remerciés.

Un parcours exigeant

Le parcours de 10 km tracé à travers les prairies, empruntant chemins et petites routes mansacoises, offraient plein de possibilités entre le camping de Masloup et le bourg de Mansac. Montées et descentes s'enchaînent sans laisser de répit pour 300 m de dénivelé positif.
Apprécié des sportifs aguerris pour sa diversité, le parcours, inauguré par les soixante-dix marcheurs, fut exigeant pour celles et ceux qui s'essayent au trail.
Cent trente dossards étaient au départ du trail avec un bel équilibre homme-femme. Les résultats sportifs des premiers sont excellents sur ce parcours. Les enfants n'étaient pas oubliés : deux courses leur étaient réservées.
Côté résultats : pour les hommes, 1er Paul Descloix en 42'53, 2e Nicolas Perrier en 45'22. 3e Sébastien Ozoux en 45'38. Pour les femmes, 1re Anaïs Ziolkowski en 55'46. 2e Elsa Reveil en 59'55. 3e Jessica Roussel en 1h00 : 02.
À l'issue de la course, les concurrents des différentes épreuves se sont retrouvés pour féliciter les gagnants récompensés par Jean-Jacques Delpech du Conseil départemental et M. Jean-Louis Fillaire de Groupama.
Les dix minutes de pluie n'ont pas fait fuir les présents pour le repas qui suivait, preuve de la convivialité qui régnait. C'est une première qui mérite certainement une deuxième édition l'année prochaine.

Mansac - « Les Lionceaux » ont défié la chaleur

Juillet a été placé sous le signe de l'adaptation en raison des épisodes caniculaires au centre de loisirs des Lionceaux à Mansac. Les sorties nautiques au lac du Causse avec poterie et pêche à l'ombre le matin, à Marcillac-la-Croizille et Treignac, à l'occasion du retour des deux camps ados, ont été privilégiées.
Les deux camps de 12 adolescents sont partis complets, encadrés par trois animateurs. Le montage des tentes, premier rituel, permet de démarrer le séjour dans une bonne ambiance. Canoë et paddle étaient programmés pour les deux camps, avec accrobranche ou structure gonflable aquatique.
En plus des veillées proposées par les animateurs, les ados ont pu profiter des soirées camping, avec un fameux karaoké !
Au niveau du centre, l'ombre de la garenne a été appréciée, ainsi que la salle climatisée et la banderole brumisateur installée sous le préau. Les jeux sportifs ont été privilégiés le matin et les activités créatives les après-midi, dans les salles ventilées. Les maternelles ont confectionné quatre doudous, représentant les « quatre éléments ».



Les enfants ont pris d'assaut le navire des pirates échoué sur la plage au bord du lac.

Au programme, piscine à Terrasson et Objat, sortie au parc animalier de Beauregard-de-Terrasson, très ombragé. Les enfants ont pu rentrer dans les enclos pour caresser moutons, chèvres et chevreaux ainsi que les cochons d'Inde !
La nuitée pyjamas a eu du succès, avec hébergement dans la salle du Mille-Club et les sanitaires du foot. Entre jeux et contes, les enfants ont apprécié leur nuit hors de la maison. Ils seront bientôt prêts pour les séjours ados.

Lubersac - André Boisdevésy décoré de la médaille de la Ville

Mardi 11 août, la commune de Lubersac a commémoré la fin des combats de la guerre d'Indochine. Ce conflit qui a duré huit années (de 1946 à 1954) s'est achevé avec les accords de Genève du 20 juillet 1954.
Le 11 août marque la fin officielle des opérations et la proclamation de la paix entre la France et le Viêtnam. Cette guerre a coûté la vie à près de 100 000 militaires de l'Union française : parachutistes, légionnaires, coloniaux, tirailleurs et métropolitains, auxquels s'ajoutent des centaines de milliers de victimes civiles et militaires vietnamiennes, laotiennes et cambodgiennes.
Parmi ces appelés et engagés venus de toute la France et son empire, beaucoup n'avaient pas 20 ans lorsqu'ils ont embarqué pour l'Extrême-Orient, et nombre d'entre eux n'en sont jamais revenus.
Cette cérémonie à Lubersac a permis de rendre hommage aux vétérans, aux rapatriés, aux familles de disparus, et à tous ceux qui portent encore aujourd'hui le poids de ce passé.
Le maire Jean-François Roche a mis à l'honneur André Boisdevesy pour son engagement et son parcours au service de la France en lui remettant la médaille de la ville.
Engagé volontaire le 21 juillet 1952 à Rochefort-Hourtin, il intègre le centre de formation bâtiment de ligne Jean Bart à Brest, navire école, où il obtient son brevet professionnel.



André Boisdevésy a reçu les honneurs lors de la cérémonie du 11 août.

En février 1953, il embarque pour l'Indochine. Il y servira jusqu'à son retour en France, le 25 décembre 1954. Après cette période, son parcours militaire se poursuit en Tunisie pour une mission de trois mois.
De 1956 à 1957, il embarque sur la frégate *Aventure* pour une campagne à Terre-Neuve, au Groenland, au Canada et en Amérique du Nord, avant d'être finalement libéré en 1958.

Lubersac - Un nouvel élan pour l'Acal



Chèque remis à Cécile Lagrolet, sophrologue, représentant les professionnels qui prodiguent des soins de support.

L'Association des commerçants et artisans de Lubersac (Acal) a tenu son assemblée générale dans la commune corrézienne. L'occasion de dresser le bilan et de présenter une nouvelle équipe. Parmi les temps forts, l'association a notamment organisé et participé à plusieurs rendez-vous, dont Octobre Rose, le marché et la tombola de Noël, ainsi qu'un repas de cohésion. Différentes réunions d'échanges ont également permis aux commerçants et artisans de se retrouver et d'échanger sur la vie économique locale.
Sur le plan financier, le bilan reste à l'équilibre. L'année a notamment été marquée par la création d'un site internet, destiné à valoriser les adhérents, leurs activités et leurs savoir-faire. Le temps fort de cette réunion reste la remise d'un chèque de 2 465,95 € à la Ligue contre le cancer. Cette somme, récoltée lors de la manifestation organisée au profit d'Octobre Rose, sera reversée aux soins de support de Lubersac.

Un nouveau bureau a été élu : Aymeric Rousseau, Nina Treille et Antoine Buxeraud sont désormais coprésidents. Ils seront épaulés par Céline Dubernard et Jacqueline Guichebarou, co-secrétaires, tandis que Jean Guichebarou occupe le poste de trésorier. Avec cette nouvelle équipe, l'*Acal* souhaite donner un nouvel élan à l'association et poursuivre son travail de promotion du commerce et de l'artisanat de proximité.
La rentrée de l'association est d'ores et déjà programmée au jeudi 17 septembre, à 19h30, salle Léonce-Blanc. Tous les commerçants et artisans de Lubersac sont invités, ainsi que les professionnels domiciliés dans les communes correspondant au code postal 19210, notamment Montgibaud, Saint-Pardoux-Corbier, Saint-Martin-Sepert et Saint-Julien-le-Vendômois. Plusieurs nouveautés y seront dévoilées. L'*Acal* souhaite ainsi ouvrir une nouvelle étape avec l'ensemble des professionnels du territoire.

Lubersac

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie Marco à Lubersac jusqu'au 28 août.

Piscine communautaire. Ouverte au public jusqu'au dimanche 30 août : du mardi au dimanche de 10h40 à 13h et de 14h à 19h. Ticket valable la journée.

Aquagym. À la piscine, les mardis à 19h dans le petit bassin et les jeudis dans le grand bassin. François reste à votre disposition pour des renseignements supplémentaires : 07.83.99.60.47.

Boutique solidarité. Le *Secours Catholique* a rouvert depuis ce mardi 25 août.

Cinéma. *Familles Rurales* et *Ciné Plus* programment *La bataille de Gaulle* le vendredi 4 septembre à 20h30 à La Conserverie.

Citation. « Il ne faut pas confondre la vérité avec l'opinion de la majorité. » Jean Cocteau.

Lubersac - Les festivités lancées avec un swing contagieux de DécOUVRIR



Un violon rejoint le duo pour swinguer à la vitesse supérieure ! ©JFP

FESTIVAL - Le festival DécOuvrir a lancé, vendredi 14 août la fête annuelle de Lubersac avec au programme, devant 350 spectateurs, Franck Bouysse, Thierry Beccaro et le duo Sanseverino-Lise Cabaret.

Cette année, la programmation du festival DécOuvrir ouvre la fête annuelle de Lubersac avec un plateau éclectique !
Franck Bouysse, auteur d'une quinzaine de romans et accessoirement voisin de Troche, a donné lecture de son texte le plus intime, *Fenêtre sur terre* (éditions Phébus, 2021). À une ou à deux voix, le public a suivi l'auteur dans ce récit où la Corrèze, son arrière-pays d'écriture, est omniprésente. Bel hommage pour notre département qui se dévoile sous un regard différent.
Avec ses années télé derrière lui, Thierry Beccaro a littéralement surpris le public en transmettant sa passion pour l'écriture au travers de lectures d'extraits de ses « compagnons de route ». Écrit en 1903, *Lettre d'un jeune poète* est « le » texte qu'il affectionne particulièrement. Son auteur, Christian Bobin, « fait de notre quotidien des nouvelles où il y a de la poésie, de l'amour, de la lucidité et du merveilleux ». Il avait la passion de l'écriture jusqu'à son dernier souffle puisque « son dernier livre fut écrit sur son lit d'hôpital ».
Entre les lettres de Rainer Maria Rilke et les chroniques d'Alexandre Vialatte, il glisse quelques anecdotes et laisse découvrir une belle plume en partageant quelques-uns de ses textes. Mention spéciale pour Étienne Champollion qui a l'art de conjuguer les mots avec le clavier de son piano, offrant un décor musical propice à l'écoute. Puis avec l'arrivée du duo Sanseverino et Lise Cabaret, la soirée s'accélère à tous points de vue. Le directeur artistique du festival *DécOuvrir*, Matthias Vincenot, nous avait prévenus. « Avec le son des guitares manouches, le verbe libre (le premier rang du public en a fait les frais) et une énergie scénique vibrante et complice », les 350 spectateurs se sont laissés prendre au jeu pour les accompagner en tapant des mains et en essayant de chanter aussi vite qu'eux. « Chouette ambiance ! » souffle une spectatrice de passage à Lubersac.
Ce vendredi soir, ce spectacle (dont l'entrée est libre et gratuite) est véritablement un succès où jeunes et moins jeunes partagent le plaisir des mots avec sincérité.
Le festival *DécOuvrir* doit poursuivre son chemin en nous réservant d'aussi belles soirées populaires où, quel que soit leur profil, les spectateurs ne font qu'un.
Il reste désormais à patienter jusqu'à l'été prochain pour entrer dans la vingt-cinquième édition et vivre de nouveaux jolis souvenirs…

Jean-François PECHIERAS (CLP)

Pour effectuer un don (aussi modeste qu'il soit), contacter poesiechanson@yahoo.fr.



Thierry Beccaro donne lecture de ses textes où l'émotion est en équilibre avec la poésie - ©JFP



À deux voix, Franck Bouysse et sa compagne Stéphanie ont livré des textes inspirés par la Corrèze - ©JFP

Arnac-Pompadour - La grande Fête du Cheval édition 2026 couronnée de succès

COURSES - À Arnac-Pompadour, la Fête du Cheval a rassemblé près de 3 000 spectateurs le 15 août pour une journée mêlant courses hippiques, spectacles équestres et animations.

Lancée par la traditionnelle messe célébrée sur l'hippodrome, la Fête du Cheval a une nouvelle fois rencontré un immense succès populaire à Arnac-Pompadour le 15 août. Dès les premières heures de la journée, le Puy Marmont a vu ses tribunes se remplir, accueillant un public venu nombreux assister à la suite des compétitions de saut d'obstacles, débutées quelques jours plus tôt. Pour l'occasion, les organisateurs ont marqué une pause dans les épreuves afin de permettre au public de découvrir une représentation équestre, proposée par les cavaliers de la compagnie *Christophe & Max Hasta Luego*.
Aux abords de la piste d'honneur, le public s'est massé en nombre, offrant aux artistes une réception particulièrement chaleureuse et enthousiaste.
Dans le même temps, le marché alimentaire du samedi a lui aussi pris des airs de fête. Nicolas et Élodie, musiciens de *l'Amicale laïque Los Companhons de la Borreia*, ont animé la matinée, avec des airs « bien de chez nous », invitant les visiteurs à quelques pas de danse en ligne. Une initiative portée par les commerçants qui, au regard de son succès, devrait être renouvelée à l'occasion de prochains rendez-vous.
Les professionnels de la restauration et de la limonade ont également largement profité de cette forte affluence. Les établissements ont fait le plein à l'heure du déjeuner comme tout au long de l'après-midi, confirmant le caractère exceptionnel de cette grande journée de fête.

Près de 3 000 spectateurs

À 14h30 débutait la réunion de courses, avec trois rendez-vous majeurs au programme : le Prix René Parveau, la Coupe des Anglo-Arabes / Prix Nicolas Boichot et le très attendu Grand Cross de Pompadour – Prix Basile et Bernard Lachaud. Cette dernière épreuve a offert un spectacle de toute beauté. Deux magnifiques chevaux, *King d'Ecupillac* et *Festin Collonges*, se sont livré une lutte acharnée.
Au terme d'un final haletant et d'une dernière ligne droite d'anthologie, *Festin Collonges* s'est finalement imposé devant son rival, sous les encouragements de près de 3 000 spectateurs.
De l'autre côté de la cité, le stade équestre du Puy Marmont a lui aussi connu une affluence exceptionnelle. La foule s'est notamment massée autour de l'épreuve de puissance, qui a offert un spectacle aussi original que spectaculaire. Les obstacles ont progressivement été élevés jusqu'à atteindre la hauteur impressionnante de 1,90 mètre, suscitant l'enthousiasme d'un public conquis.
La soirée s'est achevée dans une ambiance particulièrement festive. Même un passage pluvieux n'aura pas réussi à gâcher cette grande journée, consacrée au cheval.



L'épreuve de puissance a attiré de très nombreux spectateurs - © LEs

Un grand rendez-vous

Avec cette édition 2026, la Fête du Cheval confirme sa place parmi les grands rendez-vous de l'année à Pompadour.
Cette réussite témoigne du savoir-faire, de l'engagement et de la belle entente entre l'ensemble des acteurs de la filière équine, des organisateurs aux professionnels, en passant par les associations, les commerçants, les services de la mairie, les bénévoles et les acteurs du spectacle. Tous peuvent aujourd'hui se féliciter du travail accompli.
Récompensés par une affluence rarement enregistrée à Pompadour, ils ont offert au public une journée riche en émotions, en sport et en convivialité, faisant de cette Fête du Cheval 2026 une édition particulièrement réussie.

Laurent ESTRADE (CLP)



On a dansé sous la halle du marché - © LEs



Le public au rendez-vous des courses, malgré la chaleur - © MDu

Lubersac - Le seuil des cent participants dépassé

Dimanche 16 août au matin, Lubersac a connu une belle affluence à l'occasion de la randonnée organisée dans la commune. Organisée par *Lub'Rando* et *Auvézère-Sentiers*, la manifestation a réuni plus d'une centaine de marcheurs qui ont profité d'un parcours familial (6 km) ou d'un circuit baroudeur (12 km).
Tout au long de la randonnée, les participants ont pu compter sur plusieurs ravitaillements pour reprendre des forces et poursuivre leur chemin dans les meilleures conditions. La *Confrérie de la Pomme* a notamment apporté sa contribution à cette matinée, participant ainsi à l'accueil chaleureux réservé aux marcheurs.
À l'arrivée, l'association des chasseurs de Lubersac avait également prévu de quoi satisfaire les appétits. Grillades, sandwichs, burgers et frites ont permis aux randonneurs de reprendre des forces.
Cette matinée festive s'est ensuite poursuivie au Champ de Foire. Les visiteurs ont pu également profiter gratuitement de jeux en bois présentés par *Les Estaminets*.



Plus d'une centaine de participants ont suivi un des deux circuits proposés, 6 ou 12 km.

Arnac-Pompadour

Grand concours de pêche. L'association *Le Roseau Pompadour* organise son traditionnel grand concours de pêche le samedi 22 août au matin sur l'étang Saupiquet (près du casino). Ouvert à tous. Inscription à 7h30 et début du concours à 8h30. Tirage au sort. Tarifs : 8 € par adulte et 4 € par enfant. Nombreux lots dont 100 € au premier, 60 € au second et 40 € au 3e. Un lot à la 1re dame et au 1er enfant. Repas à midi sur réservation au 07.80.58.44.63. Buffet, buvette et bourriche sur place. L'après-midi, concours à l'américaine. Inscription : 20 € par équipe au 07.80.58.44.63.

Brocante. Samedi 22 et dimanche 23 août, de 8h à 18h, le comité des fêtes de Pompadour organise sa traditionnelle brocante et vide-greniers sur la place du château, à l'ombre des marronniers. Pendant tout le week-end, des dizaines d'exposants sont attendus pour le plus grand plaisir des amateurs de chine et des simples promeneurs. Des parkings situés à proximité seront spécialement signalés pour permettre de rejoindre facilement le site de la brocante.

Spectacle équestre. Strada, le tout nouveau spectacle conçu par la compagnie Christophe et Max Hasta Luego, met en scène de nouveaux artistes, de nouveaux chevaux, des danseuses et des musiciens, à la nuit tombée, sur les splendides terrasses du château de Pompadour. En août : 25 et 27. Ouverture des portes à 21h. Début du spectacle à la tombée de la nuit. Entrée : 18 €. Entrée enfant (-12 ans) : 12 €. Gratuité : -3 ans. Les préventes sont fortement recommandées. Plus d'infos sur le site : https://chateau-pompadour.fr/.../spectacles-equestres.html.

Cabaret équestre. Les plus beaux tableaux équestres de Strada y sont sublimés par un dîner d'exception du talentueux chef Christophe Besse. Musiciens en live, danseuses et cavaliers offrent une soirée unique, dans le cadre majestueux des terrasses du château de Pompadour. Durée du spectacle : 3h. En août : 21, 22 et 29. Ouverture des portes à 20h. Entrée : 65 €. Entrée enfant (-12 ans) : 50 €. Les préventes sont fortement recommandées. Plus d'infos sur le site : https://chateau-pompadour.fr/even.../cabarets-equestres.html.

Beyssenac

Naissance. D'Anaëlle Jayat, seconde fille de Corentin Jayat et Charlène Nadaud, domiciliés à l'Etang-la-Lande (commune de Beyssenac), le 4 août à Brive.

Concours de labour de tracteurs anciens. L'association Beyssenac Mécaniques Anciennes organise un concours de labour avec des tracteurs anciens samedi 22 août à partir de 14h30. Exposition de tracteurs et de vieilles mécaniques à partir de 9h. Repas cochon farci à midi au prix de 22€. Réservations au 06.09.73.53.35 (Gilles) et au 06.80.99.30.29 (Marie).

Cyclisme. Le comité des fêtes de Beyssenac et l'Union Cycliste Lubersacoise organisent une course cycliste Ufolep dimanche 23 août. 13h30, 3e catégorie, 4e catégorie, féminines et jeunes. 15h30, 1re catégorie et 2e catégorie.

Saint-Julien-le-Vendômois

Spectacle. Sophie Forte retrouve le public au parc de la mairie ce samedi 22 août à 19h pour son spectacle *La Valise.* Un seul-en-scène où l'humour se mêle à l'émotion proposé par *la Conserverie*, centre culturel du Pays de Lubersac-Pompadour. Comédienne, humoriste, auteure et chroniqueuse, Sophie Forte est une personnalité bien connue du grand public. Avec *La Valise*, elle signe un spectacle autobiographique, à la fois drôle, tendre et lumineux. Tout commence par l'ouverture d'une vieille valise retrouvée dans un grenier. Photographies, lettres et objets du passé font resurgir les souvenirs d'une famille haute en couleur. À travers une galerie de personnages savoureux, Sophie Forte raconte son enfance, ses parents, leurs joies, leurs difficultés et les hasards qui peuvent bouleverser une existence. Ce spectacle célèbre les liens familiaux, la mémoire et la force de la création. Tarifs : 16 € (plein tarif), 13 € (tarif réduit), 10 € (moins de dix-huit ans). Placement libre. Réservations et renseignements au 05.55.73.20.00.

Communauté locale de Lubersac - Arnac-Pompadour

Samedi 22 août. 11h30, baptême de Gabriel et Louis Fouchet à Lubersac, église Saint-Étienne. 18h, messe anticipée du dimanche à Beyssenac pour la famille Mathé.
Dimanche 23. 11h, messe à Pompadour, chapelle Saint-Blaise.
Mercredi 26. 17h, messe au presbytère de Lubersac.
Jeudi 27. 16h, messe à la maison de retraite de Lubersac.
Vendredi 29. 16h, mariage à Troche de Jérémy Faurel et de Marion Daurat. 18h, messe à la Chapelle Anty.
Dimanche 30. 11h, messe à Lubersac, église St-Etienne. 12h, baptême de Eva Dousseaud.
Récitation du chapelet. Chapelle ND du Rubeau de Lubersac à 16h, chaque lundi du mois.
Adoration silencieuse. 18h à la chapelle ND du Rubeau de Lubersac, le 3e lundi du mois.

La Vie Corrézienne

Sport - Un havre d'équitation pour tous au ranch de Chadenac

CHAUFFOUR-SUR-VELL - Depuis 1966, le ranch de Chadenac invite petits et grands à découvrir les joies de l'équitation dans un cadre naturel et convivial.

Situé entre Meyssac et les Quatre-Routes-du-Lot, le ranch de Chadenac, ouvert depuis 1966 à Chauffour-sur-Vell, est bien plus qu'un simple centre équestre. Depuis quelques années, Sandrine Foussat, une jeune femme dynamique, a repris les rênes de cette entreprise familiale, et y propose une équitation adaptée à tous les âges et tous les niveaux.

Des cours et balades en pleine nature

Le ranch offre des cours d'équitation tout au long de l'année, permettant aux adultes comme aux enfants de découvrir ou perfectionner leur pratique. Ces leçons se déroulent en pleine nature, invitant les cavaliers à profiter des grands espaces et du calme environnant. Pour les plus jeunes, Sandrine propose des balades d'une demi-heure à poney, accessibles dès l'âge de trois ans. Les plus grands peuvent quant à eux choisir des circuits d'une à deux heures. Les chevaux, doux et bien dressés, sont particulièrement adaptés aux débutants, assurant une expérience plaisante et sécurisée. Contrairement aux idées reçues, l'équitation n'est pas un sport réservé à une élite. De nombreuses formules accessibles et des tarifs raisonnables permettent à chacun, quel que soit son budget, de s'initier et de progresser dans cette discipline.



Plus qu'une balade, un sport enrichissant.

Un encadrement professionnel et sécurisé

L'équitation est un sport complet et bénéfique. En effet, cet exercice allie technique, effort et lien émotionnel avec l'animal. Elle sollicite de nombreux muscles, notamment les cuisses, les abdominaux et les bras, tout en améliorant l'équilibre, la coordination et l'endurance. Une posture correcte renforce la tonicité du buste et la stabilité du cavalier. Mais les bienfaits ne s'arrêtent pas là. En pratiquant en pleine nature, les cavaliers profitent d'un moment de détente loin du stress quotidien. La relation avec le cheval favorise une meilleure estime de soi, et le cadre social de l'équitation permet de tisser des liens forts, améliorant le bien-être mental et émotionnel. Pour débuter en toute sérénité, le ranch de Chadenac offre un encadrement professionnel avec des moniteurs expérimentés, ainsi qu'un équipement mis à disposition. Les casques de protection, indispensables pour la sécurité, sont fournis, tandis que les participants doivent prévoir des chaussures adaptées (bottes ou baskets) pour un meilleur confort et maintien du pied dans l'étrier.

La passion du cheval ouverte à tous

Le ranch accueille une clientèle variée, des enfants dès trois ans aux seniors, avec des cours et balades adaptés à tous les niveaux. Cette ouverture favorise une communauté équestre conviviale, accueillante et dynamique. L'équitation au ranch de Chadenac est une aventure riche en découvertes, offrant un équilibre parfait entre loisir, sport et bien-être. Qu'il s'agisse de compétition, de simple promenade ou même de thérapie, chacun peut trouver dans cette discipline une source d'épanouissement personnel.

Renseignements ou inscriptions à l'année : 05.55.25.41.45.

Branceilles - L'Étincelle branceillaise attire une foule enthousiaste



Les musiciens de L'Étincelle branceillaise savent assurer l'ambiance.

Dès 19h, le vendredi 14 août, le parking municipal de Branceilles s'est progressivement rempli d'une foule venue en nombre participer à la traditionnelle fête organisée par l'*Étincelle branceillaise*. La météo exceptionnellement clémente a été un atout majeur, contribuant pleinement à la réussite de cette soirée.
Année après année, ce rendez-vous est devenu incontournable. Les habitués sont désormais nombreux à revenir partager ce moment festif, preuve de l'attachement du public à cette soirée placée sous le signe de la convivialité et de la musique.
Pour accueillir autant de monde, il fallait une organisation à la hauteur de l'événement. Les membres de l'association l'*Étincelle branceillaise*, présidée par Régis Leymat, ont une nouvelle fois démontré leur dynamisme et leur efficacité. En un temps record, ils ont mis en place une logistique parfaitement maîtrisée afin que tout soit prêt pour recevoir les nombreux convives.
Côté restauration, chacun pouvait trouver son bonheur. La buvette proposait sandwichs, chipos, merguez et andouillettes à la plancha, tandis que les personnes ayant réservé leur plateau-repas pouvaient savourer une belle pièce de viande limousine cuite au barbecue. Un repas de qualité proposé à un prix raisonnable, qui a largement contribué au succès de la soirée.
La musique était bien évidemment au cœur de cette fête. Sous la baguette de Fabien Bonneval, la banda a offert un concert dynamique avec un répertoire entraînant, faisant rapidement monter l'ambiance parmi les participants.
Après les musiciens, DJ Fifi a pris le relais pour faire danser le public et prolonger la soirée dans une ambiance festive.
Une nouvelle fois, l'*Étincelle branceillaise* a réussi son pari : réunir habitants, habitués et visiteurs autour d'une soirée chaleureuse et conviviale. Un rendez-vous qui confirme, année après année, sa place dans les incontournables de l'été branceillais.

Branceilles

Fête. L'association *Branceilles en fête* organise une journée festive le samedi 29 août, de 10h à minuit, dans tout le village. Dès 10h, des aubades animées rythmeront les rues jusqu'à 16h30. Ensuite, rendez-vous sur le parking municipal pour un grand rassemblement animé par un DJ. Au programme : buvette, tombola, pêche surprise et de nombreuses autres animations pour petits et grands. Le public pourra également profiter de divers points de restauration, proposés par les commerçants locaux.

Curemonte

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie de garde : samedi 22 août au matin à Meyssac : Masson (05.55.25.30.68) et Puyjalon (05.55.25.40.66) et toute la journée au Vignon-en-Quercy, commune des Quatre-Routes du Lot : Laville (05.65.32.10.04). Dimanche 23 août à Vayrac : L'Uxello (05.65.32.40.21).

Mairie. Ouverture au public le mercredi matin de 9h à 12h. Contacts : mairie@curemonte.fr ou 05.55.25.34.76. Site internet www.curemonte.fr.

Poste, point I, bibliothèque. Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Curemonte - Dernière ouverture estivale du site féodal ce dimanche 23 août



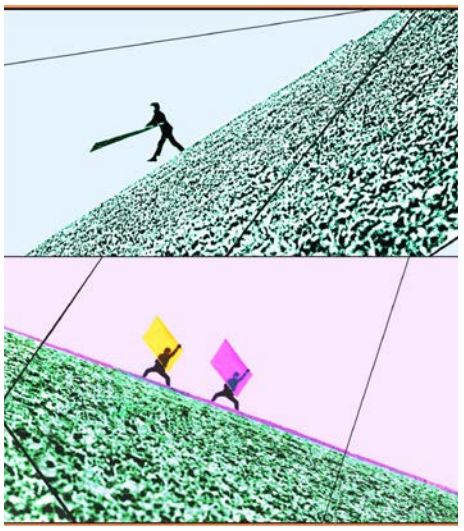
À Curemonte, châteaux et maisons de pierre composent un paysage médiéval intact.

L'ouverture du site féodal de Curemonte, ce dimanche 23 août, offrira au public un accès rare à l'ensemble castral qui domine le village.
Depuis la place de la Barbacane, les deux châteaux classés dessinent cette silhouette de pierre qui fait la renommée du bourg. Leur présence, massive et complémentaire, rappelle la singularité d'une co-seigneurie où deux lignages ont longtemps partagé la même enceinte, inscrivant dans l'architecture même une histoire de voisinage et de pouvoir.
Avant même de franchir le portail, le visiteur perçoit la densité du lieu. Les tours se dressent au-dessus du jardin et la pierre capte la lumière avec une douceur qui varie au fil de l'après-midi. Depuis cet espace extérieur, on mesure la force de cet ensemble féodal, un noyau autour duquel se sont organisées les ruelles, les usages, les regards.
L'ouverture des jardins, de 14h30 à 18h30, permettra une découverte libre du site. Trois visites commentées, à 15h, 16h et 17h, apporteront un éclairage sur l'histoire des châteaux, sur l'évolution de cette co-seigneurie corrézienne et sur la place qu'occupe cet ensemble dans l'identité du village.
Proposée par l'association Entre Temps Curemonte, cette ouverture exceptionnelle et gratuite est la dernière de l'été, avant celle du dimanche 20 septembre dans le cadre des journées européennes du patrimoine. Une manière de renouer avec un patrimoine vivant.

Renseignements : etc.curemonte@gmail.com.

Curemonte - Une ultime exposition estivale à la chapelle de la Combe

À Curemonte, l'association des Amis de Curemonte clôturera son été culturel avec une ultime exposition à l'église Saint-Hilaire de la Combe. Elle se tiendra du 21 août au 5 septembre, chaque après-midi, en entrée libre.
Intitulée *Danser l'horizon, les lieux*, cette proposition artistique met en dialogue les paysages, l'architecture et le corps en mouvement à travers les séries photographiques d'Odile Pellissier. Les images présentées explorent la relation sensible entre des espaces singuliers et des danseuses contemporaines qui les habitent par le geste. L'horizon y joue un rôle central : cette ligne où se rencontrent la terre et le ciel devient un partenaire de danse, un territoire d'exploration où le mouvement révèle la poésie des lieux.
L'église de la Combe, elle aussi inscrite dans ce dialogue permanent entre verticalité céleste et ancrage terrestre, offre un écrin naturel à cette démarche.
Les autres sites photographiés - la Chapelle-aux-Saints, Loulier, Le Mareau - prolongent cet ancrage dans le territoire corrézien.
Pour l'inauguration, le vendredi 21 août à 18h, un temps fort viendra donner vie aux images. La danseuse, chorégraphe et pédagogue Gisèle Gréau, installée en Limousin depuis 2013 et directrice de la compagnie Le Grand Atelier, proposera une création originale conçue en résonance avec les photographies exposées.



Silhouettes en mouvement portant la matière comme un élan vers l'horizon, une œuvre d'Odile Pellissier.

Son travail, nourri par une recherche autour du lien entre le corps et les lieux, l'a déjà conduite à réaliser de nombreuses performances in situ, notamment en Corrèze. Elle investira l'intérieur et les abords de l'église pour une chorégraphie qui dialoguera avec l'architecture, la lumière et le paysage.
Sa performance offrira au public l'occasion de ressentir physiquement ce que les images suggèrent : la rencontre entre le corps et l'espace, entre le mouvement et la pierre, entre la présence et l'horizon. Elle prolongera les photographies dans le réel et transformera la visite en une expérience immersive, sensible et vivante. L'événement mettra ainsi en valeur l'église Saint-Hilaire de la Combe comme lieu de création autant que de patrimoine.
L'exposition sera ouverte tous les jours de 14h30 à 19h, du 21 août au 5 septembre.

Lostanges

Conférence. Les Amis de Lostanges organise une conférence avec Marguerite Guely, historienne et spécialiste de la vicomté de Turenne le dimanche 23 août à 15h30 à la salle polyvalente. Le thème sera *la guerre de 100 ans à Lostanges et aux environs*. Entrée gratuite et ouverte à tous.

Noailhac

Concert. L'association *Noailhac Mémoire et Patrimoine* propose un concert de l'ensemble Vox Next Gen le mardi 25 août à 20h30, dans l'église St-Pierre-ès-Liens de Noailhac. Cet ensemble rassemble huit jeunes chanteurs talentueux qui clôtureront leur année par une dernière semaine de résidence à Tauriac chez Ferrandou Musique. Ils se produiront sous la direction de Dan Ludford-Thomas et Helen Meyerhof. Leur répertoire, d'Hildegarde de Bingen aux Beatles, est particulièrement vaste et diversifié, inspirant et novateur. Vox Next Gen est un programme développé au Royaume-Uni pour de jeunes artistes chanteurs issus de tous les horizons.

Fermeture de la mairie. La mairie sera fermée le vendredi 21 et le lundi 24 août. La maire tiendra une permanence le lundi 24 août de 10h à 12h. En cas d'urgence, vous pouvez joindre la maire, Évelyne Strauss au 07.56.00.18.13.

Marcillac-la-Croze

Mairie. Fermeture du secrétariat de mairie jusqu'au mercredi 9 septembre. En cas d'urgence, transfert d'appel du téléphone fixe (05.55.25.43.19) vers un élu.

Saint-Julien-Maumont

Fermeture. Pour raison de congés annuels de la secrétaire générale de mairie, celle-ci sera fermée au public du jeudi 20 août au mercredi 9 septembre compris. En cas d'urgence, possibilité de joindre : le maire Philippe Longueville au 06.47.03.51.62. 1er adjoint, Sylvain Tronche au 06.51.10.20.06. 2e adjointe, Karine Barriere au 06.73.24.42.05.

Hors-série rectificatif. En ce qui concerne le spectacle « Notes en cavale » du jeudi 27 août, à 18h30, lire : Tarifs 15 € / 12 € (-12 ans) et non 5 € / 12 € (-12 ans).

Saillac

Naissance. Ce 17 août à Brive de Soren de la Bertine Hhaute de Saillac, 3e enfant au foyer de Laura et Johan Dhumur. Petit frère de Sacha et Lowen. Félicitations aux parents et vœux de prospérité au nouveau-né.

Encore un marché d'anthologie. Ce vendredi 14 août au soir à Saillac, la foule, entre touristes et locaux, était au rendez-vous du marché de producteurs de pays dans l'ambiance chaleureuse habituelle. L'occasion pour le président Bernard d'annoncer qu'une partie de la recette ira à l'*association des pupilles des sapeurs-pompiers* bien représentée ce soir par une délégation meyssacoise. L'occasion aussi pour Philippe Rauly, le boulanger local toujours aussi gentil et attentionné, d'intervenir au micro pour remercier une nouvelle fois les bénévoles très mobilisés de *Saillac animation.*

Communautés locales de Meyssac et Beaulieu-sur-Dordogne

Samedi 22 août. 11h, célébration du baptême à Branceilles de Victor Sebe. 18h, messe anticipée à Meyssac.

Dimanche 23. 11h, messe à Beaulieu et dans la chapelle de Saint-Julien-Maumont.

Mercredi 26. 14h à 17h, secrétariat paroisse de Beaulieu. 17h, messe à la chapelle de la Miséricorde à Beaulieu.

Jeudi 27. 15h, messe à l'Ehpad de Meyssac.

Vendredi 28. 10h30, prière pour les malades à l'église de Meyssac. 15h, réunion pour le journal Chez nous à Meyssac.

Samedi 29. Fête de Saint Jean-Baptiste. 11h, messe à Mascheix avec baptême de Léna Rigal. 16h, baptême à Collonges de Loana Pelloquin. 18h, messe anticipée à Beaulieu.

Dimanche 30. 11h, messe à Meyssac.

Estivaux - Un été foisonnant d'activités aussi joyeuses que variées

Le second marché gourmand de l'été, organisé par *Via Estivaux* dimanche 16 août, a connu un succès plus que convenable puisqu'au moins cent cinquante personnes sont passées entre 10 heures et 15 heures.
D'ailleurs, environ quatre-vingts d'entre elles sont restées manger sous la halle. De ce fait, parmi les producteurs et créateurs estivalois et quelques-uns de leurs collègues qui avaient fait le déplacement, ce sont surtout ceux qui « touchent » à l'alimentaire qui ont fait de bonnes affaires.
La veille au soir, au domaine des Réjaudoux, le repas méchoui avait également réuni une bonne chambrée. Service échelonné puisque certains participants ont mangé avant l'orage et d'autres pendant ou après ! Au domaine, la toiture du quatrième chalet est sur le point d'être finalisée. Le samedi 29, à partir de 19 heures, il y aura une soirée disco.
Au Vallon, dans le bourg, il y a déjà eu plusieurs apéro concerts cette saison. Le mercredi 19, en soirée, ce sera le duo So Frenchy (chansons françaises). La location des gîtes « marche » bien. Au camping, juillet a été assez calme. Les randonneurs (marcheurs et cyclistes) s'arrêtent. mais ils ne restent pas longtemps ! Les actualités du Domaine des Réjaudoux et du Vallon sont visibles sur les réseaux.
Les producteurs et créateurs locaux, nombreux pour une petite commune de 400 âmes, en dépit de louables efforts, restent un peu sur leur faim par rapport à la fréquentation générale. Il faut dire que le contexte général, qu'il soit économique ou climatique, ne les avantage pas beaucoup.



Sébastien Feuillade (De branche en branche) réalise un joli poisson en bois de noyer.

Estivaux - Les animaux estivalois en week-end à St-Viance



Chèvres, moutons, hiboux, cochons, chats... sont allés prendre l'air à St-Viance pendant un week-end.

Dimanche 16 août, Saint-Viance était en fête, comme depuis… un certain temps, avec un original et très réussi défilé de barques fleuries. Pour enrichir le programme, les membres du comité des fêtes avaient eu l'idée de transformer le parc de la salle des fêtes en ferme pour le week-end.

Des balades pédestres régulières à Estivaux leur avaient permis de découvrir, au moment de Noël, les créations de Robert Lyorit, au hameau de Cessac. L'ancien conseiller municipal était le spécialiste des décorations de Noël sur la place d'Estivaux, devant le grand bâtiment communal.

Ces dernières années, c'est chez eux que Marie-France et Robert mettaient en scène un conte dans leur grange et offraient une visite gratuite aux visiteurs. C'est ainsi que l'idée avait germé dans la tête des organisateurs saint-viançais.

Après un week-end festif à Saint-Viance, au cours duquel ils ont certainement vu beaucoup de monde, les animaux de la ferme retourneront tranquillement en estive à Estivaux !

Saint-Bonnet-L'Enfantier

Obsèques. Mercredi 12 août à 11h ont eu lieu les obsèques religieuses de Colette Bugeat née Traen en l'église Saint-Damien et Saint-Côme, entourée de sa famille, de ses amis et voisins. À l'issue de cette cérémonie, elle a été inhumée dans le cimetière de St-Bonnet-l'Enfantier aux côtés de son cher frère, Michel Traen, décédé trois ans plus tôt. Colette et Michel s'étaient installés avec leurs parents au lieu-dit La Borde alors qu'ils étaient très jeunes. Colette a ensuite fondé une famille alors que Michel, ouvrier agricole, n'a pas trouvé l'âme sœur. La vieillesse a de nouveau réuni le frère et la sœur lorsque Michel, à 90 ans passés, ne pouvait plus rester seul dans sa maison de St-Bonnet. Il a pu rejoindre Colette, sa sœur bien-aimée, à l'Ehpad de Donzenac où elle avait été admise quelques années plus tôt. Ils ont ainsi profité l'un de l'autre, entourés d'affection, jusqu'à ce que Michel quitte ce monde en juin 2023 à 95 ans, laissant sa sœur inconsolable. À toute la famille, sincères condoléances.

Orgnac-sur-Vézère

Fermeture. En raison des congés d'été, le secrétariat de mairie sera fermé du mardi 18 au lundi 31 août inclus. En cas d'urgence, contacter le maire au 06.81.51.12.65.

Démonstration de cisaille forestière. Samedi 22 août, de 9h à 12h, Alexandre Porché propose une démonstration gratuite de sa cisaille forestière populairement dénommée sécateur. Il vous accueillera chez lui, entouré de ses proches, autour d'un casse-croûte offert « route de la montagne » à St-Bonnet-l'Enfantier. Ceci pour vous présenter la cisaille dans un 1er temps avant de poursuivre par une démonstration. Il va de soi que le public sera tenu à distance de sécurité. Pour les amateurs de nouvelles technologies et engins forestiers, venez rencontrer Alexandre passionné d'engins agricoles modernes et performants. Si vous souhaitez d'autres informations vous pouvez contacter Alexandre au 06.43.70.36.34.



Commandez votre magazine VAGABONDAGES 2026

DES RENCONTRES QUI FONT *VIBRER* NOTRE TERRITOIRE



MAGAZINE
CO-RÉALISÉ PAR
La Vie Corrézienne
le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

JE COMMANDE ..... EXEMPLAIRE(S)
du magazine Vagabondages 2026

Je souhaite :

☐ Le(s) recevoir à mon domicile à l'adresse ci-dessous.
Dans ce cas, je rajoute 6,70€ de frais de port.

☐ Passer le(s) récupérer dans les locaux du journal aux horaires d'ouverture pour économiser les frais de port.

Achetez-le aussi en PDF !

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné
de votre chèque à l'ordre de La Vie Corrézienne :
GROUPE COURRIER FRANÇAIS - SERVICE ABONNEMENT
LA VIE CORRÉZIENNE - LIBRE RÉPONSE 88293 - 33529 BRUGES CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M. Malgras	Roman de Tolstoï	Où chacun apporte sa part	Pense et repense à une chose	Le nabab en est cousu	Gros son	Affluent du Rhin	Barre de gouvernail	La "Reine morte"	De grande importance
Tour de passe-passe	→ ↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
De quoi repeupler un étang	→								
Est partagé en famille	→			Escrime / Amphibies	→				
Petit charançon	→			↓		Audacieux / Pousse	→		
Comté anglais	→				Manganèse / Individus	→ ↓		Se disperse	
Travail d' arpenteur	→				↓		Conjonc-tion	→ ↓	
Bruit de caisse	→		Bien venu / Formules	→					
Qui a perdu son éclat	→		↓				Direction / Très fort	→	
Patrie de Daudet	→					Durillon / Peine	→ ↓		
Plantes à fleurs jaunes	→				Vieux jeu / Participe	→ ↓			
Sans détours	→			Symbole de victoire	→ ↓				
Que tout le monde délaisse	→								

À découvrir : un mot de 9 lettres

ACCALMIE
ALBI
AQUEDUC
ATTISE
BLONDASSE
BRISEE
BUSE
CELER
CONCLURE
CONSIDERE
DECREPITE
DELTA
DIVISE
DRAGEONNE
EPIDERME
EQUIPEE
FELICITE
FILEE
HELEE
LAINERIE
LASSE
LITIERE
MOQUETTER
PARVENIR
PENETRER
PISE
REDOUBLEE
REPRISE
RUEE
SARCASME
SARCELLE
STIMULEE
SURPASSER
TARTARE
TORNADE
TRADUIRE
UNCIFORME
VIGILANCE
VOUTE

E	T	I	P	E	R	C	E	D	A	N	R	O	T	E
C	E	Q	U	I	P	E	E	L	I	T	I	E	R	E
N	N	L	A	S	S	E	S	L	L	P	T	A	A	U
A	N	A	B	I	B	R	I	S	E	E	T	I	R	R
L	O	I	P	U	M	I	A	I	A	R	C	I	S	B
I	E	N	S	N	O	U	L	C	A	P	N	R	L	E
G	G	E	A	C	Q	D	E	T	C	E	R	O	A	E
I	A	R	R	I	U	A	E	T	V	A	N	U	T	S
V	R	I	C	F	E	R	L	R	I	D	L	U	S	I
A	D	E	A	O	T	T	A	B	A	C	O	M	L	R
H	T	E	S	R	T	P	E	S	I	V	I	D	I	P
T	E	L	M	M	E	T	S	T	I	M	U	L	E	E
F	I	L	E	E	R	E	D	I	S	N	O	C	E	R
A	Q	U	E	D	U	C	O	N	C	L	U	R	E	F
R	E	R	T	E	N	E	P	I	D	E	R	M	E	E

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

PAILLETTE



JEUX DE REFLEXION

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2								■		
3				■			■			
4		■								
5			■					■		
6						■				
7					■				■	
8	■			■						
9										■
10							■			

MOTS CROISÉES

HORIZONTALEMENT

1. Ce que devient un roman porté à la scène. 2. Faiseur d'unions. Symbole. 3. Est plein d'esprit. Saint. Et le reste. 4. Insensible. 5. Estampé. Fleuve de Sibérie. Sur le calendrier. 6. Turbine. Premier roi des Hébreux. 7. Grand bassin. Grimpeur. 8. Soldat. Parties de dés. 9. Gardiennes de maisons closes. 10. Corps que l'on utilise en parfumerie. Sainte.

VERTICALEMENT

I. Fantaisiste. Divinité grecque. II. Grade dans les arts martiaux. Bonnes manières. III. Ville de Roumanie. Crétin. IV. Nombre transcendant. Ville du Roussillon. Article. V. Expérimentée. Vent léger. VI. Vent violent. Tapis d'herbe. VII. Tour. Engin de pêche. VIII. Exclamation. Travaux d'études. IX. Décroché. A une réalité. X. Paniers de saucisses.

SUDOKU

2	3					6		
		9			7		1	5
			5		9	4		
1	7	3			5	8		
9	5				4	1	2	3
4	2	8				9		
5				6	3	7		
7	8		9	5	2	3		1
			7		1	5	9	

SOLUTIONS

2	3	5	1	4	8	6	7	9
8	4	9	6	3	7	2	1	5
6	1	7	5	2	9	4	3	8
1	7	3	2	9	5	8	4	6
4	2	8	3	1	6	9	5	7
9	5	6	8	7	4	1	2	3
5	9	1	4	6	3	7	8	2
7	8	4	9	5	2	3	6	1
3	6	2	7	8	1	5	9	4

HORIZONTALEMENT

1. Adaptation- 2. Marieur. Ba. 3. Ana. St. Etc- 4. Détachée. 5. Eu. Lena. NL- 6. Usine. Sauil. 7. Rade. Pic- 8. Gi. Arêtes. 9. Geôlières- 10. Esters. Ste.

VERTICALEMENT

I. Amateur. Gê- II. Dan. Usages. III. Arad. Idiot- IV. Pi. Eine. Le. V. Testée. Air- VI. Autan. Prés. VII. Tr. Casier- VIII. Eh. Actes. IX. Obtenu. Est- X. Nacelles.

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Issa Films / YZE

Comme un prince

Ahmed Sylla campe Souleyman, une étoile montante de la boxe. Alors qu'il se prépare pour les Jeux olympiques avec l'équipe de France, il prend part à une bagarre dans un bar et se fracture la main. Voyant ses rêves de champion anéantis par cette blessure, Souleyman se retrouve, en prime, condamné à des travaux d'intérêt général au château de Chambord. Il va se lier d'amitié avec Mélissa, une adolescente fragile possédant des aptitudes remarquables au combat à mains nues. Stupéfait par le potentiel de la jeune fille, l'athlète déchu va la prendre sous son aile et peu à peu retrouver le goût de vivre…

Avec *Comme un prince*, son premier long métrage en tant que réalisateur, Ali Marhyar allie ses deux passions pour la boxe – il a lui-même pratiqué durant sa jeunesse – et l'histoire, notamment celle des châteaux de France. Le co-créateur de la série *Casting(s)* – avec Pierre Niney – signe un film drôle et touchant, qui parle des valeurs du sport et de transmission.

L'humoriste Ahmed Sylla a pris une dizaine de kilos de muscles et s'est entraîné pendant plusieurs semaines afin d'incarner un boxeur crédible à l'écran. La jeune actrice Mallory Wanecque, révélation de *L'Amour ouf*, ici dans le rôle de Mélissa, a également pris des cours afin de se familiariser avec les chorégraphies de combat. Le film réunit aussi Julia Piaton, Igor Gotesman, Jonathan Cohen, Jonathan Lambert, Habib Dembélé ou encore Cécile Bois.

Dimanche 23, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Ça commence aujourd'hui*
Depuis une décennie déjà, Faustine Bollaert recueille la parole de Français sur le plateau de *Ça commence aujourd'hui*. Pour célébrer cet anniversaire comme il se doit, la présentatrice donne rendez-vous aux téléspectateurs le 24 août à 13 h 55 afin de découvrir une saison qui s'annonce pleine de nouveautés !
Du lundi au vendredi, France 2, 13 h 55

| *Gomorra - Les Origines*
Cette série préquelle est centrée sur les jeunes années de Don Pietro Savastano, le héros mafieux de *Gomorra*. On y découvre comment cet adolescent des quartiers pauvres de Naples a commencé à travailler pour la Camorra dans les années 70. Il est interprété par Luca Lubrano.
Lundi 24, Canal+, 21 h 05

| *Mon jour de chance*
Guillaume de Tonquédec monte sur les planches pour jouer dans la pièce *Mon jour de chance*, enregistrée au Théâtre Fontaine de Paris. Il incarne un homme retrouvant ses amis d'enfance le temps d'un week-end. Ils se souviennent qu'à l'époque, ils prenaient leurs décisions en lançant les dés. Et si c'était l'occasion de rejouer ?
Mardi 25, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Le Roi Soleil à Versailles, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
23.25 Santa le concert événement, spectacle
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
Présenté par Cyril Féraud
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES DANS LE CANTAL
22.45 Meurtres en Bourgogne, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
COLD STORAGE
Avec Georgina Campbell
22.45 Souviens-toi... l'été dernier, film
FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Jérôme Pitorin
22.30 Échappées belles
M6
21.10 DIVERTISSEMENT
LE ROI SOLEIL À VERSAILLES
22.50 Notre-Dame de Paris - Les grandes retrouvailles 25 ans après
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
L'ARMÉE DES ROMANTIQUES
22.35 L'armée des romantiques, doc.

DIMANCHE


Spider-Man : homecoming, TF1

TF1
21.10 FILM
SPIDER-MAN : HOMECOMING
Avec Tom Holland
23.40 Blue Beetle, film
FRANCE 2
21.10 FILM
COMME UN PRINCE
Avec Ahmed Sylla
22.40 Première affaire, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE MORSE 10
Avec Shaun Evans
22.40 Les enquêtes de Morse, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
PLATINI
22.40 Strikers, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, une artiste, Claudia Cardinale, son dernier port d'attache, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
UN MONDE PARFAIT 10
Avec Kevin Costner
23.15 Kevin Costner et le western, doc.

LUNDI


Enquêtes au paradis, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
22.05 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS 10
23.20 Once upon a time… in Hollywood, film
CANAL+
21.05 SÉRIE
GOMORRA - LES ORIGINES 10
22.50 Fake you - Une vraie histoire de faux, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES AVIONS DU BOUT DU MONDE
22.40 Les avions du bout du monde, doc.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
22.20 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
SYMPHONIE POUR UN MASSACRE
22.45 D'une vie à l'autre, film

MARDI


O.P.J., France 3

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.35 Ma mère, ton père
FRANCE 2
21.10 SPECTACLE
MON JOUR DE CHANCE
22.40 Lily et Lily, spectacle
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J. 10
Avec Yaëlle Trulès
22.55 O.P.J., série
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : CHAMPIONS LEAGUE
Barrages retour
22.55 Débrief UEFA, mag.
23.20 Reconnu coupable, film
FRANCE 5
21.00 FILM
NIKITA 12
Avec Anne Parillaud
22.55 C dans l'air, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
23.00 Zone interdite, mag.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LES DERNIERS JOURS DE KABOUL
Le pays perdu
22.00 Les derniers jours de Kaboul, doc.

MERCREDI


Nos terres inconnues, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.45 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES INVISIBLES 10
Avec Guillaume Cramoisan, Nathalie Cerda
21.55 Les invisibles, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
NOS TERRES INCONNUES
Présenté par Samuel Ostiguy
22.50 Ce qui reste des amours de nos mères, doc.
CANAL+
21.05 FILM
EDDINGTON
Avec Joaquin Phoenix, Emma Stone
23.30 Bugonia, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
AU BOUT C'EST LA MER
22.40 Au bout c'est la mer, doc.
M6
22.20 SÉRIE
LES AMATEURS 10
Avec François Damiens, Vincent Dedienne
23.35 Les Amateurs, série
ARTE
20.55 FILM
PHOENIX
Avec Nina Hoss
22.30 Contrôle d'identité, film

JEUDI


The Agency, Canal+

TF1
21.10 SPECTACLE
L'HUMOUR À LA PLAGE
22.25 L'humour à la plage, la suite, spectacle
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
23.25 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES MYSTÈRES DE LA DUCHESSE
22.50 Les mystères des majorettes, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
THE AGENCY
Avec Michael Fassbender
22.50 Prisoner, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
22.45 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 SPECTACLE
SOLIDARITÉ INCENDIES : LE GRAND CONCERT EN DIRECT
23.20 Cauchemar en cuisine, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
DE GRÂCE
23.25 Hunga Tonga, la colère du volcan des abysses, doc.

VENDREDI


À l'instinct, France 2

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Présenté par Arthur
23.45 Le grand concours
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
À L'INSTINCT
Avec Christopher Bayemi
22.45 A l'instinct, série
FRANCE 3
21.10 SPECTACLE
CORSU MEZU MEZU, UN SOIR AU VÉLODROME AVEC PATRICK FIORI
23.35 K Cantà, nos régions en chansons, spectacle
CANAL+
21.05 FILM
GREENLAND MIGRATION
Avec Gerard Butler
22.40 Cold storage, film
FRANCE 5
21.00 SÉRIE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
22.40 Les routes de l'impossible, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
23.20 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
22.25 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

The Voice Kids ★★



L'équipe de *The Voice Kids* revient samedi sur TF1 ! Santa, Patrick Fiori, M Pokora et Soprano forment à nouveau le jury taquin et complice de ce concours bienveillant qui oppose soixante jeunes chanteurs de 6 à 15 ans. Cette année, l'émission accueille aussi l'artiste Styleto en tant que confidente des stars en herbe en coulisses. Des nouveautés viendront également pimenter la compétition. **Samedi 22, TF1, 21 h 10**

Le Roi Soleil à Versailles ★★

M6 rediffuse *Le Roi Soleil à Versailles*, un spectacle unique enregistré depuis le célèbre château à l'occasion des 20 ans de la comédie musicale culte. Emmanuel Moire est accompagné par la nouvelle troupe du *Roi Soleil* mais c'est le Canadien PETiTOM, connu pour son rôle dans *Molière, le spectacle musical*, qui fait office de narrateur. Ensemble, ils déroulent le parcours de Louis XIV. **Samedi 22, M6, 21 h 10**

Spider-Man : Homecoming ★★

Après ses derniers exploits, relatés dans *Captain America : Civil War*, Peter Parker tente de retrouver sa vie d'avant, partagée entre le lycée, sa famille, ses amis et son identité secrète. Mais, électrisé par son statut de superhéros, le jeune homme, à présent épaulé par le charismatique Tony Stark, alias Iron Man, ne rêve que d'une chose : avoir l'occasion de réaliser de nouveaux coups d'éclat. Ça tombe bien, Le Vautour, un supervilain, débarque en ville ! **Dimanche 23, TF1, 21 h 10**

Une maison, une artiste ★★



Une maison, une artiste rend hommage à Claudia Cardinale, disparue en septembre 2025. Dans les dernières années de sa vie, l'actrice italienne avait investi une ancienne tannerie à Nemours, avec ses deux enfants. Elle a transformé cette ancienne bâtisse en lieu de vie culturel et cosmopolite, avec notamment un restaurant, Le Picardeau, encore ouvert aujourd'hui. **Dimanche 23, France 5, 22 h 45**

Koh-Lanta All Stars ★★

Koh-Lanta est déjà de retour sur TF1 avec une édition « all stars ». Dix-huit anciens candidats emblématiques, dont Freddy, Ugo, Naoil, Christina, Clémentine et Moussa, vont tenter de survivre dans l'archipel des Perles, au sud du Panama, au bord de l'océan Pacifique. Une saison riche en surprises qui devrait déstabiliser ces aventuriers aguerris. **Mardi 25, TF1, 21 h 10**

Les Amateurs ★★

Cette fiction met en scène Vincent et Alban, deux hommes ordinaires qui travaillent pour le département de la Meurthe-et-Moselle. Le premier vient de se faire plaquer par sa copine, qui est aussi sa patronne, tandis que le second est un quadragénaire vivant toujours chez sa mère. Un jour, Vincent assiste à un terrible accident de voiture. Sur le bas-côté de la route, il aperçoit un téléphone portable qui se met à sonner et décide d'y répondre… **Mercredi 26, M6, 21 h 10**

Nos terres inconnues ★★



Samuel Ostiguy part à la découverte de l'Aveyron avec Jeanfi Janssens. L'humoriste ch'ti et ancien steward d'Air France a voyagé partout dans le monde mais connaît moins nos régions. Les deux hommes commenceront leur périple à Saint-Côme-d'Olt, un village situé dans le nord du département. Des contreforts de l'Aubrac aux falaises des Grands Causses, ils partiront à la rencontre des habitants. **Mercredi 26, France 3, 21 h 10**

Solidarité incendies : le grand concert en direct ★★★

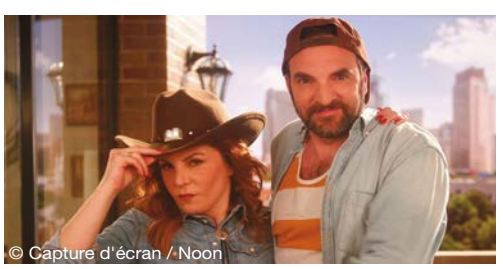
La France a été durement touchée par les fortes chaleurs et les incendies ces dernières semaines et de nombreuses familles ont perdu leur maison. Face à cette situation, Julien Courbet, Éric Jean-Jean et Élodie Gossuin présentent un grand concert caritatif depuis l'Arkéa Arena de Bordeaux afin de venir en aide aux sinistrés. **Jeudi 27, M6, 21 h 10**

À l'instinct ★★

La série policière *À l'instinct* revient avec un épisode inédit. Cette fois, les enquêteurs Téva (Christopher Bayemi) et Oriane (Juliette Plumecocq-Mech) tentent d'élucider le meurtre d'une adolescente de 16 ans, dont le corps a été retrouvé calciné sur un bûcher dans un champ. Cette lycéenne, bonne élève, cachait un mystérieux secret ésotérique… Raphaël Lenglet, Philippe Duquesne mais aussi Sylvie Flepp (*Plus belle la vie*) figurent aussi au casting. **Vendredi 28, France 2, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Scènes de ménages


© Capture d'écran / Noon

Cette saison de *Scènes de ménages* dévoile de nombreuses évolutions, du lundi au vendredi sur M6. Entre autres, les personnages de Fabien et Emma et leurs trois enfants changent de vie et s'installent à Dallas, au Texas ! « *Bricoflex a proposé une promotion à Emma, il y a quelque temps déjà, pour un poste aux États-Unis et donc c'est la suite logique. Elle accepte et sa famille la suit dans cette nouvelle vie* », nous explique Anne-Élisabeth Blateau, l'interprète d'Emma. Parmi les autres nouveautés de la série humoristique, Raymond voit revenir son fils dans sa vie ! Celui-ci est interprété par Bruno Solo. José et Liliane se lancent dans de gros travaux, Camille et Philippe adoptent enfin un enfant, Alice et Sofiane recrutent un employé dans leur épicerie et Leslie et Léo partent à l'aventure en van !

Du lundi au vendredi, M6, 20 h 40

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Catéchisme : quand les parents s'investissent* À quelques jours de la rentrée, zoom sur les parents bénévoles qui enseignent le catéchisme à nos enfants, en paroisse ou dans les écoles. ***Mercredi 26, 22 h 25***

La Vie Corrézienne

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Corrèze.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2622**932**

Maîtres VIGNAL-FEYSSAC-BESSE
Notaires associés à USSEL (19200)

AVIS DE CONSTITUTION TOLIMAFA

Suivant acte du 29/07/2026 reçu par Maître Louise FEYSSAC, il a été constitué un Groupement forestier aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TOLIMAFA

Objet social : Le groupement a pour objet : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi- 3 -que leurs accessoires et dépendances indissociables qui seront

compris dans son patrimoine ou dont il aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail et pour lesquels le groupement souscrira un engagement d'exploitation normale pendant trente ans conforme aux dispositions de l'article 848 bis du Code général des impôts, ainsi que de tous terrains à boiser, friches et landes se rattachant à ces massifs forestiers et pour

lesquels le groupement prendra l'engagement de boiser dans les cinq ans de leur apport ou de leur acquisition ou de leur prise à bail. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements forestiers

Siège social : USSEL (19200) 12 rue de la Grange.

Capital variable : 10 000 euros

Co-Gérance : Mme Marie SEIB demeurant à USSEL (19200) 12 rue de la Grange et M. Fabien MALITTE demeurant à USSEL (19200) 12 rue de la Grange

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GAILLARDE

Pour avis.
Me Louise FEYSSAC

A2622**803**

les avocats
Maître Bertrand DUPUY
Avocat
13 rue Toulzac
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte d'avocat régularisé à BRIVE LA GAILLARDE (19100), le 13 Août 2026, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : **TRIO INVEST**

Siège social : 8 Impasse des Sapins à MALEMORT SUR CORREZE (19360)

Objet social : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'édification, l'aménagement, l'administration, la prise à bail, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et droits immobiliers, exceptionnellement l'aliénation de tous biens et droit immobiliers de la société ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 années

Capital social : 1.000,00 €, divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 10,00 € chacune, de même nature, entièrement souscrites et libérées.

Gérance : Madame Laurène FELICIEN, demeurant à MALEMORT SUR CORREZE (19360), 8 Impasse des Sapins, Gérant statutaire et de droit.

Transmission des Parts Sociales / Procédure d'Agrément : les cessions des parts sociales, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE LA GAILLARDE (19100).

Pour avis.

A2622**992**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Thierry GANE, notaire à DONZENAC, 99, rue du Tour de Ville, le 1er août 2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : SCEA FREYSSINET

FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole qui sera régie par les chapitres I et II du titre IX du livre III du Code civil et par les présents statuts.

OBJET :

- toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle
- les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ;
- la location de gîtes ruraux et de chambres d'hôtes.

CAPITAL SOCIAL : Le capital social initial est fixé à la somme de UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-DIX EUROS (1 280 770,00 euros). Il est divisé en 128077 parts de DIX EUROS (10,00 euros) chacune, numérotées de 1 à 128077.

DUREE : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

SIEGE SOCIALE : 490, Route de Brive - Maubec 19140 UZERCHE.

RCS : BRIVE LA GAILLARDE.

DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

ASSOCIES :

-Monsieur Jean-François FREYSSINET, demeurant à UZERCHE (19140), Les Champs de la borie blanche.

-Madame Lucie FREYSSINET, demeurant à UZERCHE (19140), 3, le Rieupeyroux.

-Monsieur Charles FREYSSINET, demeurant à UZERCHE (19140), 188, les Champs de la Borie Blanche.

APPORT EN NUMERAIRE :

Madame Lucie FREYSSINET fait apport à la SOCIETE, en numéraire d'une somme de MILLE EUROS (1 000,00 euros).

Monsieur Charles FREYSSINET fait apport à la SOCIETE, en numéraire d'une somme de MILLE EUROS (1 000,00 euros).

APPORT EN NATURE :

Monsieur Jean-François FREYSSINET apporte :

- L'universalité des éléments composant l'entreprise individuelle, sous la dénomination sociale FREYSSINET Jean, immatriculée au SIREN sous le numéro 344 988 118 00016.

-la pleine propriété des droits de superficie portant sur les biens ci-après :

1) Sur la commune de UZERCHE (19140), LE BASPEYRAT, diverses parcelles de terrains agricoles pour une contenance de 37ha 79a 84ca

2) Sur la commune de ESPARTIGNAC (19140), LA PRADELLA, diverses parcelles agricoles, pour une contenance de10ha 75a 79ca.

3) Sur la commune de VIGEOIS (19410), LE MAS DU PUY HAUT, parcelles agricoles pour une contenance de 1ha 04a 01ca.

L'ensemble évalué à la somme de QUATRE CENT SOIXANTE-HUIT MILLE DEUX CENT QUARANTE EUROS (468 240,00 euros).

-Apport cheptel mort évalué à la somme de TROIS CENT VINGT-TROIS MILLE EUROS (323 000,00 euros).

-Stocks évalué à la somme de VINGT TROIS MILLE NEUF CENT EUROS (23 900,00 euros).

Apport bâtiments sans FONCIER évalué à la somme de DEUX CENT SOIXANTE DIX-HUIT MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX EUROS (278 270,00 euros).

-Apport des installations techniques et aménagement évalué à la somme de TROIS CENT CINQUANTE SEPT MILLE SIX CENT SOIXANTE EUROS (357 660,00 euros).

Apport des façons culturales évalué à la somme de CENT VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT VINGT EUROS (124 820,00 euros).

CLAUSE D'AGREMENT : Les parts sont librement cessibles entre associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Les parts ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de tous les associés, donné à l'unanimité.

GERANCE : Monsieur Jean-François FREYSSINET, demeurant à UZERCHE (19140), Les Champs de la borie blanche

Pour avis. Me Jean-Thierry GANE

DIVERS

A2622**891**

ADDITIF SAS BONNEFOND-MACHAT

Additif à l'annonce parue le 12 Juin 2026 : concernant la Société **SAS BONNEFOND-MACHAT**, il y avait lieu de lire : aux termes d'un acte électronique du 06/05/2026, enregistré auprès du SPFE Corrèze le 11 Mai 2026.

Pour avis

FONDS DE COMMERCE

A2622**893**

les avocats
Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte électronique du 27/07/2026, enregistré le 28/07/2026 auprès du SPFE Corrèze le dossier 2026 00016202, référence 1904P01 2026 A 00829, la Société **JUNIOR CLUB HOUSE**, SAS au capital de 5.000 €, dont le siège social est situé à LIGINIAC (19160), A la Croix, immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 793 316 464, a cédé à la Société **PARCS DE LOISIRS**, SAS au capital de 8.000 €uros,dont le siège social est situé à USSEL (19200), 22, Avenue Turgot, immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 448 599 381, un fonds de commerce de création et exploitation de centres de vacances et toutes activités s'y rapportant directement ou indirectement, et notamment : prestations d'hébergement et restauration en structure d'accueil sis et exploité à LIGINIAC (19160), A la Croix, plus connu sous l'appellation «LA COLO». Le prix de cession de 250.000 €, s'applique aux éléments incorporels pour 167.000 € et aux éléments corporels pour 83.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 27 Juillet 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications à l'Etude de Maître Julien KERVERN-ROQUE Notaire exerçant au sein de la SELARL Stévan HARSCOËT et Julien KERVEN-ROQUE 30, Boulevard Général Koënig à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100), séquestre du prix de cession. Pour insertion.

A2622**892**

les avocats
Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CESSION DE FONDS ARTISANAL ET COMMERCIAL

Suivant acte électronique du 31/07/2026, enregistré au SPFE CORREZE le 05/08/2026 dossier 2026 00016768 référence 1904P01 2026 A00839, **Madame Elodie DEBEAUPUITS** demeurant à NOAILLES (19600) 32, Rue des Tilleuls immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 802 659 078, a cédé à **Monsieur Kévin SAMPAIO**, demeurant à SAINT-CERNIN-DE-LARCHE (19600) 475, Route des Crèbes, son fonds artisanal et commercial de débit de tabac, bar, épicerie, alimentation générale, fruits, légumes, crèmerie, livraison à domicile, épicerie, vente de charcuterie, aliments pour animaux, parfumerie, quincaillerie, vêtements, dépôt de pain, gaz et presse, dépôt de pressing, grande licence à emporter, licence IV, rôtisserie, restauration, snack sur place, à emporter et en livraison, Française des Jeux, loterie, PMU connu sous le nom commercial et l'enseigne «TOP 3», sis et exploité à NOAILLES (19600), Place de la Mairie (nouvellement renommée 1, place Charles de Gaulle). La cession a eu lieu au prix de 50.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 40.020 € et aux éléments corporels pour 9.980 € hors stock. L'entrée en jouissance a été fixée au 31 juillet 2026.Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de **Maître Céline DOMINGOS, avocat, sis 6 bis, rue Jules Bouchet, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE**, séquestre du prix de cession.Pour avis.

MODIFICATIONS

A2621**588**

EARL DU CHAMP

Société civile au capital social de 8 000 €
Au Champ
19500 LOSTANGES
N° R.C.S. BRIVE LA GAILLARDE : 410 192 041

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 19 mai 2026 la collectivité des associés a décidé de proroger la durée de vie de 30 années de sorte que la durée initiale de 30 années soit désormais de 60 années. Pour faire suite à une décision administrative, le siège social est mis à jour et devient 121 Route de la Chapelle-Le Champ-19500 LOSTANGES Les statuts sont modifiés en conséquence

---

A2622**958**

RAPID CARWASH SASU RAPID CAR WASH

SASU au capital de 2 000,00 €

Siège social : 574 Route De La Ressendie 19130 Saint-Cyprien

Par assemblée générale extraordinaire du 01/08/2026, il a été décidé

de transférer le siège social au : 34 Avenue du Limousin 19230 Arnac-Pompadour,

à compter du 01/08/2026 .

modification au RCS de Brive 993279322.

A2622**226**

FIDAL AVOCATS
19100 BRIVE

Par décision du 21.7.2026, les associés de la SCI UNISANTE, au capital de 1.000 euros dont le siège est au 1, rue Emile Lespinasse 19300 ROSIERS D'EGLETONS, immatriculée 881.888.747 RCS BRIVE ont décidé de réduire le capital de 250 euros pour le ramener à 750 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

L'inscription modificative au RCS sera requise près le Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE LA GAILLARDE (dépt. 19).

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2622**536**

FIDAL AVOCATS
19100 BRIVE

Aux termes des décisions du 05.05.2026 du CA de la SPL BRIVE TOURISME AGGLOMERATION, au capital de 290.800 euros dont le siège est situé à Brive la gaillarde (19100) 34 bis Avenue Alsace Lorraine, immatriculé au RCS BRIVE LA GAILLARDE sous le n° 798 890 919, il a été décidé de nommer :

Madame Patricia BUISSON demeurant 1 Allée le Rio Sec, 19270 Sainte-Féréole, en tant qu'administratrice et Présidente Directrice Générale en remplacement de Monsieur Yves Gary.

Madame Sylvie ALVINERIE BOUSQUET, demeurant 24 rue Jean Baptiste Toulzac, 19100 Brive la gaillarde, en qualité d'administratrice en remplacement de Monsieur Philippe CLEMENT

Monsieur Olivier BONNICHON demeurant 14 rue Nobel, 19100 Brive la gaillarde, en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Paul FRONTY.

Madame Sophie CHAMBON demeurant Le Coucournet 19500 Turenne, en qualité d'administratrice en remplacement de Madame Fabienne CASSAGNES.

Monsieur Jean-François CHEVREUIL demeurant 35 Route des Fermes 19270 Donzenac, en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur BOUNIE Julien.

Monsieur Arthur GOUDEAUX demeurant 14 rue Fernand Delmas en qualité d'administrateur en remplacement de Madame LAPORTE Yves.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Jugement arrêtant un plan de cession

En date du 11 mai 2026

SAS EURODIF
8 Rue du Sentier, 75002 Paris 2e Arrondissement.
Activité : Commerce de détail d'habillement et de textiles équipement de la personne et de la maison. RCS PARIS 408 772 101.
Jugement arrêtant le plan de cession.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2622**946**

FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

L. IL. III. IV. V. VIL.

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : BRIVE HABITAT
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 27190310600026
Code Postal : 19100
Ville : BRIVE LA GAILLARDE
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur : https://brivehabitat.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_13746_1177627.html
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Contact : LEMOS Roger
email : lemos@brivehabitat.fr
Tél : +33 555879850

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Condition de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
k bis
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :
dc1 et dc2
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :
qualibat ou équivalent
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limites de réception des plis : 21 Septembre 2026 à 20 :00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : La présente consultation concerne : Les travaux d'entretien des résidences de Brive Habitat
CPV - Objet principal : 44111400.
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : accord cadre avec montant maxi Lot 1 - Peinture avec sous lots géographiques Lot 2 - Revêtements de sols souples/carrelage faïence avec sous lots géographiques
Lieu principal d'exécution du marché : brive
Durée du marché (en mois) : 48
Valeur estimée hors taxes du besoin : 985000 Euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui
Mots descripteurs : Peinture (travaux), Revêtements de sols.

Section 5 : Lots
Description du lot :
lot 1 peinture
CPV - Objet principal : 44810000.
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 950000 Euros
Lieu d'exécution du lot : des sous lots géographiques Lot n° 01 : peinture - lot 1a : secteur Ouest 340 000 - lot 1b : secteur Est 270 000 - lot 1c : secteur Nord 340 000 euros
Description du lot :
revetement de sol
CPV - Objet principal : 39531200.
Estimation de la valeur hors taxes du lot : 35000 Euros
Lieu d'exécution du lot : Lot 02 : revêtements de sols souples/carrelage/faïence - lot 2a : secteur Ouest 13 000 - lot 2b : secteur Est 9 000 - lot 2c : secteur Nord 13 000,00 euros

Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non
Date d'envoi du présent avis : 18 Août 2026

A2619**998**

SCOT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale Sud Corrèze par le Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive du 17 août 2026 au 24 septembre 2026

Objet de l'enquête publique
Par arrêté n°2026-A1 du 10 juillet 2026, le Président du Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive (SEBB) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale dont la prescription a été décidée par délibération en date du 8 mars 2021.
Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un territoire, de projet ou bassin de vie (périmètre intercommunal ou au-delà), détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire. Il constitue à la fois un outil de retranscription du projet de territoire et un document pivot de la planification territoriale stratégique et multithématiques. Dès son entrée en vigueur, le SCoT Sud Corrèze deviendra exécutoire pour les 82 communes des intercommunalités suivantes : Agglo de Brive et Midi Corrézien. Il emportera abrogation d'office du SCoT jusqu'alors en vigueur.
Durée de l'enquête publique
L'enquête publique se déroulera du lundi 17 août 2026 à 9h30 (heure d'ouverture) au jeudi 24 septembre à 17h30 (heure de clôture), soit pendant une durée de 39 jours consécutifs.
Autorité responsable de la procédure
La personne publique responsable de la présente enquête publique est Monsieur Christian PRADAYROL, Président du SEBB. Des informations sur le SCoT pourront lui être demandés :
- Par voie postale : à l'attention de Monsieur le Président du SEBB, 10 avenue Général Leclerc 19100 Brive-la-Gaillarde.
Commission d'enquête
Par décision N°E26000035/87 en date du 18 mai 2026, Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Limoges a constitué une commission d'enquête et désigné les commissaires enquêteurs : Président M.William ARMENAUD, Titulaires : Mme Catherine MARTY et M. Gérard DESSIER ; Suppléant : M. Jean-Pierre MOULIN.
Contenu du dossier soumis à enquête publique
Le dossier d'enquête publique comprend notamment, le dossier du SCoT avec l'ensemble des documents, son évaluation environnementale, son résumé non technique. Egalement l'avis des personnes publiques associées et concertées ainsi que l'avis de l'Autorité Environnementale Nouvelle-Aquitaine (MRAe).
Consultation du dossier
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête au format papier et/ou sur un poste informatique, dans les lieux suivants, aux jours et heures indiqués :
- Siège du SEBB, 10 avenue Général Leclerc (CCI de la Corrèze 2ème étage) 19100 Brive-la-Gaillarde, du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,
- Siège de l'Agglo de Brive, 9 avenue Léo Lagrange 19100 Brive-la-Gaillarde, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h,
- Siège de la Communauté de Communes Midi Corrézien, 5 rue Emile Monbrial 19120 Beaulieu-sur-Dordogne, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- Mairie d'Objat, Place Charles de Gaulle 19130 Objat, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h,
- Antenne Midi Corrézien, 10 Côte de Pierretaillade 19500 Meyssac, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30,
- Antenne Midi Corrézien, 31 rue Suzanne Yssoulié (Place du Marché) 19190 Beynat, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet : www.scotsudcorreze.fr
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité responsable de la procédure.
Recueil des observations et propositions du public
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :
- Par voie orale, lors des permanences de la Commission d'enquête. Celui-ci consignera par écrit les observations recueillies.
- Par voie manuscrite sur les registres papier mis à disposition du public durant les permanences.
- Par voie postale, à l'attention du Président de la Commission d'enquête, Syndicat d'études du Bassin de Brive 10 avenue Général Leclerc (CCI 2ème étage) 19100 Brive-la-Gaillarde. Mettre en objet : enquête publique sur le projet de SCoT Sud Corrèze. -Par courriel, à l'adresse mail : anaiscuquel-sebb@outlook.fr avec pour objet : enquête publique sur le projet de SCoT Sud Corrèze.

Pour être recevables, ces observations doivent être reçues selon les formes indiquées, avant le 24 septembre 2026 à 17h30.
Permanences des commissaires enquêteurs
Un membre au moins de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions lors des permanences suivantes :
Brive CCI de la Corrèze (2ème étage), 10 avenue du Général Leclerc :
- Lundi 17 août 2026 de 9h30 à 12h
- Jeudi 24 septembre 2026 de 14h à 17h30

Brive Siège social de l'Agglo de Brive, 9 avenue Léo Lagrange :
- Lundi 24 août 2026 de 9h30 à 12h
- Jeudi 10 septembre 2026 de 14h à 17h30

Beaulieu-sur-Dordogne siège social de la Communauté de Communes Midi Corrézien, 5 rue Emile Monbrial :
- Vendredi 21 août 2026 de 9h30 à 12h
- Mardi 22 septembre 2026 de 14h à 17h30

Objat Mairie, Place Charles de Gaulle :
- Lundi 31 août 2026 de 9h30 à 12h
- Lundi 14 septembre 2026 de 14h à 17h

Meyssac Antenne Midi Corrézien, 10 côte Pierretaillade :
- Vendredi 28 août 2026 de 9h30 à 12h
- Mardi 8 septembre 2026 de 14h à 16h30

Beynat Antenne Midi Corrézien, 31 rue Suzanne Yssoulié, Place du Marché :
- Jeudi 3 septembre 2026 de 9h30 à 12h
- Vendredi 18 septembre 2026 de 14h à 17h

Les permanences seront ouvertes à toutes les personnes indépendamment de leur lieu de résidence.
Clôture de l'enquête publique
Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront rendues dans un délai de trente jours après la clôture de l'enquête. Ces documents seront mis à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture au siège du Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive (SEBB) aux heures et jours d'ouverture ainsi que sur le site internet du SCoT : www.scotsudcorreze.fr
A l'issue de la présente enquête, le projet de SCoT, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis pour approbation au Comité Syndical du SEBB. Cet avis sera affiché a minima au siège administratif du SEBB, 10 avenue Général Leclerc 19100 Brive-la-Gaillarde ainsi que dans les 82 communes du périmètre SCoT.



A2622**631**

Préfecture de la Corrèze
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

1ère insertion

Le public est informé qu'une enquête publique sera ouverte en mairie d'Aix, pendant 30 jours consécutifs, du lundi 07 septembre 2026 au mardi 06 octobre 2026 inclus (30 jours), sur le projet de création d'un parc agrivoltaïque au sol sur le territoire de la commune d'Aix au lieu dit «L'Air», présenté par la société UNITE.
L'enquête publique porte sur une demande de permis de construire déposé au titre de l'article L 422-2 du code de l'urbanisme pour exploiter un parc agrivoltaïque au sol d'une puissance d'environ 9,98 MWc sur une surface clôturée de 23,28 ha pour une emprise au sol de 3,84 ha.
La mairie de la commune d'Aix est lieu unique et siège de l'enquête.
Monsieur Jean-Louis SAGE, retraité de la gendarmerie, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Limoges, avec comme suppléant Monsieur Alain MATHIVAUD.
Le dossier d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact avec son résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements intéressés par le projet, sera tenu à la disposition du public du 07 septembre 2026 au 06 octobre 2026 inclus :
- sur le site internet «Les services de l'État en Corrèze» :
https://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Consultations-du-public
- en mairie d'Aix aux heures d'ouverture des services : lundi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, mardi de 13h30 à 17h30, jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture (1 rue Souham 19000 Tulle) aux heures d'ouverture des services, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30, sur rendez-vous pris préalablement auprès du bureau du suivi interministériel de l'environnement.
Le public pourra :
- consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie d'Aix,
- adresser ses observations et propositions au commissaire enquêteur :
> par correspondance à la mairie d'Aix, siège de l'enquête (adresse postale : 4 rue de la Mairie 19200 AIX).
> par courrier électronique adressé à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel : Enquête publique sur le projet du parc agrivoltaïque au sol d'Aix au lieu dit «L'Air»).

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie d'Aix pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux jours et heures suivants : lundi 07 septembre 2026 de 09h00 à 12h00, mercredi 16 septembre 2026 de 13h30 à 17h30, samedi 26 septembre 2026 de 09h00 à 12h00, mardi 06 octobre 2026 de 13h30 à 17h30.
Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :
- en mairie d'Aix,
- à la préfecture de la Corrèze (bureau du suivi interministériel de l'environnement),
- sur le site internet «Les services de l'État en Corrèze» à l'adresse suivante :
https://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Consultations-du-public

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société UNITE, Madame Mélina TRAYNARD : Numéro de téléphone : 06.07.43.39.36 - courriel : melina.traynard@unit-e.fr
A l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté, sur la demande de permis de construire (accord avec prescriptions ou refus).
Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que l'arrêté statuant sur la demande d'autorisation environnementale seront publiés sur le site Internet «Les services de l'État en Corrèze» à l'adresse suivante : https://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Consultations-du-public

A2622**912**

COMMUNE DE SERVIERES-LE-CHÂTEAU

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 13 août 2026, le Maire de la Commune de Servières-le-Château a ordonné l'ouverture d'une Enquête Publique relative à l'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit Reyssanges.
L'enquête Publique se déroulera, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la Mairie, du lundi 7 septembre 2026 au lundi 21 septembre 2026 inclus.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier présent en Mairie.
Les observations pourront être :
- Consignées sur le registre d'enquête publique se trouvant en Mairie
- Adressées par écrit à :
Madame le Commissaire Enquêteur
Mairie de Servières-le-Château
2 rue du Vieux Bourg
19220 Servières-le-Château
- Adressées par mail à l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur mairieserviereslechateau@orange.fr

Madame Elise HENROT a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur et recevra, en Mairie, le :
- Mercredi 9 septembre 2026 de 15h00 à 17h00 = 1ère permanence
- Vendredi 18 septembre 2026 de 15h00 à 17h00 = 2ème permanence

Le Maire Hervé CLAVIERE

La Vie Correzienne
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97 | a.triplon@alcregie.com

PETITES ANNONCES

EMPLOI-SERVICES

SERVICES

Nettoyage superficie de maronniers, région du Pescher, faire offre Tél: 06 42 23 75 72

ANIMAUX

VDS canetons Barbarie, 12semaine 11€, canetons de 6sem. 7€, pigeons femelle 10 € Tél: 05 55 27 15 90

MATÉRIELS AGRICOLE

Vds tracteur Renault Arès, 90 cv 2002 beg 5500 H visible à Camps 19 Tél: 06 19 34 64 03

Vd remorque bétaillères, 500kg causse cessation d'activité Tél : 09 62 05 12 06 HR

VÉHICULES

VDS Duster extrême hybride 140, 1er mise en circulation 13/05/2025, 8784, couleur grise. Bilan santé du 06/08/2026 OK/PRIX: 24 000 €. Tél: 06 43 42 67 01

AGRICULTURE

Cherche cueilleurs H/F sérieux, motivés, cueille sans échelle région Pompadour tel 068335574240 ou 0555733153

BONNES AFFAIRES

A vendre, débroussailleuse peu servie cause santé tonne à eau 4500 l Très bon état. Tél. 06 09 49 68 95

La Vie Corrézienne

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !

CONTACTEZ LE
05 56 44 72 24

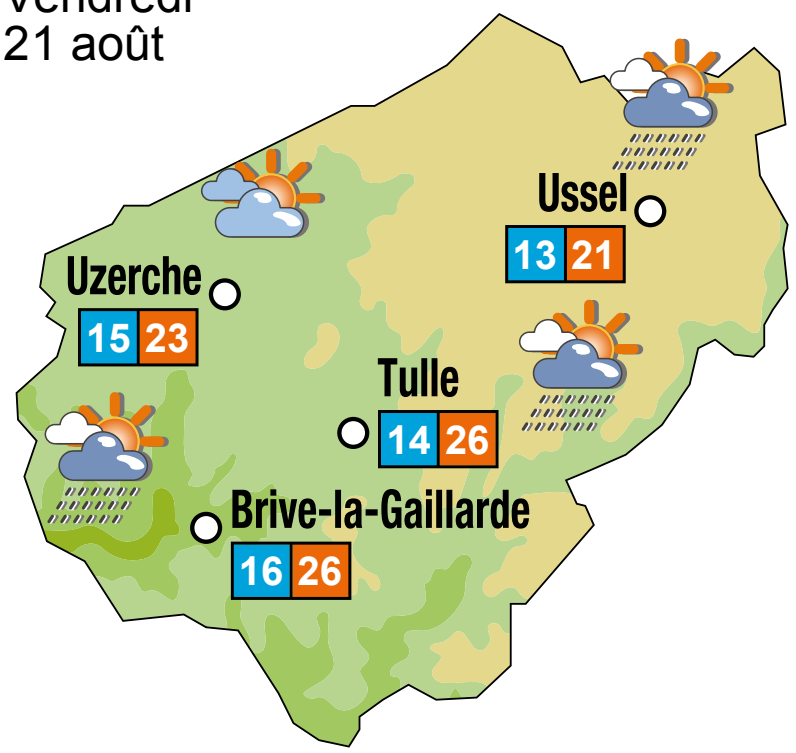
SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
LA VIE CORRÉZIENNE

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

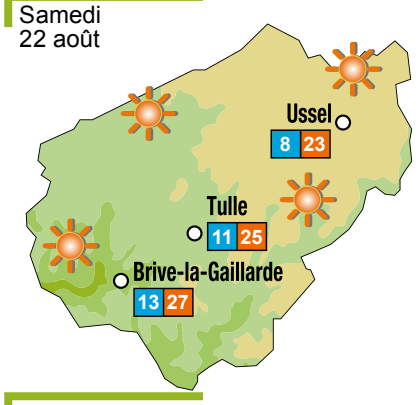
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

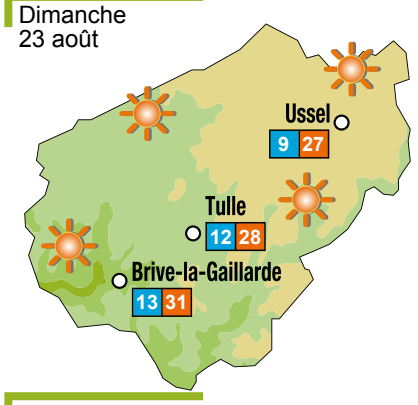
Vendredi 21 août



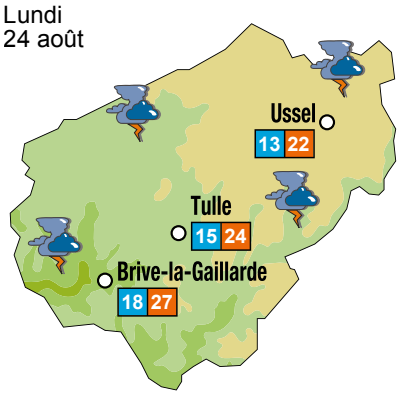
Samedi 22 août



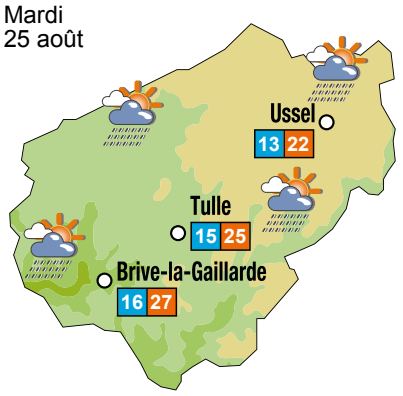
Dimanche 23 août



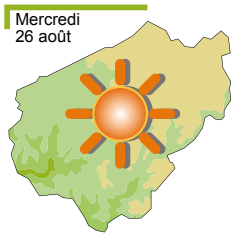
Lundi 24 août



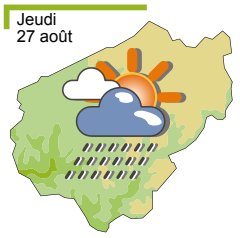
Mardi 25 août



Mercredi 26 août



Jeudi 27 août



Vendredi 28 août



Soleil
Peu nuageux
Nuageux
Très nuageux
Couvert
Averses
Pluie
Neige
Orages
Brouillard

Prévision élaborée le jeudi 20 août 2026

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

19,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur laviecorrezienne.fr

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Email : ..... **Tél :** .....

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français - Service Abonnement
La Vie Corrzienne - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LA VIE CORRÉZIENNE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La Vie Corrézienne